



CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET DES DISPOSITIFS D'AIDE AU RETOUR ET À LA RÉINSERTION

Cameroun-Mali-Maroc-Sénégal



PAR AWA LY ET MARION GRÉGOIRE
NOVEMBRE 2020

ABREVIATIONS

ACEFOP Accès Equitable à la Formation Professionnelle

AFD Agence Française de Développement

ADEPME Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises

AECID Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement

ANAPEC Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

ANPE Agence Nationale pour l'Emploi

APEJ Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

APIMA Action pour la Protection et l'Intégration des Migrants en Afrique de l'Ouest

ARD Agence Régionale de Développement

ARV Aide au Retour Volontaire

BAMF Office Fédéral pour la Migration et les Réfugiés (Bundesamt für Migration und Flüchtlinge)

BAOS Bureau d'Appui et d'Orientation des Sénégalais de l'Extérieur

BASE Bureau d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur

BIT Bureau International du Travail

CCYE-CA Centre de Création d'Entreprises de Yaoundé

CED Cameroun Entreprise Développement

CEFA Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture

DCT Direction de la Coopération Technique

DE Direction de l'Emploi

DER Délégation Générale à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes

DGME Direction Générale des Maliens de l'Extérieur

DGASE Direction Générale d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur

EIMA Espace d'Information Maroco-Allemand

EJOM Emploi des Jeunes Opportunités au Mali

ERRIN European Return and Reintegration Network

FACEJ Fonds d'Appui à la Création d'Entreprise par les Jeunes

ABREVIATIONS (SUITE)

FEDASIL Agence Fédérale pour l'Accueil des Demandeurs d'Asile

FFU Fonds Fiduciaire d'Urgence

FOO Fondation Orient-Occident

FNE Fonds National pour l'Emploi

GIZ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération internationale pour le développement)

HoA Horn of Africa

ICMPD International Centre for Migration Policy Development

IECD Institut Européen de Coopération et de Développement

MAESE Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur

OFII Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OIM Organisation Internationale pour les Migrations

OIT Organisation Internationale du Travail

OSC Organisation de la Société Civile

PACERSEN Projet d'Appui à la Réduction de la migration à travers la Création d'Emplois Ruraux au Sénégal

PAISD Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement

PARERBA Projet d'Appui à la Réduction de l'Emigration Rurale et à la Réintégration dans le Bassin Arachidier

PARIC Programme d'Appui au Retour des Immigrés Camerounais

PARI-JEDI Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora

PESEREE Programme d'Enseignement Supérieur pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique

PLASEPRI-PASPED Programme de contraste à la migration illégale à travers l'appui au secteur privé et à la création d'emplois au Sénégal

RE OFII Représentation de l'OFII à l'Etranger

SLC Sahel Lake Chad

TPML Third Party Monitoring and Learning Reintegration Activities

UNHCR Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

SOMMAIRE

Abréviations

I-CONTEXTE P.6

1.1 La réinsertion : un élément clé de co-développement et d'un retour durable P.6

1.2 Présentation d'ERRIN P.6

1.3 Présentation de l'OFII P.8

1.4 Présentation de l'action pilote ERRIN-OFII P.8

II- METHODOLOGIE P.11

III- ANALYSE P.12

3.1 Comparaison des dispositifs européens en matière de retour et de réinsertion P.12

3.2 Analyse de la stratégie de communication des dispositifs d'accompagnement des Etats membres P.17

3.3 Positions des acteurs européens P.21

3.4 Positions des acteurs du développement P.22

IV- CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET DES DISPOSITIFS D'AIDE AU RETOUR ET À LA RÉINSERTION PAR PAYS DE RETOUR P.41

4.1 Cameroun P.45

4.2 Mali P.56

4.3 Maroc P.73

4.4 Sénégal P.88

V- PORTRAITS DES BENEFICIAIRES ET SYNERGIES MISES EN OEUVRE OU EN COURS P.119

5.1 Cameroun P.119

5.2 Mali P. 120

5.3 Maroc P.121

5.4 Sénégal P. 123

SOMMAIRE (SUITE)

VI- CONCLUSIONS P.126

VII- BIBLIOGRAPHIE P.129

VIII- ANNEXES P.131

I. CONTEXTE

1.1 La réinsertion : un élément clé de co-développement et d'un retour durable

Les migrations de retour représentent un enjeu majeur pour toutes les parties prenantes qu'elles impliquent, entre les pays de destination et les pays de retour. Aussi, adopter des approches concertées entre acteurs de divers horizons pour gérer de manière la plus optimisée possible la réinsertion et le co-développement est capital, d'abord dans l'intérêt même du migrant, de sa communauté d'origine dans laquelle il se réinsère mais aussi de toutes les parties prenantes.

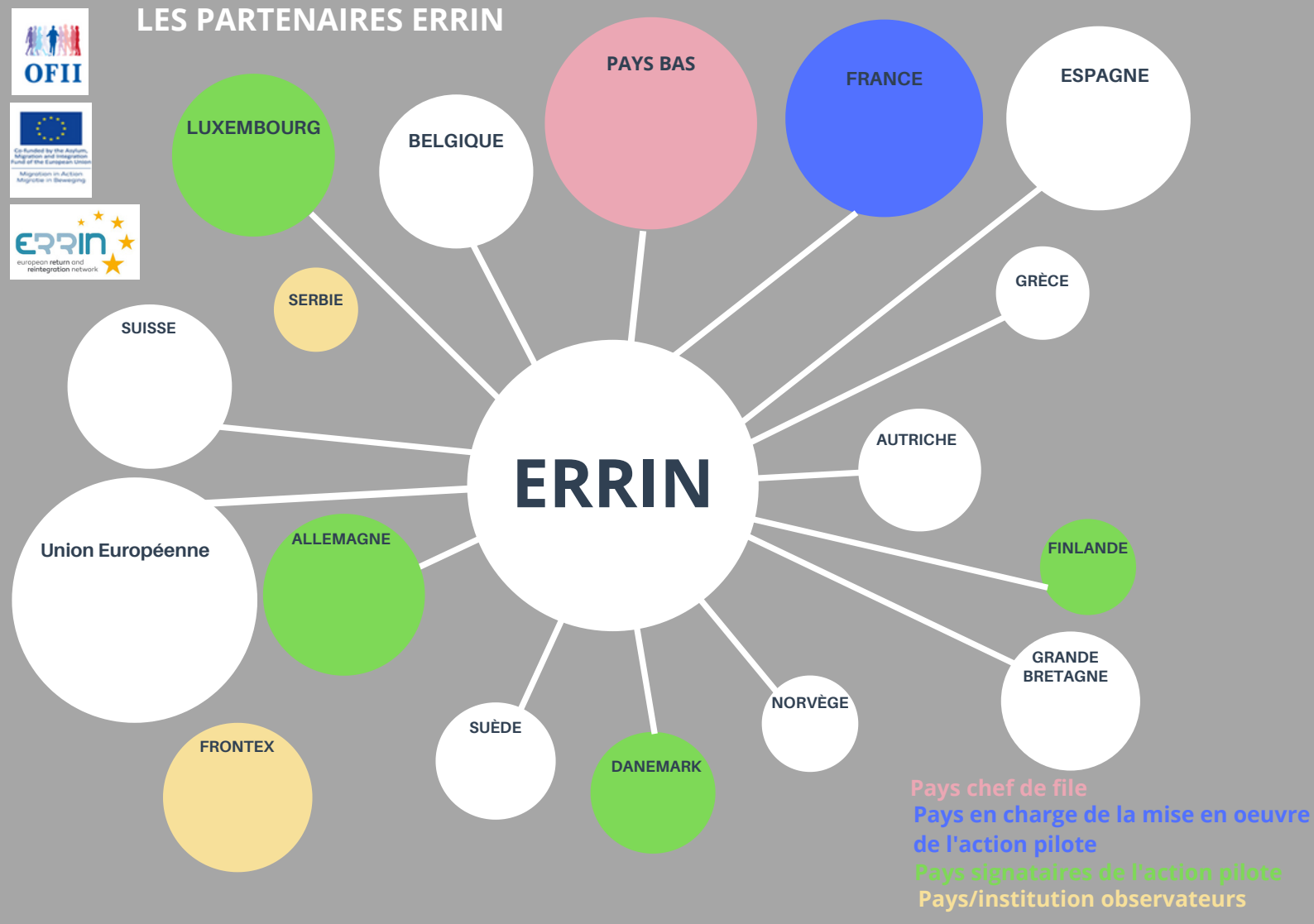
Le retour est de plus en plus accompagné. Ce qui conduit à une multiplication des dispositifs et des acteurs qui interviennent dans ces mécanismes. De plus en plus, il n'est pas limité à la simple aide au retour mais une volonté réelle est affichée de proposer un dispositif plus durable et plus digne. Dans le Nouveau Pacte sur la Migration et l'Asile publié en septembre 2020, la Commission européenne appelle à la mise en place d'une stratégie sur les retours volontaires et la réinsertion en 2021, avec une plus grande cohérence entre les programmes européens et nationaux ainsi qu'un renforcement de la coopération avec les Etats tiers.

C'est précisément dans cette volonté de contribuer à un rapprochement des acteurs terrain en matière de réinsertion et de développement qu'ERRIN a mis en place un groupe de travail sur cette thématique depuis 2018. A son échelle, l'action pilote ERRIN-OFII contribue à ces actions notamment avec une cartographie pour les 4 pays cibles.

1.2 Présentation d'ERRIN

Le programme européen ERRIN a pris la suite d'ERIN (Réseau Européen de Réintégration) depuis juillet 2018 jusqu'en juin 2022 afin de proposer une aide à la réinsertion socio-économique pour des migrants qui retournent volontairement ou non dans leur pays d'une part et de faciliter la coopération entre les autorités chargées des questions de migration pour étudier les solutions communes pour améliorer les procédures de retour ainsi que la qualité de l'aide à la réinsertion. Il est financé par la Commission européenne/DG Home et quinze pays européens.

LES PARTENAIRES ERRIN



L'objectif d'ERRIN est double :

- 1) Ouvrir la voie à une approche européenne plus harmonisée de la réinsertion.
- 2) Créer une coopération opérationnelle en impulsant une complémentarité des dispositifs de réinsertion existants.

1.3. Présentation de l'OFII

L'Office français de l'immigration et de l'intégration, créé en 1945, est un établissement public administratif placé sous tutelle du Ministère de l'Intérieur. Ses 5 missions principales sont les suivantes :

- l'accueil et l'intégration des immigrés autorisés à séjourner durablement en France et signataires à ce titre d'un contrat d'intégration républicaine avec l'Etat ;
- l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile ;
- l'aide au retour volontaire et à la réinsertion des étrangers dans leur pays d'origine ;
- la gestion des procédures de l'immigration régulière aux côtés ou pour le compte des préfetures et des postes diplomatiques et consulaires ;
- l'émission de l'avis médical dans le cadre de la procédure d'autorisation de séjour pour raisons de santé.

Plus de 1 000 agents travaillent à l'Office en France au siège parisien et dans plus de cinquante directions territoriales, délégations ou plates-formes hébergées qui permettent de couvrir l'ensemble du territoire national. A l'étranger, l'OFII est représenté dans sept pays : l'Arménie, le Cameroun, le Mali, le Maroc, le Sénégal, la Tunisie et la Turquie.

1.4 L'action pilote ERRIN-OFII

Elle a débuté au mois de mars 2020 pour une durée initialement d'un an, elle devrait être prolongée jusqu'en juin 2022. L'action pilote comprend deux activités.

Activité 1 : L'aide à la réinsertion

L'OFII met à disposition ses bureaux du Cameroun, du Mali, du Maroc et du Sénégal dans le cadre du programme ERRIN afin de permettre aux retournés volontaires venant d'un pays européen partenaire d'ERRIN d'être accompagnés dans le cadre du dispositif de réinsertion mis en œuvre par l'OFII.

Plafonnés à un montant unique de 3000€, trois niveaux d'aide sont proposés en fonction du besoin identifié : aide sociale, aide à l'emploi et aide à la création d'entreprise. L'aide sociale peut être cumulée avec l'aide à l'emploi ou avec l'aide à la création d'entreprise. La gestion des aides à la réinsertion est réalisée via l'outil RIAT (Reintegration Assessment Tool), développé par ERRIN et la DG HOME.

Action pilote RE OFII- Le dispositif d'aide à la réinsertion

€3 000



Niveau 1

Aide sociale- Suivi de 6 mois

- Logement
- Frais médicaux
- Frais de scolarité

400€/adulte
300€/mineur

Niveau 2

Aide à l'emploi- Suivi de 12 mois

- Aide à la recherche d'emploi
- Financement d'une formation professionnelle
- Aide financière pouvant prendre en charge 60% du salaire

Niveau 3

Aide à la création d'entreprise- Suivi de 12 mois

- L'appui d'un prestataire local spécialisé pour la réalisation d'une étude de faisabilité
- Aide pour financer une partie des frais de démarrage de l'entreprise
- Si nécessaire, une formation professionnelle en lien avec le projet plafonnée à 1000€ (incluse dans l'aide à la création d'entreprise)
- Aide à la création d'entreprise

Action pilote RE OFII- Fonctionnement des aides à la réinsertion

Première étape

À son retour au pays, le candidat est reçu par l'agent réinsertion de l'OFII et établit avec lui ses besoins au regard des différents niveaux d'aide proposés.

Niveau 1
Aide sociale
Suivi de 6 mois

Niveau 2
Aide à l'emploi
Suivi de 12 mois

Niveau 3
Aide à la création
d'entreprise
Suivi de 12 mois

Deuxième étape

Après avoir établi une étude de faisabilité avec les prestataires locaux, les projets des aides de Niveau 2 et 3 sont soumis à un comité de sélection de projets.

Troisième étape

Après validation par l'Etat membre du réseau ERRIN, un contrat tripartite (entre l'OFII, le bénéficiaire et le prestataire local) est signé. L'accompagnement et l'aide à la réinsertion peuvent débuter.

Quatrième étape

Le bureau de représentation de l'OFII à l'étranger assure un suivi de 6 à 12 mois en fonction du Niveau de l'aide. Un rapport intermédiaire (au bout de 6 mois) et un rapport final (au bout 12 mois) sont envoyés à l'Etat membre permettant de clôturer le dossier.

Activité 2 : la rédaction d'une cartographie

En vue de proposer des pistes de complémentarités d'actions entre les différents dispositifs européens dans le champ de la réinsertion et du co-développement, la rédaction de cette présente cartographie, qui ne se veut en en cas exhaustive, a été la première activité de l'action pilote. Qui fait quoi ? Où ? Comment ? Répondre à ces questions est un préalable aux pistes envisageables de complémentarité d'actions visées par ERRIN.

Les moyens financiers mobilisés dans le cadre des dispositifs d'aide au retour et à la réinsertion n'ont jamais été aussi importants. Et pourtant, une recrudescence des départs de migrants cherchant à rallier les côtes européennes est constatée. Cela souligne bien que la réussite d'une réinsertion et donc par ricochet la diminution de la migration irrégulière ne sont pas conditionnées uniquement au montant des enveloppes attribuées.

Cette cartographie cherche à tirer des enseignements sur une nouvelle manière d'appréhender la réinsertion notamment en facilitant les liens entre les programmes de réinsertion et les programmes de développement. L'objectif étant d'identifier des pistes de complémentarité d'actions avec d'autres partenaires et de tester la mise en œuvre de cette complémentarité durant la période de l'action pilote ERRIN-OFII.

II. METHODOLOGIE

Pour recueillir les données nécessaires à la rédaction de la présente cartographie, l'OFII s'est appuyé sur sa représentation étrangère dans chacun des 4 pays d'origine visés. De plus, deux chargées de mission ont été recrutées, l'une basée au Sénégal couvrant exclusivement ce pays et l'autre basée en France couvrant le Cameroun, le Mali et le Maroc.

Une méthodologie de recherche a été établie pour assurer la cohérence des résultats en s'appuyant sur des catégories communes d'acteurs à approcher. Afin de collecter les informations recherchées, nous avons prévu de privilégier le recueil direct lors d'entretiens en présentiel, sur le terrain. Mais le contexte de la pandémie a empêché tout déplacement, que ce soit pour notre chargée de mission basée à Paris ou pour sa vis-à-vis à Dakar (du moins dans un premier temps concernant Dakar). Cet imprévu a quelque peu affecté la volonté d'exhaustivité initialement recherchée.

Nous avons donc opté pour la conception de questionnaires adressés aux acteurs de la réinsertion regroupés en 6 catégories :

- 1) **Les Etats membres.** L'action pilote étant mise en œuvre dans le cadre opérationnel d'ERRIN, une première catégorie à approcher était les points focaux nationaux d'ERRIN et la représentation étrangère des Etats membres d'ERRIN. Cet entretien a permis de présenter formellement le mandat opérationnel d'ERRIN ainsi que la portée et l'objectif de l'action pilote.
- 2) **Les DG DEVCO, DG HOME et DG NEAR** au niveau siège et les **Délégations de l'Union européenne** dans chaque pays concerné ont participé à cette cartographie.
- 3) **Les autorités nationales des 4 pays de retour.** ERRIN appréciant un dialogue ouvert et transparent avec les autorités nationales, des pays de retour, nous avons rencontré les acteurs nationaux de la réinsertion.
- 4) **Les organisations internationales et les organisations de la société civile.**
- 5) **Les agences de développement**

Nous avons sondé ces deux dernières catégories d'acteurs pour explorer la coopération potentielle entre le programme d'aide à la réinsertion existant et les projets de développement.

En parallèle des questionnaires, nous avons menés des entretiens en ligne puis en présentiel pour ce qui concerne Dakar dès que cela a été rendu possible par le contexte sanitaire. Au sortir de chaque entretien mené, nous avons rédigé un compte rendu (en français et en anglais) adressé à notre interlocuteur pour relecture avant validation. Nous avons parfois sollicité un deuxième entretien à la même structure, soit pour compléter les informations recueillies, soit pour enrichir le premier entretien avec le point de vue d'un autre responsable.

Au total, du mois d'avril au mois de novembre 2020, ce sont plus de 97 entretiens (21 au Cameroun, 27 au Mali, 23 au Maroc et 27 au Sénégal) qui ont été menés.

III. ANALYSE

3.1. Comparaison des dispositifs européens en matière de retour et de réinsertion P.12

3.2. Analyse de la stratégie de communication des dispositifs d'accompagnement des Etats membres P.17

3.3. Positions des acteurs européens P.21

3.4. Positions des agences de développement P.22

3.1 Comparaison des dispositifs européens en matière de retour et de réinsertion

Démarche

Un questionnaire a été adressé aux points focaux nationaux d'ERRIN. L'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, la Finlande, la France, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse ont soumis leurs réponses. Le Luxembourg a décliné de compléter ce questionnaire puisque l'ensemble de leurs activités de retour et de réinsertion est réalisé par l'OIM Belgique qui était considérée comme l'interlocuteur le plus pertinent. Le Danemark, l'Espagne, la Grèce et Malte n'ont pas répondu à nos sollicitations.

Les analyses qui suivent s'appuient sur les questionnaires complétés par les Etats susmentionnés et ciblent les quatre pays de retour : Cameroun, Mali, Maroc et Sénégal. Chaque Etat membre consulté propose un service de réinsertion dans ces pays à l'exception des Pays-Bas qui ne disposent pas de services de réinsertion au Maroc et de la Suède qui n'offre pas d'aide à la réinsertion aux ressortissants camerounais et sénégalais.

Il est important de souligner l'absence de définition commune de la réinsertion rendant l'exercice d'analyse plus complexe. Aux fins de cette cartographie, une distinction a été établie entre l'aide au retour qui inclut un pécule en liquide au départ et à l'arrivée pour répondre aux besoins immédiats et l'aide à la réinsertion qui englobe, dans les pays d'origine, les dispositifs d'appui à la création d'activités génératrices de revenu avec une durée d'action au court et moyen terme. Cette distinction est établie dans le seul but de faciliter l'analyse qui suit et ne peut être tenue comme une définition standard de la réinsertion.

Dans un premier temps, nous tenons des observations générales sur les dispositifs européens de retour et de réinsertion. Dans un second temps, nous abordons les facteurs de succès de la réinsertion. Enfin, nous proposons un état des lieux des rapports entre la réinsertion et le développement.

Observations générales

Si l'aide à la réinsertion a trouvé sa place dans la gestion des flux migratoires, son objectif final varie en fonction de l'Etat membre. Pour deux Etats, l'aide à la réinsertion vise à permettre au bénéficiaire de subvenir à ses besoins afin de limiter un nouvel essai à la migration irrégulière. Un Etat mesure l'impact de la réinsertion au regard de l'efficacité de la politique de retour, en observant si l'aide à la réinsertion a eu un impact sur le nombre total de retour effectif. Plus généralement, l'aide à la réinsertion est centrée sur les facteurs économiques tandis que la réinsertion sociale, bien que présente de façon croissante dans les politiques publiques, demeure un objectif secondaire.

Une diversité d'acteurs intervient dans les activités de réinsertion dont l'Union Européenne, les Etats membres européens, les Etats de retour, les partenaires opérationnels, les prestataires de service et les acteurs de la société civile. Ici, partenaire opérationnel fait référence à l'organisation en charge de la coordination d'un programme national de retour et de réinsertion. Les prestataires de service sont les acteurs en charge de la mise en œuvre de l'aide au retour et de l'aide à la réinsertion dans les pays d'origine. Cet éventail important d'acteurs renforce le besoin d'une approche cohérente et coordonnée de la réinsertion. Cela encourage les Etats membres à investir dans des programmes conjoints de réinsertion tels que proposés par ERRIN ou de conclure des accords bilatéraux afin de simplifier le processus. Cette mise en commun permet d'atténuer les différences constatées entre les différents Etats européens en matière de retour et de réinsertion. Cependant, l'harmonisation demeure un défi politique et opérationnel.

Il ressort de l'analyse des réponses apportées aux questionnaires que l'OIM est un partenaire opérationnel ancien et prioritaire d'une majorité d'Etats membres. L'utilisation des services conjoints de réinsertion proposés par ERRIN diffère selon les Etats et dépend principalement de la préexistence d'un dispositif national de réinsertion ou d'un accord bilatéral concernant le pays d'origine. Les Pays-Bas utilisent ERRIN comme partenaire opérationnel pour les retours forcés et demeurent l'un des rares Etats à proposer une aide à la réinsertion pour ce type de retour. Pour la Norvège, le choix du partenaire opérationnel dépend de la qualité du prestataire de service dans le pays d'origine. Le Royaume-Uni utilise sa propre administration pour la mise en œuvre du retour. La France s'appuie sur les représentations de l'OFII à l'étranger pour mettre en œuvre la réinsertion.

Les aides à la réinsertion sont apparues très diversifiées selon les Etats membres sans approches systématiques sur la nature et le montant de l'aide apportée. L'Allemagne propose via le *REAG/GARP* et *Starthilfe Plus* une aide uniquement en liquide disponible au départ et 6 à 8 mois après le retour tandis que d'autres programmes utilisés par le BAMF dont ERRIN proposent une offre uniquement en nature. D'autres dispositifs nationaux ont adopté une approche différente en s'appuyant sur une aide exclusivement en nature à l'exception du pécule versé au départ. Nous y retrouvons la Belgique, la France et le Royaume-Uni. La Finlande, les Pays-Bas et la Suisse proposent une aide hybride en liquide et en nature.

Il est à noter que la Suède verse une aide en liquide au Mali tandis qu'elle offre une assistance en nature au Maroc. Ces différences s'expliquent notamment par l'utilisation de différents prestataires de service dans chaque pays de retour.

Si la majorité des Etats membres mettent en œuvre des dispositifs exclusifs de réinsertion, l'Allemagne a adopté un dispositif qui se décompose en plusieurs programmes combinables. Les critères d'éligibilité varient selon les Etats bien que généralement les dispositifs de réinsertion sont accessibles aux demandeurs d'asile et aux migrants en situation irrégulière. Seuls deux Etats proposent l'aide à la réinsertion aux migrants en situation régulière en dehors du statut de réfugié. Enfin, la Norvège est le seul Etat à faire une distinction entre le statut de réfugié et celui de bénéficiaire de la protection subsidiaire, les premiers étant exclus de son programme national de retour et de réinsertion.

De plus, la vulnérabilité n'est pas systématiquement prise en compte dans les dispositifs d'aide à la réinsertion. Seuls trois Etats proposent une aide additionnelle spécifique aux bénéficiaires vulnérables : la Belgique, la Norvège et la Suisse tandis que l'Allemagne propose une prise en charge médicale. Le Royaume-Uni applique un critère de vulnérabilité aux migrants en situation irrégulière qui souhaiteraient accéder à son programme de retour et de réinsertion. Cependant, ce constat est à nuancer. En effet, la majorité des Etats proposent des montants variables d'aide à la réinsertion dont la variation dépend des besoins spécifiques et de la vulnérabilité du bénéficiaire.

Au vu des éléments précédents, l'action pilote ERRIN-OFII fait figure d'exception en requérant un montant fixe pour l'aide à la réinsertion à hauteur de 3 000 € de la part de chaque Etat participant. Cela peut constituer un obstacle à rejoindre ce programme dès lors que ce montant diffère du programme national.

Facteurs de réussite

La notion de réussite de la réinsertion demeure controversée et dépend largement du point de vue adopté. Elle inclut l'acceptation du bénéficiaire dans sa communauté d'origine, la génération de revenus ainsi que l'absence de tentative renouvelée à la migration irrégulière. Dans une perspective de succès, les Etats s'appuient sur différents leviers qui impliquent la réactivation des liens familiaux et sociaux, l'adaptation de l'aide aux besoins individuels et le conseil et la préparation au retour. Dans ce cadre, la place du suivi des projets de réinsertion dans les pays d'origine passe en second plan.

En premier lieu, quatre Etats insistent sur le facteur familial et la nécessité de réactiver les liens familiaux et sociaux avant le départ. Cela a pour but de faciliter le retour et l'acceptation du bénéficiaire dans son environnement social. Elle permet aussi d'informer et sensibiliser les communautés sur le retour. Le soutien communautaire émerge comme un élément clé pour la réinsertion du retourné. Ainsi, trois Etats insistent sur le fait que l'aide à la réinsertion doit avoir un impact qui n'est pas limité à l'individu mais qui s'étend à la communauté d'accueil. A titre d'exemple, cette aide à la réinsertion peut prendre la forme d'un appui au commerce familial.

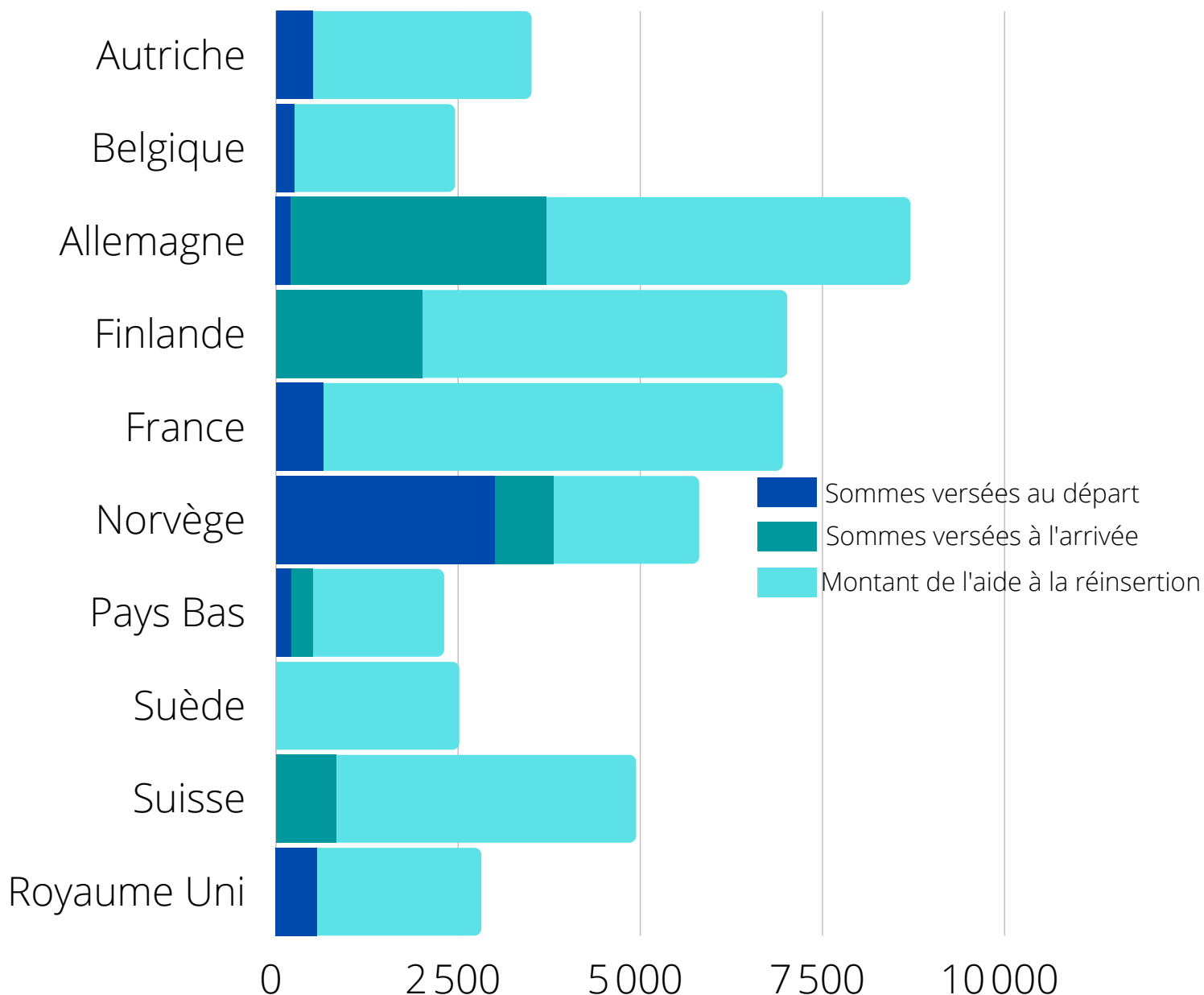
Cinq Etats soulignent les rôles clés des conseillers retours et de la préparation au retour notamment pour gérer les attentes et limiter les abandons de programme. Liée à ceci se trouve la question des projets de réinsertion individuels. Les Etats consultés adoptent des approches différentes à cet égard en fonction de la nature de l'aide versée. Si certains ajustent le montant alloué en liquide en fonction des besoins financiers et de la situation familiale, l'aide à la réinsertion en nature permet une adaptation au plus près des besoins exprimés. Ainsi, l'aide en nature n'est pas seulement un moyen de limiter l'effet d'appel et le déséquilibre entre les bénéficiaires et les communautés d'accueil, mais elle devient un outil facilitant la réinsertion durable.

Par ailleurs, le suivi des projets de réinsertion fait l'objet de divergences importantes. Une majorité des Etats membres consultés ne mettent pas en œuvre de suivi des projets de réinsertion ou bien procèdent à une délégation du suivi auprès de leurs partenaires opérationnels, ici principalement l'OIM. Seuls trois pays exigent un suivi sur une période de six mois à un an avec la production d'un rapport sur l'activité de réinsertion. Ce suivi, qui constitue une des attentes dans la mise en œuvre de l'action pilote pour certains Etats partenaires, n'est pas toujours considéré comme essentiel par encore une large majorité de pays européens.

Nexus Réinsertion-Développement

Très peu d'Etats ont mis en œuvre des initiatives pour décloisonner le secteur du développement et l'aide à la réinsertion. Pour trois pays, l'articulation des deux secteurs entre dans la formulation de la stratégie nationale sur la migration. Deux autres Etats font mention de tentatives de coopération sans résultats effectifs à l'heure actuelle. La Belgique a mis en place un processus pilote d'orientation des migrants de retour vers des programmes de « cash for work ». Le ministère de l'intérieur allemand avec le BAMF s'appuie sur la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ) pour mettre en œuvre certains activités de réinsertion. Pour la Norvège, l'action pilote fait figure de test pour une coopération active entre le secteur du développement et l'aide à la réinsertion.

Récapitulatif des aides au retour volontaire versées au départ et à l'arrivée et des montants d'aide à la réinsertion en nature (données pour un individu)



Ces informations sont tirées des réponses apportées à nos questionnaires par ces 10 Etats membres. Il s'agit des montants maximums tout programme et tout public cible confondus lorsque l'Etat membre propose plusieurs dispositifs d'aide au retour et à la réinsertion. La Suède ne propose pas de dispositif ni au Cameroun ni au Sénégal. Pour le Mali, la Suède propose un maximum de 7 250€ pour une famille à l'arrivée (aucune somme versée ni au départ ni aide à la réinsertion) et pour le Maroc, la Suède propose une aide à la réinsertion de 2500€ (aucune aide versée ni au départ ni à l'arrivée). Pour apporter une précision quant aux Pays Bas, sur les 1800€ d'aide à la réinsertion, 300€ maximum sont attribués en espèces. Pour la Finlande, l'aide est accordée soit en liquide soit en nature pour un montant maximal de 5000€ en nature au Mali et au Sénégal et de 3000€ en nature au Cameroun et au Maroc.

3.2 Analyse de la stratégie de communication des dispositifs d'accompagnement des Etats membres

La diffusion d'informations sur l'existence de dispositifs d'accompagnement au retour est un élément clé dans la mise en œuvre d'une politique de retour volontaire efficace qui permet aux migrants en situation irrégulière de prendre une décision informée et en toute confiance.

L'objectif de la communication sur les dispositifs d'aide au retour est de promouvoir leur existence, d'en positiver l'image, pour en définitive augmenter le nombre de retours accompagnés. D'autant que la directive « Retour » adoptée par l'Union européenne en 2008 dispose que le retour volontaire constitue l'option privilégiée par rapport au retour forcé.

Les Etats membres ont en commun les enjeux liés à la diffusion de l'information sur le retour volontaire des migrants en situation irrégulière :

- comment atteindre ce public cible, notamment ceux qui ne sont pas en centre d'hébergement des demandeurs d'asile ?
- comment se faire comprendre ?

Supports de communication

Si les supports de communication se révèlent assez divers, les principaux canaux utilisés par les Etats membres restent les dépliants et les sites Internet.

Les dépliants renseignent sur la possibilité du retour volontaire, les conditions d'éligibilité aux programmes d'ARV, l'aide et les prestations fournies dans ce cadre et le contact des prestataires chargés de la mise en œuvre opérationnelle.

Les sites Internet sont principalement dédiés à promouvoir des vécus à travers des films de migrants en situation irrégulière rentrés dans leur pays d'origine grâce aux dispositifs d'aide au retour et à la réinsertion (Allemagne, Belgique, Finlande, France, Suisse, Autriche). Des récits et vidéos de courte durée mettent en scène des témoignages relatifs à leur réinsertion sociale et professionnelle dans leur communauté d'origine grâce aux dispositifs d'accompagnement du pays européen dans lequel ils séjournaient.

En plus des brochures et sites Internet, 8 Etats membres (Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, Pays Bas, Royaume Uni, Suisse, Suède) proposent une assistance téléphonique pour la plupart gratuites, dédiée à renseigner sur les dispositifs d'aide au retour et à la réinsertion proposés.

Plus rares sont les Etats membres qui organisent des réunions d'informations (Allemagne, Belgique, Suisse, France).

Langues utilisées

Concernant la langue de communication des supports, la plupart des Etats membres traduisent les messages délivrés en français, en anglais et en arabe. Seule la Belgique propose les informations délivrées sur leur site Internet dans une des langues concernées par les 3 pays subsahariens cartographiés, à savoir le fulani (une des langues parlées au Sénégal, au Mali et minoritairement au Nord-Cameroun).

En définitive, la plupart des Etats membres interrogés considèrent que les outils de communication utilisés leur permettent d'atteindre leur public cible.

Focus sur la promotion du retour volontaire et de la réinsertion de la Suisse et de la Belgique

L'analyse des retours faits par les Etats membres sollicités révèle que la Suisse et la Belgique sont les Etats qui proposent les campagnes de communication les plus exhaustives.

- Suisse

La Suisse et son Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) a mis sur pied un dispositif de communication appelé « RüKo », «Communication Aide au retour». Ce dispositif est responsable de l'image de l'aide au retour et de la diffusion d'informations en la matière. Elle vise à mieux faire connaître l'aide au retour, ainsi qu'à la rendre plus crédible et, ainsi, mieux acceptée. L'objectif premier du travail de la RüKo est de contribuer à l'augmentation du nombre de départs volontaires et forcés.

- Belgique

Pour informer les migrants et les organisations partenaires, Fedasil dispose d'un site Internet dédié au retour volontaire. Le site présente des informations pratiques et des récits de retour. Il est traduit en 17 langues pour sa rubrique Q&A. Le migrant qui souhaite des informations sur le dispositif belge d'aide au retour et à la réinsertion a également la possibilité d'appeler un numéro gratuit ou de se rendre dans un des trente sites dédiés au retour dont cinq guichets de retour volontaire de FEDASIL répartis dans tout le pays.

La Belgique est le seul Etat membre à compléter son dispositif d'informations par la parution quatre fois par an d'une newsletter.

Des campagnes pour quelles retombées ?

Les retombées restent difficiles à mesurer en raison même du phénomène de l'immigration irrégulière. Pour ce faire, il faudrait disposer du nombre de migrants en situation irrégulière et parmi ceux-ci connaître le nombre de bénéficiaires à l'aide au retour et à la réinsertion pour lesquels les campagnes ont joué un rôle décisif dans la décision du retour.

En ce qui concerne le nombre de personnes retournées volontairement, seuls la Suisse (<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/rueckkehr/rueckkehrhilfe/rueko.html>), la France (l'OFII diffuse l'ensemble des grandes données statistiques mensuellement et annuellement via ses réseaux sociaux) et la Belgique (<https://www.fedasil.be/fr/statistics>) communiquent publiquement sur ces chiffres.

Pour diminuer le nombre de migrants en situation irrégulière, l'autre stratégie est, en amont, de communiquer sur les risques de la migration irrégulière. L'OIM avec sa campagne *Aware migrants* par exemple et l'Union européenne ont largement financé des campagnes dans ce sens. Mais la recrudescence des départs en pirogue au Sénégal interroge sur l'efficacité de telles campagnes. Ce constat n'appelle-t-il pas à repenser la manière de communiquer sur l'émigration irrégulière ? Diffuser des *success stories* comme cela est beaucoup fait sur les sites des structures en charge du retour est perçu comme l'arbre qui cache la forêt et semblent donc contre-productif. Réfléchir à de nouveaux formats, à des contenus en langues du pays de retour (pour être compris par le public cible et lui permettre de s'identifier au témoignage), à de nouveaux canaux (exploiter les réseaux sociaux) etc... : l'action pilote ERRIN-OFII est une opportunité de tester ces nouvelles pistes.

STRATEGIE DE COMMUNICATION

Comment les Etats membres communiquent-ils sur leurs dispositifs?

	VISUELS	NEWSLETTER	SEANCES D'INFORMATIONS	ASSISTANCE TELEPHONIQUE	SITES INTERNET	NOMBRE DE LANGUES
ALLEMAGNE	✓		✓	+49 911 943 0	returningfromgermany.de startfinder.de	10
BELGIQUE	✓	✓	✓	0800 327 45 +32 800 32 745	retourvolontaire.be	17
FINLANDE	✓			+358 50 4138625	voluntaryreturn.fi	7
FRANCE	✓		✓		ofii.fr retourvolontaire.fr	17
NORVEGE	✓				udi.no	3
PAYS BAS	✓			1400 0880 777 700	rijkoverheid.nl dtenv.nl	2
ROYAUME UNI	✓			0300 004 202	gov.uk/return-home	1
SUISSE	✓		✓	+ 41 31 350 8211	youproject.ch	1
SUEDE	✓			0771 235 235	migrationsverket.se	33
AUTRICHE	✓		✓	0800/80 8005	voluntaryreturn.at	7

3.3. Positions des acteurs européens

La Direction Générale Migration et Affaires Intérieures (DG Home) de la Commission européenne intervient sur la gestion des migrations, les frontières et la sécurité. A ce titre, la DG Home met en exergue le rôle croissant de la réinsertion dans la gestion des flux migratoires. Notamment, la réinsertion a trouvé sa place dans les négociations d'accords de réadmission avec les pays tiers selon la logique des 3R : retour, réadmission et réinsertion. En outre, l'ajout de la réinsertion dans les discussions migratoires avec les pays-tiers permet d'établir un pont avec le secteur du développement dès lors que les deux domaines se chevauchent. Cependant, si la réinsertion est un levier de développement, sa mise en œuvre du point de vue des migrations pose la difficulté d'éviter l'effet d'appel.

Afin de faire face aux défis migratoires, la Commission européenne a lancé en 2015 le Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique avec trois fenêtres d'intervention : Sahel et Lac Tchad et Corne de l'Afrique sous la DG Devco et Afrique du Nord sous la DG Near. Si ce fonds vise la stabilisation des régions ciblées et l'amélioration des perspectives économiques afin de prévenir les migrations irrégulières, la réinsertion y a trouvé sa place dans le cadre d'une meilleure gestion migratoire. Sur la fenêtre Sahel et Lac Tchad, la réinsertion cible les migrants de retour des pays de transit notamment la Libye et le Niger depuis 2016 avec une forte vague de retour à partir de 2017. Sur trois ans, près de 80 000 migrants de retour ont été accompagnés ce qui a nécessité une adaptation de l'offre de réinsertion qui atteint entre 1000 € et 1500 € par bénéficiaire. Afin de renforcer l'accompagnement, des actions de référencement vers des programmes de développement économique ont été mises en place. Il en a été de même, bien que dans une moindre mesure, dans la fenêtre Afrique du Nord. Au Maroc en particulier, les efforts en matière de référencement se sont concentrés sur les structures publiques marocaines. Il est à noter que les évaluations des activités du FFU en matière de réinsertion dans la fenêtre Sahel Lac Tchad ont mis en évidence le besoin d'un suivi dans le temps des bénéficiaires en constatant qu'environ 30% d'entre eux n'en ont pas bénéficié. La nécessité de ce suivi afin de garantir un retour plus durable rejoint le même constat établi par les acteurs clés de la réinsertion.

Par ailleurs, la mise en œuvre des activités de réinsertion au niveau européen devra prendre en compte un nouvel acteur. En effet, le Règlement 2019/1896 sur l'Agence Européenne de Garde-frontières et de Gardes-côtes (Frontex) a étendu le mandat de l'agence sur le retour aux activités post-retour et post-arrivée dont la réinsertion dans les pays d'origine. A ce titre, Frontex sera dépositaire des services conjoints de réinsertion proposés par ERRIN à compter de juillet 2022.

Ce domaine nouveau pour Frontex soulève le défi de l'image avec la nécessité de communiquer plus efficacement tant avec les pays tiers qu'avec les acteurs clés de la réinsertion. Cependant, l'élargissement de son mandat prend en compte uniquement l'assistance post-arrivée et post-retour sans inclure les activités de réinsertion à plus long terme. Le nexus développement et réinsertion ne fera ainsi pas partie des politiques de l'agence européenne dans le cadre de son nouveau mandat.

3.4. Positions des acteurs du développement

Les acteurs principaux de la réinsertion ont entrepris depuis plusieurs années de mener des actions visant à rapprocher le secteur du développement de leurs activités, ce afin de renforcer la durabilité du retour et de la réinsertion. Par ce biais, le migrant de retour peut bénéficier de soutiens additionnels et devient acteur du développement de son pays. La migration constitue en outre depuis plusieurs années un axe d'intervention majeur des agences publiques d'aide au développement européennes. Néanmoins, les actions de développement en matière migratoire se concentrent principalement sur l'appui à l'élaboration de politiques publiques aux niveaux national et régional, la facilitation de la migration professionnelle, l'accès aux droits des migrants dans les pays tiers, la prise en charge des populations réfugiées et déplacées et la mobilisation de la diaspora. Ainsi, le secteur du développement ne s'est encore que peu emparé des sujets du retour et de la réinsertion qui demeurent sous le mandat exclusif des ministères des affaires intérieures ou des affaires sociales dans les pays de destination. Par ailleurs, le rapprochement des deux secteurs dont les objectifs et les processus diffèrent grandement se heurte à certains obstacles opérationnels. Les calendriers de mise en œuvre et les échelles d'intervention se correspondent peu et si, dans une logique de non-discrimination, les migrants de retour ne sont pas exclus des projets de développement, peu de projets leur sont dédiés. Enfin, les agences de développement privilégient les partenariats d'action avec les pays tiers et n'ont donc pas en réflexe de s'adresser aux acteurs de la réinsertion. Les différents mandats des agences techniques de développement présentés par les sièges et exposés ci-dessous illustrent ces propos. L'OFII a pu approcher l'AFD, ENABEL et SIDA. L'AECID, la GIZ et LuxDev n'ont pas pu être incluses dans cette démarche.

L'AFD a mis en place la migration task team qui coordonne les actions en matière migratoire. Les projets s'articulent autour de trois composantes principales : l'appui à la diaspora dans leurs activités liées à la dynamisation des filières économiques, de l'eau, de la santé et de l'éducation, l'appui à la création d'entreprises et à l'investissement productif et l'appui à l'adoption de politiques publiques en matière de migration.

Les activités en matière de réinsertion ne sont pas incluses dans le mandat de l'agence technique de coopération qui, sur les sujets des migrations, vient en appui des politiques publiques nationales et régionales et agit principalement par la mobilisation de l'investissement et des compétences de la diaspora.

S'agissant d'ENABEL, sous l'impulsion du gouvernement belge, la migration fait partie des priorités de l'agence depuis 2014 qui a établi récemment une coopération avec FEDASIL. Cela s'illustre par un programme de *cash for work* en Guinée sur la construction d'infrastructures publiques. Ce programme, qui n'a pas été conçu spécifiquement pour eux, peut accueillir des migrants de retour s'ils respectent les critères d'éligibilité. Ils sont orientés par l'OIM et Caritas International Belgique, partenaires opérationnels de FEDASIL.

Enfin, la Suède n'a pas mis en place de coopération active entre l'aide publique au développement et la réinsertion. Ainsi, le mandat de SIDA en matière migratoire n'implique pas cet aspect bien que les programmes et projets mis en œuvre par SIDA n'excluent pas les migrants de retour parmi leurs bénéficiaires. L'action de SIDA se concentre sur le continent africain au niveau régional via l'Union Africaine. A ce titre, ils interviennent sur le renforcement des politiques pour la migration professionnelle et sur la facilitation et l'utilisation des transferts de fonds des diasporas. Au niveau des Etats, ils apportent un soutien aux pays hôtes de populations réfugiées et déplacées.

Ci-dessous les acteurs européens et les acteurs du développement avec lesquels nous nous sommes entretenus.

ACTEURS EUROPÉENS

■ D G H O M E

M. Mikko Hakkarainen, Point Focal ERRIN DG Home

■ D G D E V C O - É Q U I P E F F U - S L C

Mme Anne-Christine Roisin, Spécialiste questions migratoires FFU-SLC

M. Jean-Marc Dewerpe, Gestionnaire FFU-SLC

Mme Valentina Genova, Responsable M&E FFU-SLC

■ D G N E A R - É Q U I P E F F U - N O A

Mme Angela Lella, Point focal Maroc

Mme Elisabetta La Gala, Point focal Tunisie

Mme Laura Cartanya, Program Manager IOM Return Facility

Mme Marion Fleuth Leferink, Unité de migration centre d'expertise technique

M. Mirko Kreibich, Gestionnaire Adjoint

■ F R O N T E X

Mme Enitsa Gabrovska, Officier de coordination

Mme Jacinta Van Waterschoot, Coordinatrice de programme



A F D

M. Guénolé Oudry, Migration Task Team



E N A B E L

Mme Raffaella Greco Tonegutti, Responsable programmes de développement liés aux migrations



S I D A

Mme Ingela Winter-Norberg, Spécialiste migration et développement

Allemagne

	Pays d'origine couvert	Opérateur	Type de retour	Bénéficiaire	Aide à la réinsertion	Suivi
REAG/GARP	<ul style="list-style-type: none"> • Cameroun • Mali • Sénégal • Maroc 	OIM	Volontaire	<ul style="list-style-type: none"> • Ressortissants des pays-tiers sous conditions de ressources financières 	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance médicale, en liquide : 2000 EUR / indiv, dans les 3 mois après le retour (pour personne vulnérable) • Aide sociale, en liquide : 1000 EUR/indv, 500 EUR/mineur, 3500 EUR max/famille, recevable au départ 	Non
Starthilfe Plus	<ul style="list-style-type: none"> • Cameroun • Mali • Sénégal • Maroc 	OIM	Volontaire	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiaires du programme REAG/GARP 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide complémentaire, en liquide : 1000 EUR/indv, 2000 EUR/famille, recevable 6 à 8 mois après le retour <p>Spécial COVID-19 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Aide supplémentaire : +500 EUR/indv et +1 000 EUR/famille ◦ Aide additionnelle en liquide 8 semaine après l'arrivée: 1 000 EUR/indv et 2 000 EUR/famille 	Non
ERRIN	<ul style="list-style-type: none"> • Cameroun • Mali • Sénégal • Maroc 	<ul style="list-style-type: none"> • Mali/Sénégal <ul style="list-style-type: none"> ◦ OFII • Cameroun/Maroc <ul style="list-style-type: none"> ◦ Caritas International Belgique 	<ul style="list-style-type: none"> • Mali/Sénégal: <ul style="list-style-type: none"> ◦ Volontaire • Cameroun/Maroc: <ul style="list-style-type: none"> ◦ Volontaire ◦ Forcé 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressortissants des pays-tiers sous conditions de ressources financières 	<ul style="list-style-type: none"> • N1 : Aide sociale ET/OU • N2 : Aide à l'emploi OU • N3 : Aide à la création d'entreprise <p>Montant total en nature : 3000 EUR/dossier</p> <p>Special Covid-19 : 200 EUR/indv et 500 EUR/famille supplémentaire pour l'aide sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • N1 : six mois • N2 et N3 : 1 an
Perspectives dans les pays d'origine	<ul style="list-style-type: none"> • Sénégal • Maroc 	GIZ	Volontaire/Forcé	<ul style="list-style-type: none"> • Population locale • Migrants de retour d'Allemagne ou de pays tiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement dans la création de perspectives économiques et sociales 	Suivi assuré par les espaces d'information

Source : Questionnaire point focal allemand ERRIN, site institutionnel : <https://www.returningfromgermany.de/fr/programmes>

*Les länders allemands offrent des programmes complémentaires de retour et de réinsertion ouverts aux ressortissants des pays cibles, pour plus d'information, merci de visiter leur site institutionnel.

Pays d'origine	Opérateur	Type de retour	Bénéficiaire	Aide à la réinsertion	Suivi
----------------	-----------	----------------	--------------	-----------------------	-------



<ul style="list-style-type: none"> • Maroc 	Caritas International Belgique/Fondation Orient Occident	Volontaire	<ul style="list-style-type: none"> • Migrants irréguliers • Demandeurs d'asile et déboutés • Migrants en centre de rétention • Réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire <p>Accès à l'aide conditionné par des critères spécifiques pour tous les bénéficiaires (ex. faibles ressources)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 200 EUR/dossier, en liquide • 2 800 EUR/dossier, en nature 	6 to 12 months after return
---	--	------------	---	---	-----------------------------



<ul style="list-style-type: none"> • Cameroun • Mali • Sénégal 	OFII	Volontaire	<ul style="list-style-type: none"> • Migrants irréguliers • Demandeurs d'asile et déboutés • Migrants en centre de rétention • Réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire <p>*Accès à l'aide conditionné par des critères spécifiques pour tous les bénéficiaires (ex. faibles ressources)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • N1 : Aide sociale ET/OU <ul style="list-style-type: none"> • N2 : Aide à l'emploi OU <ul style="list-style-type: none"> • N3 : Aide à la création d'entreprise <p>Montant total : 3000 EUR/dossier en nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> • N1 : six mois • N2 et N3 : 1 an
---	------	------------	--	--	--

Programme National de Retour Volontaire et de Réintégration

- Cameroun
- Mali
- Sénégal
- Maroc

Caritas International Belgique/OIM

Volontaire

- Migrants irréguliers
- Demandeurs d'asile et déboutés
- Réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire

- Aide sociale, aide à l'emploi et aide à la création d'entreprise en nature sur un an :
 - 700 EUR à 2200 EUR/Adulte
 - 700 EUR à 1850 EUR/Mineur
- Aide supplémentaire pour les vulnérabilités :
 - 500 EUR/Famille
 - 500 EUR pour les frais médicaux
 - 1 000 EUR pour autre vulnérabilité

- Suivi sur 6 mois
- Production d'un rapport final un an après le retour

ERRIN

- Maroc

Caritas International Belgique

Volontaire

- Migrants irréguliers
- Demandeurs d'asile et déboutés
- Réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire

- Aide sociale, aide à l'emploi et aide à la création d'entreprise en nature sur un an :
 - 700 EUR à 2200 EUR/Adulte
 - 700 EUR à 1850 EUR/Mineur
- Aide supplémentaire pour les vulnérabilités :
 - 500 EUR/Famille
 - 500 EUR pour les frais médicaux
 - 1 000 EUR pour autre vulnérabilité

- Suivi sur 6 mois
- Production d'un rapport final un an après le retour

Dispositif national

- Cameroun
- Mali
- Maroc
- Sénégal

OIM

Volontaire

- Demandeurs d'asile et déboutés

- Aide en liquide versée à l'arrivée

Non

ERRIN

- Cameroun
- Mali
- Maroc
- Sénégal

OFII

Volontaire

- Demandeurs d'asile et déboutés de l'asile

- N1 : Aide sociale, en nature
- ET/OU
- N2 : Aide à l'emploi , en nature
- OU
- N3 : Aide à la création d'entreprise, en nature
- Montant total : 3000 EUR/Adulte

- N1 : six mois
- N2 et N3 : 1 an

	Pays d'origine couvert	Opérateur	Type de retour	Bénéficiaire	Aide à la réinsertion	Suivi
--	------------------------	-----------	----------------	--------------	-----------------------	-------

**Retour
Volontaire
Humanitaire**

<ul style="list-style-type: none"> • Cameroun • Mali • Sénégal 	Services Sociaux Espagnols	Volontaire	<ul style="list-style-type: none"> • Ressortissants de pays-tiers en situation régulière ou irrégulière présentant une vulnérabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance médicosociale en nature • Aide à l'installation, en liquide : 400 EUR/indv, MAX 1 600 EUR/famille 	Non
---	----------------------------	------------	---	---	-----

**Retour
Volontaire
Productif**

<ul style="list-style-type: none"> • Cameroun • Mali • Sénégal 	Divers prestataires par pays	Volontaire	<ul style="list-style-type: none"> • Ressortissants de pays tiers en situation régulière ou irrégulière <p>*Accès conditionné par le niveau de ressources financières</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'installation en liquide : 400 EUR/indv, MAX 1 600 EUR/famille • Aide à la création d'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> ◦ 1 500 EUR à 5 000 EUR max pour le projet d'entreprise, en liquide ◦ Formations à l'entrepreneuriat <p>*Programme OIM Mali : 400 EUR/indv en liquide et offre de services d'accompagnement à la réinsertion</p>	Non
---	------------------------------	------------	--	--	-----

APRE

<ul style="list-style-type: none"> • Maroc 	SEPE	Volontaire	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs étrangers en situation régulière sans emploi ayant accumulé des droits au chômage 	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement des droits en chômage en deux tranches : <ul style="list-style-type: none"> ◦ 40% en Espagne ◦ 60% au Maroc 	Non
---	------	------------	--	---	-----

Source :
<https://spain.iom.int/es/proyecto-de-retorno-voluntario-productivo-para-mali>
<https://loentiendo.com/retorno-humanitario>
<https://loentiendo.com/retorno-voluntario-productivo>
[https://loentiendo.com/retorno-voluntario-2012/#1\)_APRE_2020_Abono_anticipado_de_la_prestacion_contributiva_por_desempleo_del_SEPE](https://loentiendo.com/retorno-voluntario-2012/#1)_APRE_2020_Abono_anticipado_de_la_prestacion_contributiva_por_desempleo_del_SEPE)

Dispositif national

- Cameroun
- Mali
- Maroc
- Sénégal

OIM

Volontaire

- Demandeurs d'asile et déboutés
- Migrants en centre de rétention

- Aide soit en liquide soit en nature, non combinables :
 - Aide en liquide:
 - Max 1 000 EUR/Enfant avec famille
 - Max 2 000 EUR/Adulte & MENA
 - Aide en nature
 - Aide sociale, aide à l'emploi, aide à la création d'entreprise :
 - 1 500 EUR/Enfant avec famille
- Montants alloués par pays :
 - Mali/Sénégal : Max 5 000 EUR/Adulte & MENA
 - Cameroun/Maroc Max 3 000 EUR/Adulte & MENA

Non

ERRIN

- Cameroun
- Mali
- Maroc
- Sénégal

OFII

Volontaire

- Demandeurs d'asile et déboutés de l'asile
- Migrants en centre de détention

- N1 : Aide sociale, en nature
- ET/OU
- N2 : Aide à l'emploi , en nature
- OU
- N3 : Aide à la création d'entreprise, en nature
- Mali/Sénégal : 5 000 EUR/Adulte
Cameroun/Maroc : 3 000 EUR/Adulte

- N1 : six mois
- N2 et N3 : 1 an

OFII

- Cameroun
- Mali
- Maroc
- Sénégal

Opérateurs locaux

Volontaire

- Migrants en situation irrégulière
- Migrants en centre de rétention
- Demandeurs d'asile et déboutés
- Etudiants étrangers, volontaires internationaux et jeunes professionnels étrangers en fin de séjour régulier

- N1 : Aide sociale, en nature
400 EUR./Adulte et 300 EUR/Enfant
- ET/OU
- N2 : Aide à l'emploi , en nature
Max 4 000 EUR/Adulte
- ET/OU
- N3 : Aide à la création d'entreprise, en nature
Max 6 300 EUR/Adulte

- N1 : six mois
- N2 et N3 : 1 an

AVRR

- Cameroun
- Mali
- Sénégal
- Maroc

OIM

Volontaire

- Migrants en situation irrégulière
- Demandeurs d'asile et déboutés
- Réfugiés

- Assistance financière en liquide
- Aide additionnelle à la réintégration en nature au cas par cas

Non

	Pays d'origine	Opérateur	Type de retour	Bénéficiaire	Aide à la réinsertion	Suivi
--	----------------	-----------	----------------	--------------	-----------------------	-------

Programme national AVRR

<ul style="list-style-type: none"> • Cameroun • Mali • Maroc • Sénégal 	OIM	Volontaire	<ul style="list-style-type: none"> • Migrants irréguliers • Demandeurs d'asile et déboutés 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide financière directe • Aide médicale • Aide à la réinsertion personnalisée 	<ul style="list-style-type: none"> • N/A
--	-----	------------	--	---	---

ERRIN

<ul style="list-style-type: none"> • Cameroun • Mali • Maroc • Sénégal 	OFII	Volontaire	<ul style="list-style-type: none"> • Migrants irréguliers • Demandeurs d'asile et déboutés 	<ul style="list-style-type: none"> • N1 : Aide sociale, en nature <p>ET/OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • N2 : Aide à l'emploi , en nature <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • N3 : Aide à la création d'entreprise, en nature <p>Montant total : 3000 EUR/dossier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • N1 : six mois • N2 et N3 : 1 an
--	------	------------	--	--	--

A circular logo with a blue border and the word "RESTART" in bold, black, uppercase letters inside.

- Cameroun
- Mali
- Sénégal
- Maroc

OIM

Volontaire

- Migrants en situation irrégulière
- Demandeurs d'asile
- Réfugiés

- Aide à la réinsertion socioéconomique en nature :
 - 3 800 EUR/Bénéficiaire

Oui

Pays d'origine couvert	Opérateur	Type de retour	Bénéficiaire	Aide à la réinsertion	Suivi
------------------------	-----------	----------------	--------------	-----------------------	-------

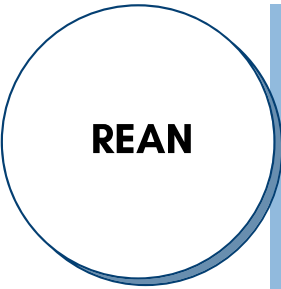


<ul style="list-style-type: none"> • Cameroun • Mali • Sénégal 	OIM	Volontaire	<ul style="list-style-type: none"> • Migrants irréguliers • Demandeurs d'asile et déboutés • Bénéficiaires de la protection subsidiaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide financière, en liquide disponible à l'arrivée : <ul style="list-style-type: none"> ◦ 700 EUR à 2 000 EUR/adulte ◦ 700 EUR à 3 000 EUR/mineur • Aide additionnelle pour les personnes vulnérables : <ul style="list-style-type: none"> ◦ 800 EUR en liquide ◦ 2 000 EUR en nature 	<p>Pour les personnes vulnérables uniquement</p> <p>6 à 12 mois</p>
---	-----	------------	--	--	---

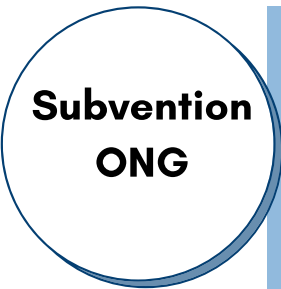


<ul style="list-style-type: none"> • Maroc 	Caritas International Belgique/Fondation Orient-Occident	Volontaire/Forcé	<ul style="list-style-type: none"> • Migrants irréguliers • Demandeurs d'asile et déboutés • Bénéficiaires de la protection subsidiaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide sociale, aide à l'emploi, aide à la création d'entreprise, montants fixes en nature : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Retour volontaire : 2 000 EUR ◦ Retour forcé : 1 000 EUR ◦ Aide additionnelle pour les personnes vulnérables (volontaire et forcé) : 2 000 EUR 	Oui
---	--	------------------	--	--	-----

Pays d'origine couvert	Opérateur	Type de retour	Bénéficiaire	Aide à la réinsertion	Suivi
------------------------	-----------	----------------	--------------	-----------------------	-------



<ul style="list-style-type: none"> • Cameroun • Mali • Sénégal 	OIM	Volontaire	<ul style="list-style-type: none"> • Migrants en situation irrégulière • Demandeur d'asile et déboutés • Réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide financière, en liquide : 200 euros/adulte et 40 euros/MNA, remise au départ • Aide sociale, à l'emploi et/ou à la création d'entreprise 1800 euros/adulte et 2800 euros/MNA, dont max 300 euros en liquide - restant en nature 	Non
---	-----	------------	--	--	-----



<ul style="list-style-type: none"> • Cameroun • Mali • Sénégal 	ONG hollandaises	Volontaire	<ul style="list-style-type: none"> • Migrants en situation irrégulière • Demandeur d'asile et déboutés • Réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la réinsertion en nature dans le pays d'origine 	Non
---	------------------	------------	--	--	-----

Source : Questionnaire point focal hollandais ERRIN

*Les Pays-Bas n'offrent pas d'aide à la réinsertion pour les retours forcés ou volontaires au Maroc.

Dispositif national

- Cameroun
- Mali
- Maroc
- Sénégal

Home Office

Volontaire

- Migrants irréguliers vulnérables
- Demandeurs d'asile et déboutés
- Famille avec au moins un enfant mineur

- Migrants irréguliers vulnérables :
 - 1 000 £/adulte en nature
- Demandeurs d'asile et déboutés :
 - 1 500 £/adulte, dont 1 000 £ en nature et 500 £ en liquide au départ
- Famille avec au moins un enfant mineur :
 - 2 000 £/personne, dont 1 500 £ en nature et 500 £ en liquide au départ

Non

**RAS**

- Cameroun
- Mali
- Sénégal
- Maroc

OIM

Volontaire

- Demandeurs d'asile
- Réfugiés

- Aide financière :
 - Forfait de 1000 CHF/adulte et 500 CHF/enfant
- Aide matérielle, en nature (création d'entreprise, formation, logement) :
 - Max 3 000 CHF/Bénéficiaire
- Aide additionnelle en nature pour des besoins spécifiques :
 - Max 2 000 CHF/Bénéficiaire
- Aide médicale

Rapport d'évaluation
6 à 12 mois après le
retour

Dispositif national

• Mali

OIM

Volontaire

- Demandeurs d'asile et déboutés
- Migrants en centre de rétention

- Aide financière, en liquide :
 - 30 000 SEK/Adulte
 - 15 000 SEK/Mineur
 - Max 75 000 SEK/Familly
 - Disponible à l'arrivée

Non

ERRIN

• Maroc

Caritas International Belgique/Fondation Orient-Occident

Volontaire/Forcé

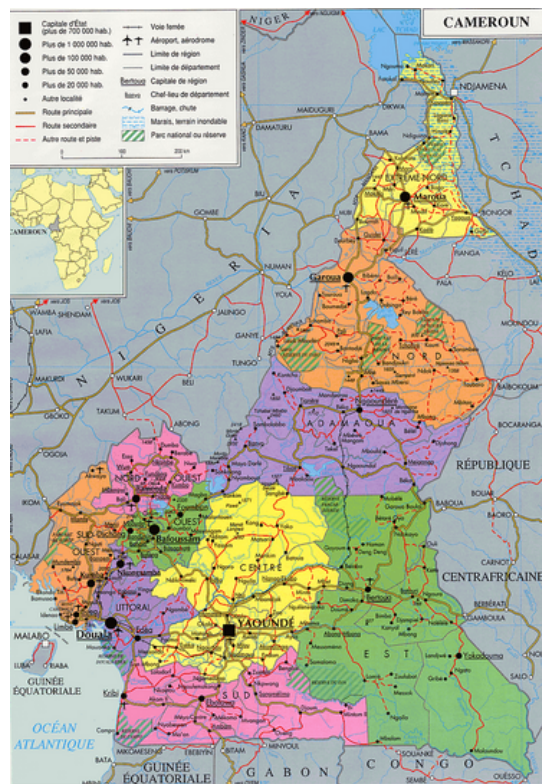
- Demandeurs d'asile et déboutés
- Migrants en centre de rétention

- Retour volontaire :
 - Aide sociale, aide à l'emploi, aide à la création d'entreprise
 - Montant fixe en nature : 2,500 EUR
- Retour forcé :
 - Aide sociale, aide à l'emploi, aide à la création d'entreprise
 - Montant fixe en nature : 2,000 EUR

6 mois à 12 mois après le retour

4.1 Cartographie des acteurs et des dispositifs au Cameroun

- 4.1.1 Les acteurs nationaux P.45
- 4.1.2 Les acteurs européens P.48
- 4.1.3 Les acteurs de la réinsertion P.49
- 4.1.4 Les organisations internationales P.50



Population : 24 millions d'habitants

Capitale : Yaoundé

Villes principales : Douala, Yaoundé, Bafoussam, Bamenda

Langues officielles : français, anglais

Monnaie : Franc CFA

Indice de développement humain : 151ème rang sur 188 (2018).

ACTEURS
NATIONAUX

■ FNE

M. Camille Moutè , Directeur Général

■ PARI-JEDI

M. Anselme Epoko Epoko, Coordinateur national

ACTEURS
EUROPÉENS

■ DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE

Mme Elena Fanetti, Chargée de programme gouvernance

■ AMBASSADE D'ALLEMAGNE

Mme Gabriela Bennemann, Chargée d'affaire

■ AMBASSADE ROYALE DE BELGIQUE

M. Timothy de Meester, Consul

M. Arthur d'Anethan, Premier secrétaire

ACTEURS DE LA
RÉINSERTION

- O I M
M. Boubacar Seybou, Chef de mission

- C A R I T A S I N T E R N A T I O N A L B E L G I Q U E
Mme Sofie de Mot, Coordinatrice réinsertion retour volontaire
Mme Sandra Fernandez, Référente Maroc
Mme Jolien Visscher, Référente Mali, Sénégal, Cameroun

- C A M E R O U N E N T R E P R I S E D É V E L O P P E M E N T
M. Antoine Bitting, Directeur des opérations

- I E C D
M. Patrice Noa, Délégué pays

ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
ONG

- A G E N C E F R A N Ç A I S E D E D É V E L O P P E M E N T
Mme Chrystelle Tapouh, Chargée de mission santé et protection
sociale, pôle inclusion économique et développement humain

- E X P E R T I S E F R A N C E
Mme Florence Cassam Chenai, Coordinatrice Sahel/RCA
Mme Habiba Addi, Cheffe de projet département gouvernance
démocratique et droits humains

- G I Z
M. André Kounchou, Conseiller technique Programme Migration et
Diaspora
M. Tata Alfonse, Conseiller technique SIFA, coordinateur régional pour
l'Afrique Centrale
Mme Christine Schuster, Chargée de portefeuille

- B U R E A U I N T E R N A T I O N A L D U T R A V A I L
Mme Nteba Soumano, Conseillère technique principale spécialiste
développement des compétences et employabilité
M. Rodrigue Raoul Zuchuon, Spécialiste entreprise

Introduction

Selon des estimations statistiques de l'Union européenne, près de 50 000 Camerounais sont résidents de longue durée dans l'espace européen tandis que l'attribution de visa pour étude et recherche à des ressortissants camerounais a dépassé le chiffre de 4000 en 2019. Par ailleurs, le nombre estimé de demandeurs d'asile camerounais est d'environ 5700 et le nombre estimé de ressortissants camerounais en situation irrégulière atteindrait 4 855 sur l'ensemble du territoire européen en 2019. Les politiques de retour et de réinsertion européennes doivent donc répondre à un public varié dont les motivations de retour diffèrent profondément.

En outre, la mise en œuvre du retour et de la réinsertion au Cameroun doit faire face aux défis causés par un contexte régional de crises aux répercussions nationales complexes : l'expansion de la zone d'influence du groupe terroriste Boko Haram dans l'Extrême Nord, la déstabilisation de la République Centrafricaine causant d'importants mouvements de population transfrontaliers et l'insurrection indépendantiste dans les zones anglophones.

L'OIM a dressé en 2018 les profils socioéconomiques des Camerounais de retour. D'après ce rapport, près de 54% des répondants exercent une activité génératrice de revenus tandis que 77% d'entre eux expriment un intérêt pour la création d'entreprise. Par ailleurs, près de la moitié des personnes interrogées exprime un état de stress avec le besoin d'accéder à un soutien psychosocial. Ce constat fait ressortir plus que jamais les multiples facettes de la réinsertion qui ne répond pas à une seule dimension économique. Faire face à l'ensemble des besoins exprimés par les migrants de retour renforce la nécessité d'établir des synergies opérationnelles durables, ce qui constitue l'objectif final de cette cartographie.

ERRIN est actif au Cameroun par le biais de deux actions pilotes : l'action ERRIN-OFII et l'action ERRIN-ERSO. Ces deux actions visent à mettre en œuvre des dispositifs de réinsertion au Cameroun mais sollicitent des opérateurs différents : l'OFII pour l'action ERRIN-OFII et Caritas International Belgique en ce qui concerne le réseau ERSO. La cartographie s'est cependant adressée à des acteurs extérieurs à ERRIN dans une démarche exploratoire.

L'OFII s'appuyant notamment sur des administrations nationales pour mettre en œuvre son dispositif national de réinsertion, ses partenaires nationaux ont donc été sollicités et incluent le Fonds National pour l'Emploi et le projet PARI-JEDI sous tutelle du Ministère camerounais de la jeunesse et de l'éducation civique. En raison d'un nombre limité de représentations européennes au Cameroun, seules la Délégation de l'Union européenne, l'Ambassade d'Allemagne et l'Ambassade du Royaume de Belgique ont été approchées. L'Ambassade d'Espagne n'a pas donné suite aux sollicitations. L'Italie n'étant pas membre d'ERRIN, son ambassade au Cameroun n'a pas été sollicitée dans le cadre de cette cartographie. Enfin, s'agissant des acteurs de la coopération, l'AFD, la GIZ et le BIT ont été contactés.

4.1.1 Acteurs nationaux

Le cadre national de la politique migratoire au Cameroun était régi par la loi n°97/012 du 10 janvier 1997 et a fait l'objet d'une actualisation depuis 2008 afin d'inclure les questions de politiques sécuritaires, transferts de fonds des migrants, politiques de retour, migration irrégulière et fuite des cerveaux. Ainsi, cette actualisation a permis de mettre en œuvre des actions de lutte contre les raisons profondes des migrations irrégulières en partenariat avec l'Union Européenne et les bailleurs de fonds internationaux et de mettre en place une politique de retour coordonnée avec les Etats de destination. Dans ce cadre, plusieurs projets ont vu le jour sous l'égide du ministère du travail et du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique camerounais afin de structurer, mobiliser et accompagner le retour au Cameroun. Le Programme d'Appui au Retour des Immigrés Camerounais (P.A.R.I.C) est le plus ancien de ces programmes lancé en 1995 et mis en œuvre par le Fonds National pour l'Emploi tandis que le Programme d'Aide au Retour et à la Réinsertion des Jeunes de la Diaspora (PARI-JEDI) a vu le jour en 2017 afin de s'adresser à un public plus spécifique.

Fonds National pour l'Emploi

Le Fonds National pour l'Emploi (FNE) est le service d'emploi public du Cameroun créé en 1990 dont la mission s'articule autour de trois axes : la gestion du marché du travail, la formation professionnelle et l'appui à la réinsertion des Camerounais de retour. Afin de mettre en œuvre ce troisième axe, le Programme d'Appui au Retour des Immigrés Camerounais (P.A.R.I.C) a été lancé en 1995 avec un premier accord avec la France suivi d'un deuxième accord avec l'Allemagne en 1998 puis d'un élargissement progressif à d'autres Etats. Dans le cadre du P.A.R.I.C, le FNE facilite la réinsertion professionnelle des Camerounais de retour en les accompagnant dans leur recherche d'emploi et en les appuyant dans la création d'entreprise. Il s'appuie pour ce faire sur un réseau d'agences réparties sur l'ensemble du territoire national. Ces agences par le biais des conseillers emplois mettent en œuvre le suivi des projets de réinsertion. Le FNE est l'un des opérateurs de l'OFII et participe à la mise en œuvre du dispositif national de réinsertion. A ce titre, il sera sollicité pour la réinsertion des bénéficiaires de l'action pilote ERRIN-OFII. S'agissant de la mobilisation du public cible, le FNE a souligné l'importance d'une politique de communication ciblant la diaspora pour les sensibiliser sur les programmes d'aide à la réinsertion.

Panorama des acteurs de la réinsertion au Cameroun

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Met en oeuvre



MINJEC

Met en oeuvre



MINREX

En charge du groupe interministériel sur le retour et la réinsertion



MINAS

Accueil des migrants et accès aux soins



Prise en charge des retours depuis la Libye, le Niger et l'Algérie

Utilise



Coopération

Met en oeuvre

OIM

Met en oeuvre



Finance via le FFU

DUE

Finance et met en oeuvre

OFII

Met en oeuvre



Cofinance avec les états membres

ERRIN



Met en oeuvre avec l'appui du CCYE-CA

Caritas International Belgique



Néanmoins, le FNE a souligné le caractère limité de ses moyens humains et financiers ne permettant pas d'envisager une extension de ses activités de réinsertion sans un renforcement de capacité. Toutefois le faible flux de retour des ressortissants camerounais garantit un maintien des activités en l'état. Une éventuelle augmentation des flux de retour invitera à nouveau la question du renforcement des capacités du FNE. L'action pilote ERRIN-OFII n'incluant pas un appui technique, des solutions alternatives devront être trouvées.

PARI-JEDI

Le projet PARI-JEDI est sous tutelle du ministère de la jeunesse et de l'éducation civique. Emanant de concertations interministérielles, il a été lancé en 2017. Ses missions incluent la mobilisation des jeunes Camerounais de la diaspora, l'accompagnement dans l'insertion socio-économique des jeunes Camerounais de retour et la conduite de plaidoyer sur le retour et la participation de la diaspora. Il cible les jeunes entre 15 et 35 ans réinstallés au Cameroun ou résidant à l'étranger et souhaitant investir au Cameroun.

S'agissant des activités de réinsertion, PARI-JEDI est un des opérateurs de l'OFII et à ce titre participe au dispositif national de réinsertion et pourra être sollicité dans le cadre de la réinsertion des bénéficiaires de l'action pilote ERRIN-OFII. Par ailleurs, PARI-JEDI est l'opérateur de l'OIM pour la réinsertion des Camerounais de retour des pays de transit, principalement la Libye. Dans le cadre de ce programme, la réinsertion est effectuée par le financement des projets de réinsertion en deux tranches. Ce système a été adapté dans le contexte de la pandémie du Covid-19 pour permettre un versement direct au bénéficiaire.

Impliqué dans des activités de plaidoyer et en lien avec la diaspora, PARI-JEDI a la capacité de mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation ciblant la diaspora camerounaise notamment en France et en Allemagne. En effet, le projet s'appuie sur un réseau d'acteurs qui inclut le Haut Conseil des Camerounais de l'Extérieur, l'African Network in Germany et les associations d'étudiants camerounais en France. Ainsi, un travail est en cours avec PARI-JEDI pour élaborer des outils de communication destinés dans un premier temps à la diaspora camerounaise en France. Ces outils auront potentiellement vocation à être réutilisés pour des campagnes ciblant les ressortissants camerounais en Belgique et en Allemagne qui concentrent avec la France une grande partie de la diaspora. Néanmoins, il sera nécessaire d'adapter les outils afin d'atteindre le public adéquat. En effet, l'action pilote ERRIN-OFII s'adresse avant tout à un public migrant en situation irrégulière en Europe qui est peu en lien avec les associations de la diaspora représentant plus souvent des ressortissants en situation régulière, étudiants ou professionnels. Les outils développés en concertation avec PARI-JEDI devront dépasser ces difficultés et s'adapter au public de l'action pilote ERRIN-OFII.

4.1.2 Les acteurs européens

En raison du faible nombre de représentations européennes au Cameroun, seules la délégation de l'Union Européenne, l'ambassade d'Allemagne et l'ambassade du royaume de Belgique ont été sollicitées dans le cadre de cette cartographie. Dans le cadre de ces échanges, les flux migratoires entre le Cameroun et l'Union Européenne ainsi que la place de l'aide à la réinsertion dans la gestion ces flux ont été abordés.

Représentée par Mme Fanetti, la délégation de l'Union Européenne a précisé le contexte de l'action européenne au Cameroun en matière de migration. L'initiative conjointe UE-OIM en Afrique permet des opérations de retour et de réinsertion ciblant les ressortissants camerounais bloqués au Niger ou en Libye. Initialement, 850 retours étaient prévus dont 700 depuis l'Afrique et 150 depuis l'Europe en trois ans.

Cependant, l'OIM a pris en charge plus de 1500 retours depuis l'Afrique l'année de lancement de l'initiative conjointe UE-OIM. Face à cela, les moyens opérationnels se sont concentrés sur la Libye et le Niger. Depuis juin 2017, l'OIM a opéré 4400 retours de Camerounais depuis ces deux pays. A l'heure actuelle, l'entièreté des opérations de retour et de réinsertion dans le cadre de l'initiative conjointe UE-OIM s'effectue sur des fonds européens. Toutefois, ces fonds prennent fin prochainement et il sera nécessaire de mobiliser des ressources additionnelles pour poursuivre ces opérations. Dans le cadre de l'initiative conjointe, l'enveloppe allouée à la réinsertion est à hauteur de 1200 € par individu ne permettant pas des activités étendues dans le temps. Une tentative de référencement s'est mise en place entre FIDA et l'OIM pour la réinsertion des jeunes dans l'agriculture. Cependant, en raison d'obstacles programmatiques, le référencement n'a pas pu se poursuivre. L'OIM a par ailleurs eu recours aux centres de formation sous tutelle du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique. Toutefois, cela a requis un investissement préalable pour l'équipement des centres et la formation des formateurs avant le lancement des premiers cycles de formation.

La Délégation de l'Union européenne étant principalement active par le biais d'un appui budgétaire sectoriel, des partenariats ne sont pas envisageables dans l'immédiat dans le cadre de l'action pilote. En effet, les principaux instruments financiers de coopération de l'Union européenne, dont le Fonds Européen pour le Développement et les Fonds Fiduciaires, sont en phase de clôture ne permettant pas d'envisager une coopération immédiate. L'Union européenne est en phase de pré-programmation pour un nouvel instrument unique de coopération pour la période 2021-2027 et les discussions sont en cours sur les priorités à établir dans ce cadre nouveau.

L'équipe de l'action de pilote ERRIN-OFII a sollicité l'ambassade d'Allemagne au Cameroun par le biais de sa chargée d'affaire, Mme Bennemann.

Au cours de cet échange, la place de l'aide à la réinsertion et le risque éventuel d'un appel d'air si celle-ci devenait attractive ont été évoqués. Toutefois, il apparaît que le coût du voyage vers l'Europe par les voies migratoires illégales demeure très élevé, dépassant très largement les montants alloués à la réinsertion. En outre, le profil des migrants candidats au retour volontaire apporte un éclairage supplémentaire. En effet, ils présentent souvent un long parcours migratoire en Europe, régulier ou irrégulier, qui décrédibilise l'idée d'une migration dans le but unique de bénéficier de l'aide à la réinsertion.

Enfin, le consul de Belgique et le premier secrétaire de l'ambassade du Royaume de Belgique au Cameroun ont questionné la participation de seulement quatre Etats européens à l'action pilote ERRIN-OFIL.

4.1.3 Les acteurs de la réinsertion

OIM

Le bureau de l'OIM au Cameroun a été créé en 2007, et depuis, le portefeuille de l'agence onusienne s'est élargi pour couvrir une multitude d'actions. Ainsi, l'OIM a collaboré avec les autorités camerounaises sur les indicateurs de gouvernance des migrations (MGI) afin d'appuyer l'élaboration d'une politique nationale de la migration. En dehors du cadre normatif, l'OIM mène des actions opérationnelles notamment au cours d'urgences humanitaires pour faire face aux déplacements importants de population tels que cela a été le cas au Sud-Ouest et l'Extrême Nord. En outre, l'OIM met en œuvre un programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) dans l'Extrême Nord en partenariat avec les autorités camerounaises. Ce programme cible les anciens combattants de Boko Haram et l'OIM intervient notamment en proposant un appui à l'identification du public cible. De plus, l'agence est active en partenariat avec la FAO sur un programme d'appui à la transhumance sur trois pays, le Cameroun, la République Centrafricaine et le Tchad et met en œuvre un programme de lutte contre la traite des êtres humains entre la République Centrafricaine et le Cameroun. S'agissant de l'aide à la réinsertion, l'OIM est active par le biais des programmes nationaux de retour et de réinsertion et via l'Initiative Conjointe UE-OIM. Dans le cadre de cette dernière, l'OIM a facilité depuis 2017 le retour de 4 400 Camerounais bloqués notamment au Niger et en Libye. Pour faire face à cet afflux massif, un comité interministériel a été créé pour rassembler et mobiliser tous les acteurs camerounais concernés et faciliter l'arrivée des Camerounais de retour. A ce jour, plus de 2 500 sur les 4 400 Camerounais de retour ont bénéficié d'une aide à la réinsertion pour la création d'une activité génératrice de revenus. En raison de la réception d'un public pouvant être très vulnérable, l'organisation a mis l'accent sur la prise en charge psychosociale en développant des partenariats avec des centres camerounais. L'OIM a souligné l'importance du rôle de la Délégation de l'Union européenne comme acteur clé de la coordination en saluant l'initiative qui a été prise d'inviter régulièrement les acteurs de la réinsertion et du développement aux réunions des représentants des ambassades européennes afin de présenter leurs activités respectives.

Caritas International Belgique - CCEY-CA

Caritas International Belgique est actif dans le domaine de la réinsertion au Cameroun depuis plus de dix ans en mettant notamment en oeuvre le programme national belge de réinsertion. S'appuyant sur le Centre de Création d'Entreprise de Yaoundé (CCYE-CA), ils proposent un accompagnement individuel qui implique une visite mensuelle des projets de réinsertion. Il a été précisé toutefois que la qualité et la durée du suivi diffèrent selon les programmes de réinsertion et la volonté du bénéficiaire d'en bénéficier. Avec leur partenaire local, le CCEY-CA, ils ont élaboré des offres complémentaires au programme de réinsertion avec l'accès à des formations ainsi qu'un programme spécifique pour les femmes vulnérables. Caritas international Belgique est également partenaire de l'action pilote ERRIN-ERSO qui propose des services de réinsertion aux Etats membres d'ERRIN au Cameroun. Les deux actions pilotes ERRIN-ERSO et ERRIN-OFII interviennent conjointement au Cameroun et au Maroc. La coordination entre les deux paraît essentielle afin d'assurer des services complémentaires, non compétitifs et d'explorer les synergies opérationnelles.

CED - IECD

Cameroun Entreprise Développement est partenaire de l'OFII en tant qu'opérateur pour l'aide à la réinsertion. L'organisation met en oeuvre un programme d'appui aux très petites et petites entreprises en proposant des formations pour les outils de l'entrepreneuriat. Ils ciblent les entreprises en cours de création et les entreprises déjà créées en proposant une mise en réseau avec les institutions bancaires, les organismes de crédit et les programmes étatiques de financement. Ils proposent aussi des services de conseil et d'audit aux petites et moyennes entreprises. Cette organisation est appuyée par l'Institut européen de coopération et de développement (IECD).

L'IECD est une association internationale présente dans quinze pays dans le monde qui promeut l'entrepreneuriat et la formation professionnelle. Au Cameroun, outre l'appui au CED, l'IECD gère un centre de formation agroalimentaire qui accompagne les exploitants dans l'accès aux outils de production et au marché. Enfin, ils mettent en oeuvre un programme de santé publique concernant la drépanocytose.

4.1.4 Les Organisations internationales

Agence Française de Développement

L'AFD est présente au Cameroun depuis plus de cinquante ans dans une dynamique de partenariat. Elle finance aujourd'hui 36 projets en cours d'exécution au Cameroun. Ces projets touchent 7 secteurs de développement différents et sont réalisés avec des partenaires institutionnels camerounais et français ou en appui des acteurs de la société civile camerounais et français actifs au Cameroun.

Enfin, ils ont des durées de mise en œuvre et une couverture géographique variables.

Dans ce contexte, avoir une lisibilité claire des projets en cours d'exécution devient un exercice contraignant. L'entretien avec l'AFD au Cameroun a permis d'identifier un projet porteur ciblant la diaspora de retour au Cameroun : Dias'Invest 237 qui s'inscrit dans la stratégie nationale de mobilisation des diasporas autour des investissements productifs au Cameroun, portée par le Ministère des Relations Extérieures du Cameroun. Toutefois, ce projet débuté en 2017 prend fin en 2020 et ne peut donc être mis à profit dans l'immédiat pour une collaboration opérationnelle. Il s'agit d'un dispositif pilote permettant d'identifier les besoins en matière d'accompagnement de l'investissement de la diaspora camerounaise. La poursuite de ce projet est envisagée sous une nouvelle configuration.

Expertise France

Expertise France est une agence publique de coopération technique dont l'action se centralise sur la transmission de savoir-faire technique auprès des états qui sollicitent son intervention. Les deux axes majeurs de l'action d'Expertise France au Cameroun sont la gouvernance économique et financière et la santé. Expertise France est intervenue et interviendra aussi au Cameroun par le biais du programme régional MeetAfrica. MeetAfrica 2 constitue la deuxième phase d'un premier projet qui s'est clôturé en 2018 en coopération avec la France et l'Allemagne. Étendu au Cameroun, à la Côte d'Ivoire, au Mali, au Sénégal et à la Tunisie, MeetAfrica 2 a deux objectifs :

- la structuration de l'écosystème de la diaspora
- l'accompagnement de l'entrepreneuriat des diasporas.

A ces fins, MeetAfrica 2 élaborera des outils digitaux librement accessibles et mettra en place des appels à candidature pour sélectionner les bénéficiaires de leur programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat. Cette deuxième phase démarrée en 2020 se terminera en 2023.

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit / GIZ

La GIZ, qui agit au nom du gouvernement allemand, est présente au Cameroun depuis le début des années 1960 et elle est active aujourd'hui par le biais de 20 projets nationaux et régionaux. En outre, le Cameroun est inclus dans 12 initiatives et programmes mondiaux de l'agence. Elle intervient essentiellement sur trois secteurs prioritaires : l'environnement, le climat et l'industrie forestière, la gouvernance et la décentralisation et le développement rural. L'entretien avec le bureau régional de la GIZ à Yaoundé a permis d'identifier plusieurs programmes liés au champ des migrations et de l'emploi : le *Programm Migration&Diaspora* (Programme Migration et Diaspora - PMD), le programme Widu, le *Ausbildungsinitiative für Afrika / Skills Initiative for Africa* (SIFA) et l'alliance stratégique Orange-GIZ.

Le Programme Migration et Diaspora permet la mobilisation d'une main d'œuvre qualifiée issue de la diaspora résidant en Allemagne. Ce programme ambitieux cible 22 pays dans le monde et permet la mobilisation de l'investissement de la diaspora de chaque pays cible. Il facilite en outre le retour de cette diaspora dans son pays d'origine par l'accompagnement à la recherche d'emploi et le versement d'un complément salarial reflétant les compétences acquises à l'étranger. Ce système qui peut s'apparenter à l'aide de niveau 2 du dispositif de réinsertion de l'OFII n'offre pas à l'heure actuelle de synergies possibles avec l'action pilote ERRIN-OFII en raison des critères d'éligibilité existants.

En effet, ce projet s'adresse à des candidats hautement qualifiés qui ne reflète pas le public de l'action pilote ERRIN OFII. Néanmoins, les composantes 2 et 3 du projet PMD permettent d'entrevoir des dynamiques de coopération par la mobilisation des investissements sur les entreprises portées par les candidats au retour ainsi que par la sollicitation d'appui d'expert.

Liée à la question de la mobilisation des financements et de l'investissement se trouve la plateforme Widu. Cette plateforme permet de relier porteur de projet et investisseur. Elle facilite la levée de fond et sécurise l'investissement par un cofinancement égal. En effet, chaque porteur de projet doit apporter en fonds propres une somme égale à l'investissement reçu. WIDU est opérationnelle pour le Ghana et le Cameroun uniquement. Les subventions reçues via Widu sont versées sur un compte bancaire ou un compte d'argent mobile.

En troisième lieu, l'équipe de la GIZ au Cameroun a fait mention de l'alliance stratégique avec le Groupe Orange dans le cadre d'un accord qui cible 14 pays dont le Cameroun, le Mali, le Maroc et le Sénégal. Cette alliance stratégique vise l'établissement de hubs numériques (ou Orange Digital Center) qui proposeront des formations gratuites au numérique pour les jeunes, des programmes d'incubation et des programmes d'accélération pour les entreprises liées au numérique. Ce modèle de centre est issu d'une initiative menée originellement en Tunisie et qui sera répliquée dans les quatorze pays ciblés.

Le dernier programme présenté par l'agence de la GIZ au Cameroun est *Skills Initiative for Africa* (SIFA). SIFA a deux composantes : technique et financière. La composante technique permet l'appui des structures de formation et d'emploi dans les pays membres de l'Union Africaine. La composante financière cible le Ghana, le Nigéria, le Cameroun, la Tunisie, l'Afrique du Sud, le Kenya, l'Ethiopie et le Togo. A titre d'exemple, la Facilité de financement a appuyé l'Université du Cameroun dans un projet portant sur l'innovation.

Si le programme SIFA ne présente pas d'opportunités directes en faveur des bénéficiaires de l'action pilote, il permet cependant une mise en réseau des acteurs de l'emploi au Cameroun. En effet, SIFA a créé un groupe de travail sur l'emploi et la formation professionnelle au Cameroun pour établir un dialogue et faciliter la coopération entre les acteurs. Convié à participer à ce groupe de travail, l'OFII pourra étendre sa dynamique de coopération avec les partenaires camerounais et internationaux dans le cadre de l'action pilote ERRIN-OFII.

Bureau International du Travail

Divers entretiens avec le bureau du BIT à Yaoundé et leur bureau à Kinshasa ayant sous sa compétence le Cameroun ont permis d'identifier des projets porteurs. Bien que le BIT travaille avant tout au niveau stratégique et politique, par un renforcement de capacité des services publics et par un appui à l'élaboration des politiques publiques, les partenariats pour les compétences et la migration proposent des pistes possibles de collaboration avec l'action pilote ERRIN-OFII et seront évoquées dans la partie V de ce rapport.

Il est toutefois intéressant de noter que le BIT est intervenu par le biais du programme PAE-Jeune en fournissant un appui technique aux centres de formation professionnelle dans le secteur de l'agroalimentaire sous tutelle du Ministère de l'agriculture et de l'élevage. Ces centres, répartis sur l'ensemble du territoire camerounais, ciblent les 18-35 ans et proposent des formations de deux à trois mois en entrepreneuriat et compétences de vie adaptées au secteur agricole et agroalimentaire. Ils ont, en outre, des accords avec les établissements de microfinance pour soutenir les projets d'entreprises portés par des jeunes.

Focus sur les dispositifs complémentaires

Reconnaissance des certifications des métiers

Maitre d'œuvre : BIT

Partenaires : Agences nationales de l'emploi

Couverture géographique : Congo, Cameroun, République Démocratique du Congo, République Centrafricaine, Gabon

Durée : 2020-2024

Public cible : migrants des pays signataires du partenariat, Congo, Cameroun, République Démocratique du Congo, République Centrafricaine, Gabon

Objectifs : reconnaissance des compétences et validation des acquis d'expérience pour les migrants vulnérables dans les secteurs porteurs : pétrolier, minier, agricole et bois

Programme Migration et Diaspora

Maitre d'œuvre : GIZ

Couverture géographique : 22 pays dont le Cameroun, le Maroc et le Sénégal

Durée : 2019-2022

Public cible : ressortissants étrangers qualifiés en situation régulière en Allemagne

Objectifs :
Composante 1 : retour des experts. Accompagnement dans la recherche d'emploi dans les entreprises affichant des objectifs de développement durable, versement d'un complément salarial pendant 24 mois après le retour du candidat.

Composante 2 : idée d'affaires pour le développement, appel à projet en Allemagne ciblant la diaspora avec un projet d'investissement au Cameroun. Le programme offre un accompagnement en nature, en finançant un voyage d'exploration au Cameroun et des services d'accompagnement à la création d'entreprise au Cameroun et en Allemagne à hauteur de 5 000 €.

Composante 3 : coopération avec la diaspora, mobilisation d'experts de la diaspora de courte durée pour renforcer des structures locales et faire un partage de compétences. Les missions sont de minimum 3 semaines et de maximum 6 mois.

Focus sur des dispositifs complémentaires

Dias' Invest 237

Mandataire : Ministère camerounais des relations extérieures

Maitre d'oeuvre : Siad, OFAD, Agro-PME, RMDA

Bailleur de fond : AFD

Durée : 2017-2020, appelé à être renouvelé

Public cible : ressortissants camerounais réinstallé depuis moins de 3 ans, exploitant une activité économique formelle ou informelle avec un potentiel de croissance.

Objectif :
Créer un environnement favorable aux investissements, les faciliter et les sécuriser au profit des investisseurs de la diaspora camerounaise en France.

Fonctionnement :
Sélection des lauréats par un appel à candidature. Les lauréats peuvent bénéficier d'un diagnostic du projet, d'un coaching personnalisé, d'un renforcement de compétences et d'une mise en réseau.

Pour en savoir plus :
<http://dias-invest.cm/>

4.2 Cartographie des acteurs et des dispositifs au Mali

- 4.2.1 Les acteurs nationaux P.61
- 4.2.2 Les acteurs européens P.63
- 4.2.3 Les acteurs de la réinsertion P.65
- 4.2.4 Les agences de développement P. 68
- 4.2.5 Les organisations internationales et les
acteurs de la société civile P. 70



Population : 19 077 690 habitants (Banque mondiale, 2018)

Capitale : Bamako

Villes principales : Sikasso, Koutiala, Ségou, Kayes, Mopti, Gao

Langue officielle : français

Langues courantes : mandingue (bambara, malinké, dioula), tamasheq, poular, senoufo, bobo, songhaï

Monnaie : Franc CFA

Indice de développement humain : 184e sur 189 pays (PNUD, 2019)

ACTEURS
NATIONAUX

■ MINISTÈRE DES MALIENS DE L'EXTÉRIEUR
ET DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

Dr. Boulaye Keita, Conseiller technique

■ DIRECTION GÉNÉRALE DES MALIENS DE
L'EXTÉRIEUR

M. Moussa Léo Keita, Chef du département Accueil, Information et
Orientation

■ AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

M. Sambala Sidibé, Chef du département formation et promotion de
l'emploi

M. Bréhima Sidibé, Chef du département coopération et migration

■ AGENCE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI
DES JEUNES

M. José Coulibaly, Directeur Général Adjoint

ACTEURS
EUROPÉENS

■ DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE

M. Mustapha Zlaf, Conseiller politique et migration

Mme Sophie Dagand, Chargée de programme Sécurité-Migration

■ AMBASSADE D'ALLEMAGNE

Mme Hannah Dönges, Conseillère politique

■ AMBASSADE ROYALE DE BELGIQUE

M. Robin Thiers, Conseiller politique en charge de la migration

M. Frédéric Cueppens, Ancien conseiller politique en charge de la
migration (plus en poste)

ACTEURS
EUROPÉENS

-
- AMBASSADE ROYALE DU DANEMARK
M. Lars Petersen, Premier secrétaire, point focal migration et mobilité
M. Bocar Siré Ba, Chargé de programme
 - AMBASSADE D'ESPAGNE
M. Juan Ovejero, Coordinateur général de la coopération espagnole
 - BUREAU DU LUXEMBOURG
M. Patrick Fishbach, Chef de bureau
 - AMBASSADE DES PAYS-BAS
M. Lassana Diombana, Conseiller politique et migration

ACTEURS DE LA
RÉINSERTION

-
- OIM
M. Pascal Reyntjens, Chef de mission
 - CARITAS MALI
M. Antoine Sagara, Chargé de programme
 - CARITAS INTERNATIONAL BELGIQUE
Mme Sofie de Mot, Coordinatrice réinsertion retour volontaire
Mme Jolien Visscher, Référente Mali, Sénégal, Cameroun

-
- A G E N C E F R A N Ç A I S E D E D É V E L O P P E M E N T
M. Benoit Massuyeau, Chargé de mission régional Gouvernance
 - A E C I D
M. Juan Ovejero, Coordinateur général
 - E N A B E L
M. Johan Schoors, Représentant local
 - G I Z
Mme Bettina Maier Neme, Chargée de portefeuille
 - L U X D E V
Mme Coudy Dia, Chargée de programme formation professionnelle
 - B U R E A U I N T E R N A T I O N A L D U T R A V A I L
M. Mohamed Fofana, Point focal
 - S W I S S C O N T A C T
M. Franck Merceron, Chef de mission FACEJ
 - A L T A I C O N S U L T I N G
M. Jérémie Toubkiss, Directeur de projet
Mme Estelle Briot, Consultante

Introduction

Depuis 2012, le Mali a eu à gérer un ensemble de crises politico-sécuritaires extérieures et intérieures dont les conséquences impactent la gestion des migrations dans cet Etat à la fois pays de départ, pays de transit et pays d'immigration.

Afin de faire face aux enjeux migratoires multiples, l'Etat malien a adopté la Politique Nationale de Migration (PONAM) en 2014 et un premier plan d'action a été défini pour 2015-2019. Déclinée en huit points, la PONAM intervient sur : la protection et la sécurisation des migrants et les membres de leur famille, la mise en place de mécanismes et de dispositifs de gestion appropriés pour mieux organiser la migration, l'appui à une meilleure réinsertion des migrants de retour, la valorisation du capital humain (social, culturel, technique), économique et financier des migrants, le renforcement des capacités des organisations des migrants et de la société civile, le positionnement stratégique du Mali comme carrefour ouest-africain de dialogue et de concertation sur les migrations et enfin l'amélioration des connaissances sur les migrations et la réadaptation des conditions d'entrée, de séjour et d'établissement au Mali. L'actualisation en cours de la PONAM pour 2020-2024 s'appuie sur l'évaluation du plan d'action 2015-2019.

De plus, plusieurs organismes maliens sont impliqués sur les thématiques migratoires parmi lesquels le Ministère des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine, le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur et le Centre d'information et de gestion des migrations. Ainsi, la question du retour et de la réinsertion sont pleinement pris en compte dans les politiques nationales maliennes dont les administrations sont mobilisées à plusieurs échelons pour accompagner le retour des ressortissants maliens et leur réinsertion.

Outre les autorités maliennes compétentes, l'OFII a rencontré la Délégation de l'Union européenne et les représentations diplomatiques européennes ainsi que les agences techniques de coopération. De même, l'OFII s'est rapprochée de l'OIM, de Caritas Mali, de l'équipe du Fonds Fiduciaire d'Urgence Fenêtre Sahel et Lac Tchad et d'Altai Consulting pour établir un panorama de l'aide au retour et à la réinsertion au Mali. Enfin, le Bureau International du Travail et Swiss Contact ont également été approchés afin d'approfondir la mise en œuvre de projets en matière d'insertion professionnelle et de création d'entreprise.

4.2.1. Les acteurs nationaux

Ministère des maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine / DGME

La Direction Générale des Maliens de l'Extérieur, sous tutelle du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, est chargée de la mise en œuvre de la politique nationale des migrations en traitant de plusieurs aspects notamment l'assistance administrative aux maliens de l'extérieur, la protection sociale, la réinsertion et le regroupement familial.

Dans le cadre des activités de réinsertion, un fonds est en place pour les migrants de retour offrant des perspectives de cofinancement des projets de réinsertion. Ce fond permet de mobiliser pour un individu 1,5 millions Fcfa soit 2 300 €, et pour une activité collective 5 millions Fcfa soit 7 600 € sous la forme de subvention.

Par ailleurs, la DGME travaille avec l'UNICEF dans le cadre de la prise en charge des enfants mineurs de retour, notamment de Libye et de la République Centrafricaine, qui peuvent être isolés ou accompagnés. La DGME en coopération avec l'UNICEF recherche des solutions pour la prise en charge médicale et scolaire de ces enfants.

En outre, il a été souligné à plusieurs reprises la nécessité de mettre à disposition des migrants de retour des terrains agricoles. Dans ce cadre, la DGME travaille avec la chambre d'agriculture au Mali, l'AFRICAM, et les collectivités territoriales pour faciliter la réinstallation en milieu rural. Un projet a été mis en place avec l'Italie permettant le versement de subvention aux migrants à hauteur de 150 000 Fcfa (230 €) jusqu'à la génération de revenus par leurs activités agricoles.

Enfin, la DGME est revenu sur la nécessité de mener des campagnes de sensibilisation sur les programmes de retour et de réinsertion. Deux campagnes ont été pris en exemple : une première campagne de sensibilisation menée en France auprès des centres d'hébergement et des acteurs de la société civile en s'adressant à la diaspora malienne et une deuxième campagne d'échanges interprofessionnels en Allemagne permettant notamment la visite des centres d'hébergement et des rencontres avec des conseillers retours. La DGME souligne le besoin d'entretenir des messages réguliers à destination de la diaspora afin de diffuser une information adéquate et juste sur les programmes de retour et de réinsertion.

ANPE

L'Agence Nationale pour l'Emploi accompagne les usagers dans leur accès à l'emploi via plusieurs dispositifs. S'agissant de l'entrepreneuriat, l'ANPE propose deux offres, l'une qui inclut une formation et une aide à l'installation et l'une qui propose uniquement des formations à l'entrepreneuriat. De plus, l'ANPE soutient les entrepreneurs issus de ses programmes dans l'accès aux financements dans le secteur bancaire. Par ailleurs, l'ANPE a un programme de placement professionnel par le biais de stages en entreprise, au Mali et à l'étranger. Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier d'avantages fiscaux. Ces stages sont d'une durée de six mois renouvelables trois fois.

Par ailleurs, en tant que service public d'emploi, l'ANPE intervient sur les questions de migration professionnelle notamment pour répondre aux besoins en matière de main d'œuvre dans les entreprises étrangères. L'ANPE est aussi membre de l'Association Mondiale des Services Publics d'Emploi, de l'Association Africaine des Services Publics d'Emploi et collabore avec l'OCI.

APEJ

L'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes est un établissement public doté d'une autonomie de gestion et qui dépend du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. L'APEJ s'adresse aux jeunes entre 15 et 40 ans de tout niveau de scolarisation et de nationalité malienne.

Un premier volet d'action est le renforcement de l'employabilité des jeunes par la mise en œuvre de formations professionnelles en alternance ciblant entre 3000 et 5000 jeunes par an. Ce programme de placement professionnel auprès des entreprises propose une prise en charge par l'APEJ des indemnités de stage, prise en charge partielle dans le secteur privé et complète dans le secteur public, sur une durée de un an. En outre, l'APEJ intervient à travers des programmes de reconversion professionnelle et d'apprentissage en proposant notamment des kits d'installation aux jeunes pour la création d'entreprise en argent liquide.

Un deuxième volet d'action est le développement de l'entrepreneuriat des jeunes avec des campagnes de sensibilisation dans les écoles et les universités. Les conseillers de l'APEJ ont bénéficié aussi de formations sur des outils d'entrepreneuriat créés par le BIT.

Le troisième volet d'intervention est le renforcement des financements des projets menés par les jeunes en facilitant l'accès aux crédits. L'APEJ offre, à ce titre, des documents de garantie à destination du réseau bancaire.

L'APEJ met aussi en œuvre les chantiers-écoles HIMMO. Il s'agit principalement de travaux publics qui permettent la formation des jeunes par l'apprentissage sur les chantiers, tels que le pavage ou la réalisation de routes et de pistes.

En tant qu'organisme public, l'APEJ entretient un grand nombre de partenariats. Avec la Banque Mondiale, ils mettent en œuvre le PROCEJ qui cible les jeunes déscolarisés pour les accompagner dans l'entrepreneuriat avec la fourniture de kits d'installation. Toujours avec la Banque Mondiale, l'APEJ réalise un projet d'appui à l'agro-pastoralisme.

L'APEJ a une coopération avec LuxDev dans les régions de Ségou et de Sikasso sur l'accompagnement et le financement des projets d'entreprise de jeunes issus de l'apprentissage. Depuis le lancement de ce projet, plus de 2 300 jeunes ont été bénéficiaires.

Enfin, l'APEJ est mobilisée sur le projet EJOM qui est financé par le Fond Fiduciaire d'Urgence et mis en œuvre par SNV, ICCO et Waste. Ce projet a un quota de 15% de migrants de retour sur le nombre total de bénéficiaires par an. Il est envisageable pour l'OFII de référer les bénéficiaires du dispositif ERRIN-OFII vers ce projet s'ils répondent aux critères d'éligibilité.

4.2.2. Les acteurs européens

La représentation de l'OFII au Mali a pu rencontrer la Délégation de l'Union européenne et les représentations diplomatiques de l'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, de l'Espagne, du Luxembourg et des Pays-Bas. Les représentations de la Norvège, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse n'ont pas donné suites aux sollicitations de l'OFII. Les activités de retour et de réinsertion étant traitées essentiellement par des ministères autres, les entretiens réalisés ont permis de revenir avant tout sur les programmes bilatéraux de coopération et d'approfondir l'inventaire des projets susceptibles d'offrir une complémentarité d'action. Il est à noter cependant qu'une majorité des programmes de coopération se terminant en 2020, cet inventaire reste incomplet étant suspendu par les discussions en cours pour leur renouvellement.

La Délégation de l'Union européenne, représentée par M. Zlaf, a présenté les enjeux migratoires au Mali du point de vue de l'espace européen. Il a rappelé ainsi que la migration constitue un domaine d'action prioritaire de la politique extérieure de l'Union Européenne qui a investi plus de 250 millions € au Mali sur ce secteur. Il a précisé en outre que l'instrument de l'article 8 des accords de Cotonou permet de faciliter les échanges entre l'Union Européenne et les Etats africains dont le Mali autour d'un certain nombre de thèmes dont la migration.

L'Ambassade d'Allemagne, représentée par la première conseillère, Hannah Dönges, est revenue sur les différents programmes de réinsertion mis en œuvre au Mali dont le REAG/GARP et StartHilfe Plus auxquels s'ajoute l'action pilote ERRIN-OFII dont l'Allemagne est signataire. A ce titre, 3 ressortissants maliens ont été référés par l'Allemagne depuis le lancement de l'action pilote.

Les conseillers politiques entrant et sortant de l'Ambassade de Belgique, qui ont démontré leurs intérêts pour l'action pilote ERRIN-OFII, ont précisé que le programme pluriannuel de coopération bilatérale belge prend fin en 2020. A ce titre, des pistes immédiates de collaboration ne sont pas envisageables.

Le Danemark est un des Etats signataires de l'action pilote ERRIN-OFII et peut donc avoir recours au dispositif de l'OFII. L'entretien avec l'Ambassade du Danemark a permis d'approfondir d'avantage le programme de coopération bilatérale du Danemark au Mali. Il s'étend de 2017 à 2022 et intervient sur trois thématiques : la décentralisation, la coexistence pacifique et le secteur privé. S'agissant de ce dernier volet, un fonds d'appui à la création d'entreprise par les jeunes (FACEJ) a été mis en place dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à Swiss Contact.

Représentée par le chef de la coopération espagnole, l'Espagne a expliqué que les activités de retour et de réinsertion espagnoles au Mali dépendaient du Ministère de la Sécurité Sociale et de la Migration. Ils ont cependant précisé que la sous-direction générale pour les affaires humanitaires et la migration a octroyé à l'OIM 500 000 € pour l'exécution d'un programme de retour volontaire de 50 ressortissants maliens depuis l'Espagne. Ce programme débuté en décembre 2019 a eu à ce jour un seul bénéficiaire. Par ailleurs, il a été indiqué que le cadre de coopération bilatérale actuel prenait fin en 2020 et doit être renouvelé pour la période 2021-2024.

Le chef du Bureau du Luxembourg qui n'avait pas une connaissance préalable d'ERRIN, a démontré son intérêt pour ce réseau et pour l'action pilote ERRIN-OFII dont le Luxembourg est bénéficiaire. Par ailleurs, comme pour la Belgique et l'Espagne, il a été précisé que le programme indicatif de développement pluriannuel se clôture en 2020 et que les discussions sont en cours pour son renouvellement.

Représentée par M. Diombana, conseiller politique et migration, l'ambassade des Pays-Bas a expliqué soutenir le lancement d'un projet sur la lutte contre la traite des êtres humains et la lutte contre la migration irrégulière au Mali en 2021. En outre, ils appuient la brigade de lutte contre la traite et le trafic de migrants en coopération avec l'Espagne et la France. Enfin, il a été précisé que les Pays-Bas ont coopéré avec le Danemark et la DGME sur un projet de réinsertion des migrants de retour, PARMII.

4.2.3. Les acteurs de la réinsertion

OIM

L'OIM au Mali est impliqué dans une diversité d'activités de retour volontaire et d'aide à la réinsertion. Une majorité d'entre elles sont financées et coordonnées de façon bilatérale avec les Etats européens dont la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne et le Grèce. Par ailleurs, l'OIM est active dans le cadre de l'initiative conjointe UE-OIM dans des activités de retour humanitaire et de retour volontaire et de réinsertion depuis le Niger et la Libye. Depuis mai 2017, un total de 21 000 personnes ont été assistées pour leur retour au Mali.

L'OIM a souligné l'importance d'une mise en uniformité des services de réinsertion. Ainsi, si les approches utilisées par chaque acteur de la réinsertion apparaissent similaires par la prise en compte des besoins individuels, l'écart dans les montants alloués demeure conséquent. A ce sujet, l'OIM souligne que dans le cadre de l'initiative conjointe UE-OIM chaque individu reçoit 1200 €.

Enfin, il a été observé qu'au Mali un grand nombre d'acteurs plus ou moins récents apparaissent sur la scène migratoire et qu'il est nécessaire de travailler sur le renforcement de capacité des acteurs régionaux et nationaux dont la Direction Générale des Maliens de l'Extérieur et le Ministère de la Solidarité et de la Protection Civile.

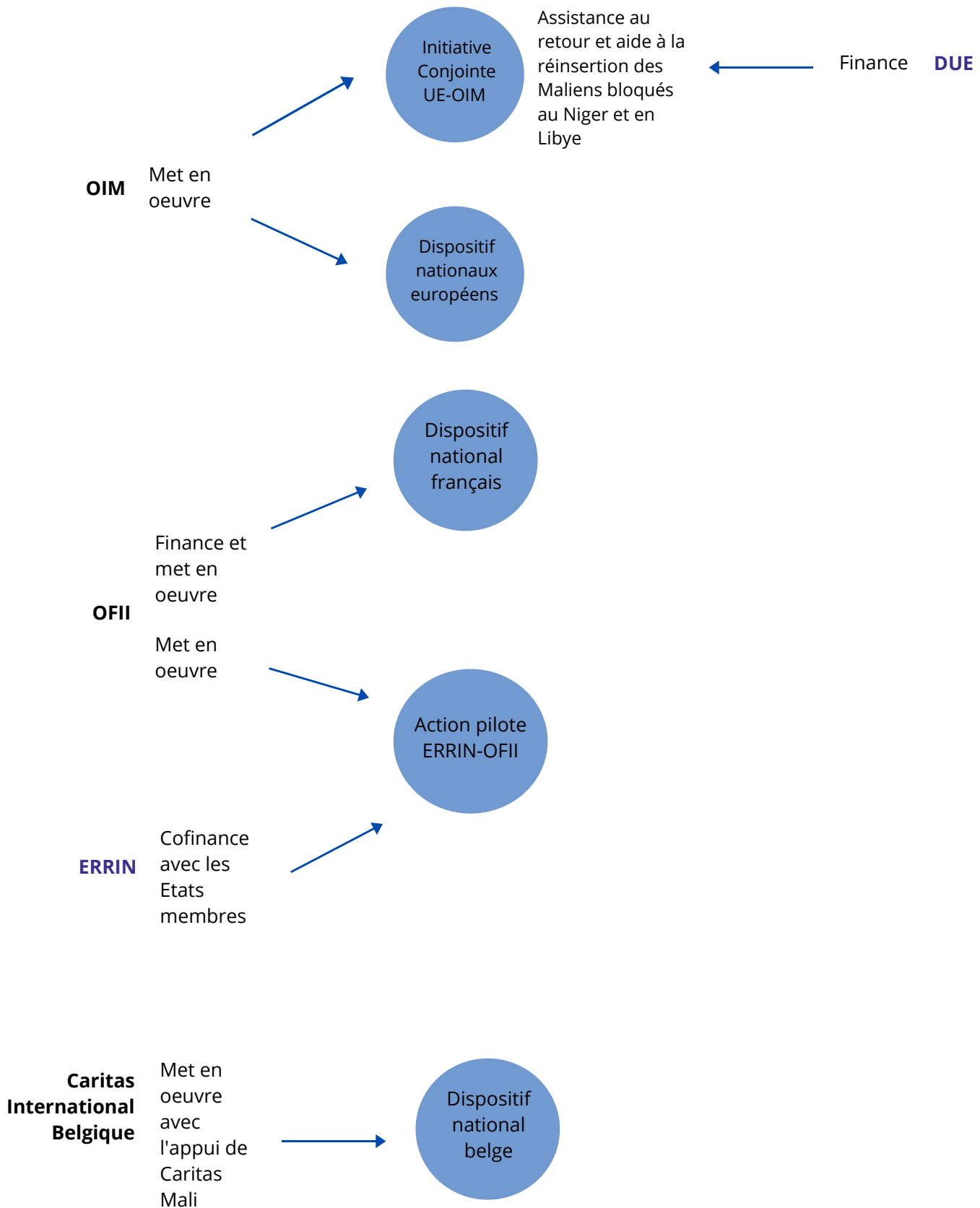
Caritas Mali

Caritas Mali est l'opérateur de Caritas Internationale Belgique au Mali pour la mise en œuvre du programme national belge de retour volontaire et d'aide à la réinsertion.

En outre, l'organisation coordonne la maison des migrants à Gao en coopération avec l'OIM. Cet espace permet l'accueil des migrants en transit vers le Maghreb ou refoulés à la frontière. Elle propose une offre de soin et une assistance juridique en cas d'arrestation et de détention. Ils ont par ailleurs développé des activités pour le soutien des jeunes femmes souhaitant s'extraire d'un réseau de prostitution. Enfin, ils ont mis en place des formations à l'entrepreneuriat qui ont notamment permis à plusieurs personnes de renoncer à leur projet migratoire tout recevant un financement pour leur entreprise. En 2019, la maison des migrants de Gao a accueilli 903 migrants de 20 nationalités dont 848 migrants originaires de l'Afrique de l'Ouest. Caritas Mali soutient une deuxième maison des migrants à Sévaré, cependant son activité est plus réduite en raison d'un manque de moyens financiers. Ils ont en outre le projet d'ouvrir un espace similaire à Bamako en partenariat avec d'autres organisations non gouvernementales.

Enfin, Caritas Mali a mis en avant un projet de sensibilisation des jeunes sur les risques de la migration irrégulière en partenariat avec la conférence épiscopale italienne.

Panorama des acteurs de la réinsertion au Mali



Dans la continuité de ce projet, ils travaillent avec VIS sur la formation professionnelle dans l'élevage et l'agriculture dans les régions de Kayes, Bamako, Sikasso et Mopti ciblant les jeunes n'ayant pas encore fait l'expérience de la migration.

Altai Consulting

Le cabinet de consultance a été recruté pour le suivi et l'évaluation du Fonds Fiduciaire d'Urgence sur les fenêtres Sahel Lac Tchad et Corne de l'Afrique. A ce titre, Altai Consulting a travaillé au Mali sur les activités de l'OIM en matière de retour et de réinsertion ainsi que sur le projet EJOM mis en œuvre par la SNV avec l'APEJ. L'OIM a mis en place un système de référencement dans le cadre des activités de réinsertion vers le projet EJOM qui a un quota cible de 15% de migrants de retours parmi les bénéficiaires.

Altai Consulting souligne la différence en matière de profil entre les migrants pris en charge par l'OIM et ceux bénéficiaires du dispositif national de l'OFII et de l'action pilote ERRIN-OFII. En effet, l'OIM intervient principalement via l'Initiative conjointe UE-OIM qui cible les migrants bloqués sur la route de la Méditerranée centrale et qui n'ont pas pu mener à bien leur projet migratoire. En outre, l'écart en termes de nombre de bénéficiaires est considérable ne permettant pas les mêmes actions en matière de réinsertion.

Néanmoins, l'évaluation menée par Altai Consulting a permis de réaliser plusieurs constats et de produire un certain nombre de recommandations. En premier lieu, il a été observé que l'accompagnement apparaît central dans la réussite d'un projet de réinsertion tout en constatant que la fin du suivi peut générer un sentiment d'abandon, une augmentation du risque d'échec, et possiblement une volonté de ré-émigrer chez le bénéficiaire. Les récipients d'une aide à la réinsertion voient une amélioration de leur situation économique immédiate, toutefois celle-ci n'est pas forcément supérieure à celle précédant leur départ. Il a été observé à ce titre que la fourchette des montants de réinsertion oscille entre 1 500 € et 2 000 € en moyenne par migrant de retour et paraît trop faible pour maximiser les chances d'une réinsertion durable.

S'agissant de l'exercice du référencement ou de l'orientation des bénéficiaires vers des projets complémentaires, le cabinet de consultance relève un certain nombre d'obstacles. Les projets peuvent avoir différents critères d'éligibilité des bénéficiaires, calendrier d'exécution et zones d'intervention. En outre, le manque de communication et de coordination entre les acteurs de la migration et ceux du développement et de l'emploi peut constituer un frein. L'initiative de la Délégation de l'Union européenne au Mali en collaboration avec le gouvernement de mettre en place un "cluster migration" rassemblant les autorités maliennes et les partenaires techniques et financiers concernés par le sujet est une première étape prometteuse pour remédier à cette difficulté. Enfin, Altai Consulting fait état du manque d'un panorama complet et actualisé des projets et acteurs.

4.2.4. Les agences de développement

AECID

L'AECID accompagne le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine dans la mise en œuvre d'un cluster Migration auquel l'OFII a été convié. Ce cluster a pour objectif de favoriser les échanges et les coordinations entre les acteurs impliqués dans l'ensemble des sujets migratoires pris en compte dans le cadre de la nouvelle politique nationale des migrations de l'Etat malien. La mise en place de ce cluster répond à l'évaluation de la précédente politique nationale des migrations qui recommandait une meilleure coordination des initiatives impliquant les départements ministériels, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile et les collectivités territoriales.

Depuis février 2018, l'AECID met en œuvre une action de coopération déléguée avec la Délégation de l'Union européenne sur un financement du Fonds Fiduciaire d'Urgence. Ce projet, dont le budget atteint 3,2 millions €, se concentre sur la sensibilisation et la communication sur les risques de la migration irrégulière ainsi que sur la promotion de la migration dans l'espace CEDEAO. Ce projet a sensibilisé plus de 70.000 migrants potentiels au Mali sur les risques et dangers de la migration irrégulière et a subventionné 39 organisations de la société civile malienne en intervenant principalement dans les régions de Kayes, Sikasso et le District de Bamako.

AFD

Les activités de l'AFD sur la gouvernance au Mali couvrent cinq secteurs : la gouvernance financière, la réforme de l'Etat et la décentralisation, les médias et le processus démocratique, la justice et les migrations et la diaspora. S'agissant de ce dernier élément, les actions se concentrent en un projet, *Diaspora 2*, qui est en place au Mali et au Sénégal. Ce projet a deux composantes.

La première a pour objectif de mobiliser l'investissement de la diaspora afin qu'il soit orienter sur des besoins communautaires. L'échelle d'intervention est donc intercommunale ou inter-villageoise et l'AFD intervient par le biais d'un cofinancement de l'investissement à part égale avec la diaspora. Cette composante a débuté en 2014 et la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la cellule technique de co-développement rattachée à la DGME. 50 projets communautaires sont ciblés et à l'heure actuelle 20 ont été sélectionnés. Un deuxième appel à projet est attendu en 2021 pour 20 projets supplémentaires.

La seconde composante du projet *Diaspora 2* est l'accompagnement de jeunes Maliens dans leur projet d'entreprise au Mali. Les candidats doivent être de retour depuis moins de trois ans au Mali ou être résident en France pour être éligibles.

La sélection s'effectue par un appel à candidature et les lauréats sont accompagnés par un consortium d'incubateurs au Mali, Malinnov. Cette composante a débuté en 2020. Elle ne permet pas une évaluation de l'efficacité du dispositif. Cependant, les critères d'éligibilité et l'accompagnement proposé permet d'envisager l'orientation des bénéficiaires de l'action pilote ERRIN-OFII vers ce programme au terme de l'accompagnement de l'OFII. Cette orientation dépendra avant tout du projet de réinsertion et du profil du bénéficiaire.

ENABEL

ENABEL intervient au Mali dans une zone unique : la région de Koulikoro. Leur programme bilatéral de coopération se décline en quatre projets liés à l'assainissement, le soutien à la sécurité alimentaire, l'appui à l'élevage et la formation et l'appui à l'école nationale d'administration. En raison de la zone géographique restreinte et des secteurs d'intervention, les activités d'ENABEL ne permettent pas d'envisager une coopération immédiate dans le cadre de l'action pilote.

GIZ

La GIZ intervient au Mali principalement dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau, de l'assainissement et de la gouvernance. Cependant, entre 2017 et 2019, l'agence de coopération allemande a mis en œuvre deux actions dans les régions de Kayes et de Gao ciblant les migrants de retour. Ces actions se concentraient sur la création d'emploi et l'entrepreneuriat dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pisciculture. Si ces actions n'ont pas été appelées à être renouvelées, un nouveau projet a été lancé en août 2020 dans les régions de Kayes, de Ségou et de Bamako ciblant les réfugiés et les populations déplacées tout étant inclusif des populations locales et potentiellement ouvert aux retournés.

Par ailleurs, sur un cofinancement de l'Union européenne et du BMZ, la GIZ met en œuvre, avec Expertise France, un projet de coordination Sud-Sud : *Maßnahme zur Süd-Süd-Kooperation im Migrationsbereich* (Projet RECOSA). Il vise à renforcer la gestion des migrations entre le Maroc, le Mali, le Sénégal et la Côte d'Ivoire avec trois volets d'action. En premier lieu, il favorise la mobilisation des diasporas des trois pays subsahariens au Maroc pour orienter leurs investissements sur des activités structurantes. En outre, il vient en appui à la mise en place d'un système de gouvernance régionale de la migration et enfin il facilite la mobilité sud-sud en s'adressant à un public varié incluant les volontaires, les jeunes professionnels et les étudiants. Ces derniers pourront bénéficier d'un programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat disponible dans les quatre pays cibles dont le Mali.

LuxDev

LuxDev assure le rôle de coordinateur des partenaires techniques et financiers dans le domaine de la formation et de l'insertion professionnelle au Mali. La coopération bilatérale luxembourgeoise est active dans ce secteur par le biais du projet MLI/022 mis en œuvre dans les régions de Ségou et de Sikasso. Il s'appuie sur l'APEJ et les instituts de microfinance via une convention de partenariat pour faciliter l'insertion professionnelle. LuxDev alimente ainsi un fonds dédié aux jeunes de moins de quarante ans issus de l'apprentissage et souhaitant créer leur entreprise. Les prêts peuvent atteindre les 3 000 € avec un taux d'intérêt de 14%. Les jeunes éligibles bénéficient via l'APEJ, outre l'accès à des microcrédits, d'un accompagnement dans la création de l'entreprise sur douze mois. Néanmoins, ce projet se clôture prochainement, le programme indicatif de coopération luxembourgeois se terminant en 2020. Son renouvellement est en cours de discussion avec les autorités maliennes.

4.2.5. Les organisations internationales et la société civile

Bureau International du Travail

Le Bureau International du Travail intervient comme mandataire du gouvernement malien et exécute des projets de partenaires internationaux. S'agissant de la coopération avec les autorités maliennes, le BIT a réalisé un renforcement de capacité auprès de l'APEJ et de l'ANPE en formant notamment leurs conseillers sur les outils d'entrepreneuriat pour les jeunes et sur la reconversion professionnelle, dont le GERME. Avec une logique d'intervention similaire, le BIT est intervenu auprès d'acteurs de la société civile dont 4EConform, opérateur de l'OFII au Mali.

Swiss Contact

Swiss Contact met en œuvre le FACEJ qui est un fonds dédié à l'accompagnement des jeunes dans la création d'entreprise. L'ONG travaille avec une trentaine de facilitateurs en charge d'identifier les jeunes et de les accompagner dans la rédaction d'un plan d'affaire qui est soumis à un comité de sélection pour l'obtention du financement. Si le plan d'affaire est approuvé, le jeune reçoit le financement sous la forme d'un prêt dont le montant varie selon le statut de l'entreprise (préexistante ou en cours de création). Le FACEJ cible l'accompagnement de 1 100 jeunes d'ici à 2022. A ce jour, 600 projets d'entreprise ont été validés dont 300 ont été financés. Malgré la position favorable de l'Ambassade du Danemark, bailleur de fonds du projet, Swiss Contact n'entrevoit pas de collaboration avec l'OFII dans le cadre de l'action pilote ERRIN-OFII. En effet, le projet ayant reçu un très grand nombre de candidatures, il n'est pas apparu nécessaire de garantir un accès aux migrants de retour sans toutefois les exclure du programme. Ainsi, si les profils des bénéficiaires de l'action pilote ERRIN-OFII répondent aux critères d'éligibilité du programme, ils pourront y déposer leur candidature.

Focus sur des dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat au Mali

FACEJ - Fonds d'Appui à la création d'entreprise par les jeunes

Maitre d'oeuvre : Swiss contact

Couverture géographique :

Bamako, Sikasso, Ségou et Tombouctou

Durée : 2019-2022

Public cible : hommes de moins de 30 ans et femmes de moins de 35 ans

Critères d'éligibilité :

- Possession d'un certificat d'aptitude professionnelle (peut prendre la forme d'un certificat de compétences signé par un employeur)
- Le secteur d'activité de l'entreprise ne relève pas du commerce général.

Fonctionnement :

Les facilitateurs (structures de la société civile et incubateurs) identifient les jeunes éligibles et les accompagnent dans la création d'un plan d'affaires. Ce plan d'affaire est soumis à un comité de sélection pour l'obtention d'un financement. L'équipe projet et des experts du secteur des affaires et du secteur bancaire siègent à ce comité.

Offre de financement : prêt

- 2 millions Fcfa (3000 €) pour les start-up
- 5 millions Fcfa (7600 €) pour les entreprises préexistantes

Durée de l'accompagnement :

- 18 mois pour les start-up
- 12 mois pour les entreprises préexistantes

Pour en savoir plus :

www.facej.org

Focus sur des dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat au Mali

EJOM - L'Emploi des Jeunes crée des Opportunités ici au Mali

Maitre d'oeuvre : APEJ, SNV, ICCO, Waste

Couverture géographique :

Bamako, Kayes, Koulikoro, Gao

Durée : 2019-2022

Public cible : jeunes de moins de 40 ans.
Quota de 15% pour les migrants de retour.

Secteurs d'activité des entreprises :

- Horticulture
- Gestion des Déchets
- Agroalimentaire
- Artisanat

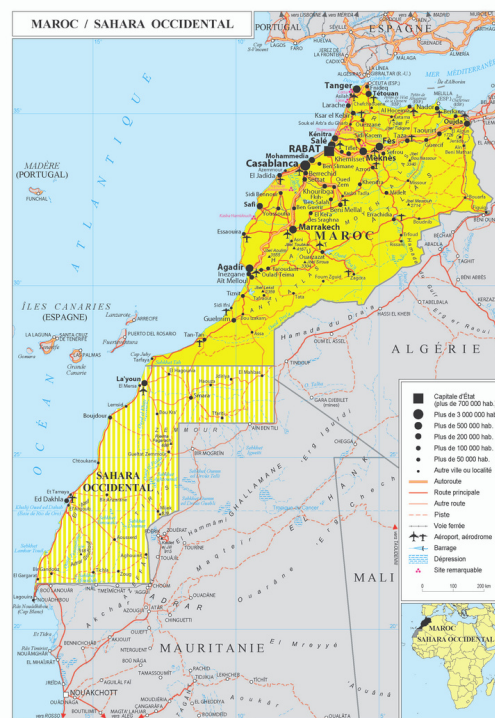
Sélection :

Sélection par appel à candidature. Les lauréats reçoivent une formation en compétence de vie et entrepreneuriat.

Offre de financement : subvention sous la forme de kit de démarrage à hauteur de 300 000 Fcfa (460 €) versé en deux tranches, première tranche de 210 000 Fcfa (320 €) au démarrage du projet et une seconde tranche de 90 000 Fcfa (140 €) à la suite du contrôle des dépenses de la première tranche.

4.3 Cartographie des acteurs et des dispositifs au Maroc

- 4.3.1 Les acteurs nationaux P.78
- 4.3.2 Les acteurs européens P.78
- 4.3.3 Les acteurs de la réinsertion P.79
- 4.3.4 Les organisations internationales P.83



Capitale : Rabat

Villes principales : Casablanca, Fès, Tanger, Meknès, Marrakech, Salé, Agadir

Langues officielles : arabe, tamazight

Langues courantes : arabe dialectal (darija), langues berbères, français (commerce, politique, diplomatie)

Monnaie : dirham marocain 1 euro = ± 10,90 MAD

Population : 35,7 millions d'habitants (2018)

Indice de développement humain : 123e (classement 2018)

Taux de chômage (selon la définition du BIT) : 9,8 % de la population active

ACTEUR
NATIONAL

■ ANAPEC

M. Yayha Oukach, Directeur des prestations

Mme Naima Barri, Cheffe du service emploi salarié

M. Hicham Tajeddine, Chef du service auto emploi

ACTEURS
EUROPÉENS

■ DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE

Mme Anne Simon, Responsable de programmes

■ AMBASSADE D'ALLEMAGNE

Dr. Barbara May, Conseillère affaires de migration

■ AMBASSADE DE NORVÈGE

M. Knutt Brattvik, Conseiller juridique et affaires migrations

■ AMBASSADE DES PAYS-BAS

M. Willem Verstegen, Deuxième secrétaire

Mme Farida Benali, Conseillère pour la migration

ACTEURS DE LA
RÉINSERTION

-
- CEFA
Mme Erika Ramanzini, Représentante pays
 - FONDATION ORIENT - OCCIDENT
Mme Nadia Tari, Coordinatrice des programmes
 - CARITAS INTERNATIONAL BELGIQUE
Mme Sandra Fernandez, Référente Maroc
 - OIM
M. Bawele Tchalim, Chargé de projet
Mme Yousra Bennani, Chargée de projet
 - FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE FENÊTRE
AFRIQUE DU NORD
Mme Laura Cartanya, Program Manager, facilité de retour
Mme Angela Lella, Point focal Maroc
M.. Mirko Kreibich, Gestionnaire adjoint du FFU NoA
Mme Fleuth Leferink, Unité de migration, centre d'expertise
technique
Mme Elisabetta La Gala, Point focal Tunisie

ORGANISATIONS
INTERNATIONALES ET
ONGS

-
- GIZ
M. Julien Cesana, Conseiller technique principal
Mme Stéphanie Schrade, Chargée des espaces EIMA (plus en
poste)
 - ENABEL
M. Abderrahmane El Bhioui, Chargé de programme
Mme Ana Polanco Porras, Chargée de programme

ORGANISATIONS
INTERNATIONALES ET
ONGS

■ AFD

M.Olivier Kaba, Responsable d'équipe projets migrations

■ EXPERTISE FRANCE

Mme Aurore Lhomme, Chargée de projet département
gouvernance démocratique et droits humains, pôle migrations

■ BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

M. Abderrahim Amraoui, Coordinateur national AMEM/THAMM
Mme Aurélia Segatti, Gestionnaire de projet THAMM

■ ICMPD

Mme Ana Feder, Chargée de portefeuille régional

Introduction

Une série de réformes clés dans les années 1990 ont permis d'assurer une stabilité politique au Maroc qui a résisté aux bouleversements profonds subis par ses voisins lors des révolutions du printemps arabe de 2011. Cependant, l'Etat marocain a tout de même fait face à des revendications populaires et a adopté en réponse une nouvelle constitution en 2011 incluant le renforcement de l'état de droit et d'avantage de principes égalitaires. Le pays a connu par ailleurs un essor économique important, son revenu intérieur brut ayant doublé entre 2000 et 2017 bien que sa croissance économique a fortement ralenti depuis 2011. Cependant, le pays doit faire face un taux de chômage de plus en plus important, conséquence du ralentissement de la croissance économique.

S'agissant du domaine des migrations, le Maroc a adopté une nouvelle politique migratoire en 2013 sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI mettant en place le Ministère Délégué Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration.

Impliqué dans les thématiques migratoires sur le continent africain, le Maroc, qui a rejoint l'Union Africaine en 2017, a présenté un Agenda Africain pour la Migration en 2018 faisant de la migration un élément clé de la coopération Sud-Sud. De même, le Maroc s'est engagé avec l'Union européenne par le biais d'un Partenariat de Mobilité établi en 2013 et dans le cadre du Programme d'appui aux politiques migratoires signé en décembre 2017. La stratégie nationale marocaine pour la migration se traduit donc par une coopération plus étroite avec les Etats africains pour une meilleure intégration des ressortissants étrangers sur son territoire et une gestion renforcée des flux migratoires et par le développement d'accords avec l'Union Européenne pour la mobilité de ses propres ressortissants. Il est à noter que cette stratégie n'inclut pas de provisions spécifiques pour le retour des marocains de l'étranger, ceux-ci ne font donc pas l'objet de traitement différencié de la part des autorités marocaines.

Reflétant cet état de fait, l'ensemble des acteurs consultés par l'OFII dans le cadre de cette cartographie ont souligné l'importance de réinsérer les Marocains de retour de l'étranger dans le tissu administratif marocain. Faisant écho à cela, l'OFII a entrepris un projet de convention avec l'ANAPEC permettant aux Marocains résidant à l'étranger et de retour au Maroc de mieux bénéficier des services de cette agence. Dans le cadre de cette cartographie, outre l'ANAPEC, l'OFII a approché la Délégation de l'Union européenne et les représentations européennes, les agences techniques de développement, les acteurs principaux de la réinsertion et les organismes de la société civile.

4.3.1 Acteur national

ANAPEC

L'agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences, l'ANAPEC, ne propose pas de services différenciés aux Marocains de retour de l'étranger ceux-ci étant assimilés au droit commun à l'exception des espaces EIMA. Dès lors, le parcours d'un usager dans l'agence d'emploi publique débute par un entretien d'évaluation des besoins et de définition du parcours, vers l'emploi salarié ou bien vers la création d'entreprise. Afin de renforcer les compétences de ses usagers et de les accompagner dans des reconversions professionnelles, l'ANAPEC propose un éventail important de formations professionnelles, en présentiel ou à distance en s'appuyant sur des partenariats avec des organismes internationaux tels Microsoft et Open Class Room. En raison des difficultés posées par la pandémie du Covid-19, l'ANAPEC a dû adapter ses services en renforçant son offre et ses outils accessibles en ligne. Cette mise en ligne de ses prestations peut bénéficier aux Marocains résidants à l'étranger qui envisagent de rentrer au Maroc qui pourraient les utiliser au préalable de leur retour. Les représentants de l'ANAPEC ont souligné néanmoins la difficulté de sensibiliser et d'atteindre un public de Marocains résidant à l'étranger ou un public vulnérable. Ils ont mis en exergue la nécessité d'élaborer des campagnes de communication s'appuyant sur les outils numériques afin de toucher le plus grand nombre.

4.3.2 Acteurs européens

La représentation de l'OFII a pu rencontrer la Délégation de l'Union européenne au Maroc et s'est entretenu avec l'Ambassade d'Allemagne, l'Ambassade royale de Norvège et l'Ambassade des Pays-Bas. Les ambassades des autres Etats membres d'ERRIN au Maroc n'ont pas donné de suites favorables aux sollicitations de l'OFII.

Représentée par Mme Simon, la Délégation de l'Union européenne a évoqué ses actions en matière de migration au Maroc. Actuellement, l'aide à la réinsertion ne constitue pas une priorité du portefeuille migration de la DUE, les activités de retour et de réinsertion faisant l'objet de relations bilatérales entre l'Etat marocain et les Etats européens. La DUE soutient principalement les activités de l'OIM via l'Initiative Conjointe pour la protection et la réintégration des migrants - Afrique du Nord qui prévoit le retour de 700 ressortissants marocains depuis les Etats européens. Elle recommande de s'appuyer sur les systèmes nationaux existants plutôt que d'avoir recours à des dispositifs ad-hoc. Un sous-comité au retour a été mis en place au Maroc avec les ministères marocains concernés, et la participation de l'OFII à ce sous-comité a été suggérée par la DUE.

Mme May, conseillère politique, a représenté l'Ambassade d'Allemagne au cours d'un entretien. Faisant écho à la position de la DUE, elle a recommandé de prendre attache avec la Ministre déléguée en charge des Marocains résidant à l'étranger. Elle a spécifié toutefois que la crise sanitaire a mobilisé l'ensemble des moyens ministériels marocains. S'agissant des liens entre la réinsertion et le développement, le travail de la GIZ a été mis en avant, l'organisation étant présente à l'étranger et dotée de moyens financiers pour mettre en œuvre des activités de réinsertion.

M. Brattvik, conseiller juridique et affaires migrations, a représenté l'Ambassade royale de Norvège au cours d'un entretien. La Norvège utilise le prestataire de service d'ERRIN pour la mise en œuvre de la réinsertion au Maroc, il s'agit ici de Caritas International Belgique et de son opérateur la Fondation Orient-Occident. Au regard de la coopération, M. Brattvik a évoqué le lancement d'un projet de coopération centré sur la pisciculture auquel les Marocains de retour de Norvège pourrait participer. Ce projet inclura des formations par des professionnels norvégiens de la pisciculture. Il est à noter cependant que le contexte sanitaire a suspendu la mise en œuvre du projet.

M. Verstegen, deuxième conseiller aux affaires politiques, et Mme. Benali, conseillère pour la migration, sont intervenus comme représentants de l'Ambassade des Pays-Bas. A ce titre, ils ont fait valoir le rôle de l'OIM en tant que partenaire clé du dispositif néerlandais de retour et de réinsertion tout en spécifiant que les Pays-Bas ne proposent pas d'aide au retour et à la réinsertion au Maroc.

4.3.3 Acteurs de la réinsertion

Fonds Fiduciaire d'Urgence - Fenêtre Afrique du Nord

Le FFU-NoA intervient au Maroc par le biais de sept programmes nationaux et sept programmes régionaux. Au total, c'est une enveloppe de 235 millions € qui a été allouée au Maroc sur le FFU-NoA à laquelle se rajoute divers autres instruments de financement européens. Les programmes nationaux et régionaux mis en œuvre travaillent sur de multiples facettes de la migration via l'appui à la gestion des frontières, la régionalisation des politiques migratoires, la lutte contre les réseaux criminels d'exploitation des migrations, le regard porté sur les migrants en transit au Maroc et l'assistance directe aux migrants.

Sur ce dernier point, le FFU-NoA intervient au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Libye et en Egypte via l'Initiative Conjointe UE-OIM Afrique du Nord et par la Facilité pour la protection et la réinsertion des migrants en Afrique du Nord dotée d'un budget de 10 millions € visant la réinsertion des nationaux de ces états. L'Initiative conjointe UE-OIM Afrique du Nord, quant à elle, assiste le retour et la réinsertion des migrants subsahariens et originaires de la Corne de l'Afrique en transit dans ces Etats.

L'enveloppe budgétaire de l'Initiative conjointe UE-OIM au Maroc est de 34 millions € jusqu'en avril 2021. Un complément budgétaire de 24 millions € a été décidé portant le total à 58 millions € afin d'opérer les retours jusqu'en avril 2021 et d'appuyer la réinsertion jusqu'en juin 2022.

OIM

L'OIM opère l'aide au retour et l'aide à la réinsertion au Maroc pour les dispositifs nationaux européens et dans le cadre de la Facilité pour la Protection des Migrants et la Réintégration en Afrique du Nord. Ce projet, financé par le FFU-NoA, offre une aide à la réinsertion individuelle, collective ou communautaire selon les critères d'éligibilité. Au Maroc, l'aide individuelle est à hauteur de 1000 € par bénéficiaire auxquels peuvent s'ajouter 400 € si le projet de réinsertion s'inscrit dans une démarche collective ou communautaire. 700 Marocains doivent être accompagnés entre 2019 et 2021. Actuellement 39 Marocains ont été assistés.

L'OIM Maroc met en œuvre le projet ORION qui propose une assistance de proximité menée par des mentors contribuant ainsi à une réinsertion durable des migrants de retour. Les mentors conseillent ces derniers sur leur projet de réinsertion en apportant une connaissance du terrain et les orientent vers les services adéquats.

Par ailleurs, sur un financement du Fond pour le Développement de l'OIM, l'OIM Maroc a lancé le projet « Mobilisation de la Diaspora en faveur du développement de l'agro-écologie au Maroc » qui prévoit de soutenir les Marocains de retour dans la réalisation de projets liés au domaine de l'agro-écologie.

Enfin, la plateforme du retour et de la réinsertion a été développée par l'OIM sur un financement européen. Elle rassemble une communauté de praticiens et propose des formations et des publications liées à ces thématiques.

Malgré un certain nombre de projets mis en œuvre par l'OIM et un travail parallèle mené sur le retour et la réinsertion par l'OFII et l'OIM, une coopération dans l'assistance directe aux bénéficiaires n'apparaît pas faisable, l'OIM travaillant principalement sur des dispositifs nationaux et via la Facilité pour la Protection des Migrants et la Réinsertion en Afrique du Nord dont les critères d'accès sont prédéfinis et restreints.

Caritas International Belgique / Fondation Orient-Occident

Caritas International Belgique (CIB) est à la fois opérateur du dispositif national belge de retour et de réinsertion et opérateur d'ERRIN depuis 2015. A ce titre, CIB opère les activités de réinsertion pour le compte des états membres d'ERRIN au Maroc. Pour ce faire, ils s'appuient sur leur partenaire local : la Fondation Orient-Occident.

Cette organisation propose un accompagnement psychosocial des migrants de retour et les appuie dans l'élaboration du plan de réinsertion. La Fondation Orient-Occident basée à Rabat a des conseillers de réinsertion présents à Fès, Mekhnès, Rabat, Casablanca, Tanger et Oujda. Le suivi des projets de réinsertion s'effectue en fonction des besoins individuels et par des contacts réguliers. Bien que la Fondation Orient-Occident soit présente dans la majorité des grandes villes marocaines, l'éloignement géographique des migrants de retour qui se réinstallent dans des zones plus isolées peut être une difficulté pour une bonne mise en œuvre de l'accompagnement.

CIB et la Fondation Orient Occident soulignent la difficulté pour les migrants de retour de participer à des formations en l'absence de revenus pour subvenir à leurs besoins. Dès leur retour, leur priorité est souvent axée sur le lancement d'une activité génératrice de revenus faisant passer les offres de formation au second plan.

Il apparaît donc nécessaire de proposer aux migrants de retour une subvention pour qu'ils puissent suivre des formations. Enfin, ils font ressortir la réticence de certains migrants de retour à avoir recours aux systèmes nationaux d'aide, ce qui devrait être dépassé afin d'avoir accès à un certain nombre d'assistances proposées par les autorités marocaines.

CEFA

CEFA est partenaire de trois programmes nationaux de réinsertion au Maroc, respectivement depuis 2012 pour l'Italie, depuis 2016 pour la France et depuis 2018 pour l'Allemagne. Si ces programmes proposent tous une aide à la réinsertion économique, les montants alloués diffèrent. S'agissant des Marocains de retour d'Allemagne, la GIZ réfère via les espaces EIMA les profils vulnérables vers CEFA. S'il s'agit d'un bénéficiaire du programme ERRIN, une coordination est mise en œuvre entre CEFA et la fondation Orient-Occident pour mettre en place un plan conjoint de réinsertion. Par ailleurs, il a été précisé que dans le cadre des programmes de réinsertion, CEFA accompagne les migrants de retour dans leurs démarches administratives auprès des organismes publics d'aide tels que la RAMED (couverture sociale marocaine) mais aussi vers l'ANAPEC si les profils correspondent.

CEFA souligne la difficulté pour les migrants de retour de s'inscrire à des formations d'une part parce que les formations requièrent un nombre minimum de participants qui n'est pas toujours atteint, les retours n'étant pas constant, d'autre part les bénéficiaires doivent subvenir à leurs besoins ce qui constitue un obstacle supplémentaire à la participation.

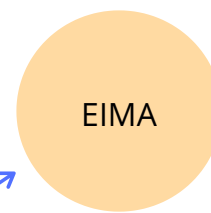
Panorama des acteurs de la réinsertion au Maroc

Agence nationale pour la promotion de l'emploi et des compétences



Propose des services à distance accessibles aux marocains résidents à l'étranger ou de retour

Espace d'information maroco-allemand



Facilite les échanges migratoires entre l'Allemagne et le Maroc



GIZ

Coordination



CEFA

Prestataire de service

Fondation Orient Occident

Prestataire de service

Caritas International Belgique

Coordination

OFII

Coordination



Cofinance avec les états membres

ERRIN

DUE

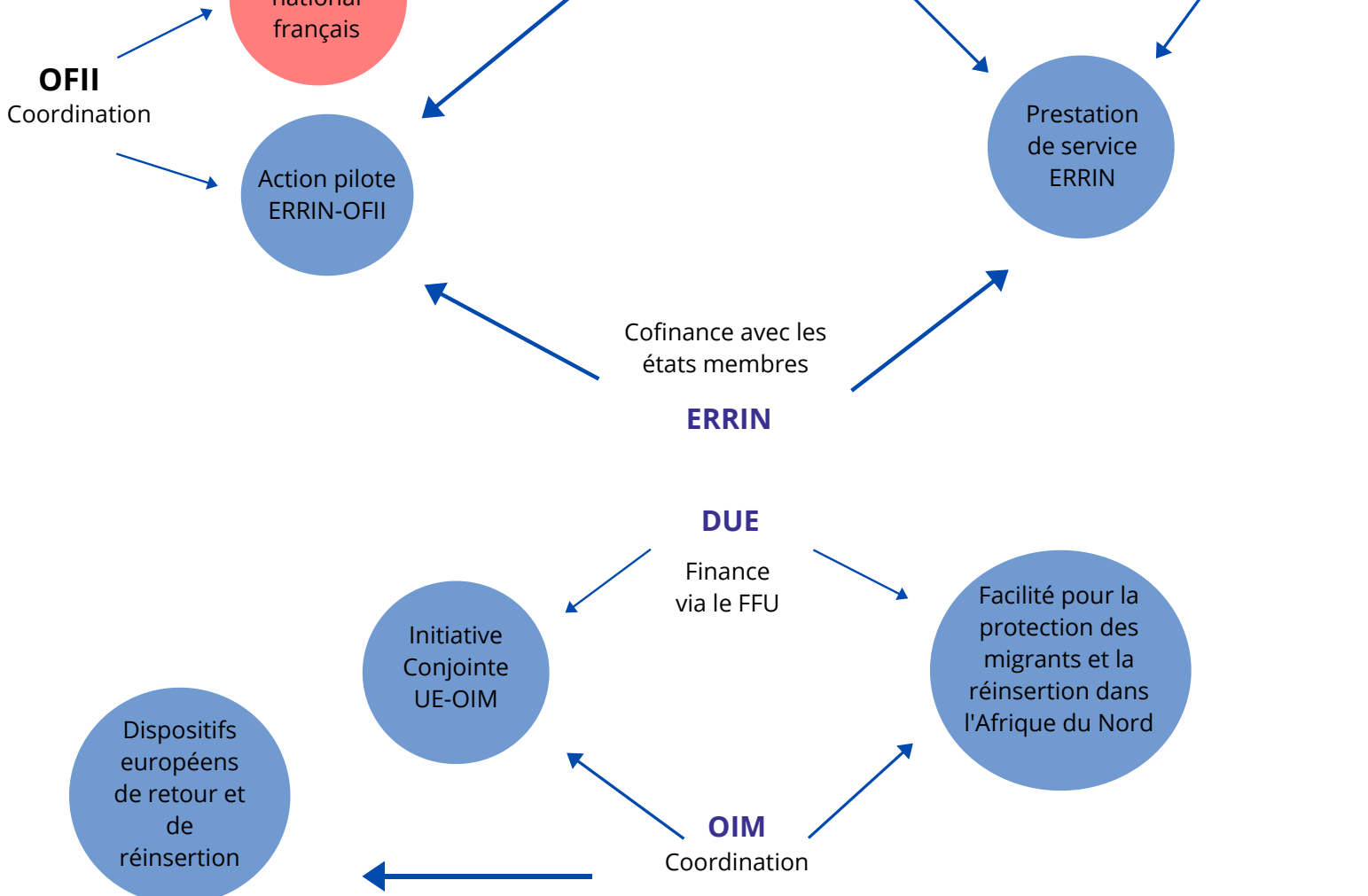
Finance via le FFU



Dispositifs européens de retour et de réinsertion

OIM

Coordination



Enfin, CEFA a accompagné des porteurs de projet dans la constitution de leur dossier pour le programme Oxygen. Ce programme lancé par le gouvernement marocain dans le cadre de la réponse à la crise du Covid-19 propose une aide financière en partie sous la forme de subvention et en partie sous la forme de prêt.

4.3.4 Les organisations internationales

AFD

Depuis 2015, l'AFD est le deuxième bailleur de l'aide publique au développement bilatérale au Maroc après l'Allemagne. Entre 2008 et 2016, le Maroc était le premier bénéficiaire des versements de l'AFD au niveau mondial, traduisant le poids qu'occupe ce pays dans l'activité de l'agence technique de développement.

S'agissant de façon transversale sur une diversité de secteurs allant de l'emploi à la ville durable et l'énergie propre, l'AFD a 44 projets en cours d'exécution au Maroc visant à accompagner l'essor du pays et la transition vers une économie intermédiaire supérieure et émergente. Selon le cadre d'intervention établi pour 2017 à 2021, les activités de l'AFD se concentrent sur la promotion du continuum éducation, formation professionnelle et emploi, le renforcement de l'accès au soin et la mise en place des politiques de protection sociale, le soutien aux écosystèmes industriels et agricoles, la mobilité et les transports et enfin l'appui aux transitions énergétiques et l'adaptation au changement climatique. De ce fait, la migration n'occupe pas une place centrale dans l'intervention de l'AFD au Maroc tandis que les projets se focalisent sur les actions de solidarité entre les villages et régions d'origines et les Marocains résidant à l'étranger. A nouveau, l'enjeu mis en exergue par l'agence technique n'est pas la mise en relation des bailleurs internationaux mais au contraire l'insertion des Marocains de retour de l'étranger dans les dispositifs marocains de droit commun.

Expertise France

Expertise France mène trois projets ciblant le Maroc et touchant à la thématique migratoire. Nous retrouvons le programme MeetAfrica 2. MeetAfrica 2 constitue la deuxième phase d'un premier projet qui s'est clôturé en 2018 en coopération avec la France et l'Allemagne. Étendu au Cameroun, à la Côte d'Ivoire, au Mali, au Maroc, au Sénégal et à la Tunisie, MeetAfrica 2 a deux objectifs : la structuration de l'écosystème de la diaspora et l'accompagnement de l'entrepreneuriat des diasporas.

A ces fins, MeetAfrica 2 élaborera des outils digitaux librement accessibles et mettra en place des appels à candidature pour sélectionner les bénéficiaires de leur programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat. Cette deuxième phase démarrée en 2020 se terminera en 2023.

Par ailleurs, Expertise France accompagne l'Etat marocain dans un projet de régionalisation des politiques migratoires ciblant deux régions Souss Massa et l'Orientale. Ce projet a trois axes d'intervention : le renforcement de l'accompagnement administratif et financier des migrants au Maroc en facilitant l'accès aux services de base, la dimension de genre dans l'accès aux services et enfin le financement de projets migration et développement. Pour ce dernier volet, un fonds est en cours de création avec les collectivités territoriales marocaines qui financera des acteurs collectifs dans des projets à portée sociale. Les montants des subventions sont estimés entre 15 000 € et 30 000 € par projet. Débuté en 2020, le projet sera opérationnel en 2022.

Enfin, Expertise France met en place en coopération avec la GIZ, sur un cofinancement de l'Union européenne et du BMZ, un projet de coordination Sud-Sud. Il vise à renforcer la gestion des migrations entre le Maroc, le Mali, le Sénégal et la Côte d'Ivoire avec trois volets d'action. En premier lieu, il favorise la mobilisation des diasporas des trois pays subsahariens au Maroc pour orienter leurs investissements sur des activités structurantes. En outre, il vient en appui à la mise en place d'un système de gouvernance régionale de la migration et enfin il facilite la mobilité sud-sud en s'adressant à un public varié incluant les volontaires, les jeunes professionnels et les étudiants. Ces derniers pourront bénéficier d'un programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat disponible dans les quatre pays cibles.

GIZ

La GIZ a créé dans 13 pays des centres d'information pour l'emploi et la réinsertion dont le Maroc. Les Espaces d'Information Maroco-Allemand pour la Migration et l'Insertion Professionnelle (EIMA) ont été mis en place avec l'ANAPEC dans 6 villes : Casablanca, Beni Mellal, Oujda, Agadir, Fès et Tanger. Les conseillers dans les centres EIMA réalisent un premier accueil des marocains de retour pour identifier leurs besoins et les orienter vers les programmes adaptés. Dans ce cadre, des partenariats ont été créés avec la Fondation Orient-Occident et CEFA entre autres pour l'accompagnement psychosocial, la réinsertion professionnelle et la création d'entreprise. Les services d'appui s'adressent tant à la population locale et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays qu'aux personnes de retour en provenance d'Allemagne et de pays tiers ce qui a permis de lancer un partenariat opérationnel, évoqué dans la partie V de ce rapport.

Ce programme a permis à environ 3700 personnes de trouver un emploi ou créer une entreprise depuis son lancement en janvier 2017 à novembre 2020. 110 marocains de retour d'Allemagne et 34 de retour de pays tiers ont été accompagnés dans ce cadre.

Questionnée sur les facteurs de réussite dans l'aide à la réinsertion, la GIZ a mis en avant la nécessité de travailler avec les acteurs marocains tels que les fondations royales, les banques régionales et les centres d'investissement. Par ailleurs, ils ont mis en avant l'importance du mentorat pour les projets entrepreneuriaux qu'ils ont initié. Il a été constaté que le taux d'entreprises toujours existantes deux ans après leur lancement est passé de 30% à 70% après la mise en place de cet accompagnement.

Enfin, la GIZ est partenaire du projet d'action Sud-Sud (RECOSA) mis en œuvre avec Expertise France et mentionné précédemment.

ENABEL

La migration est entrée dans le portefeuille d'ENABEL au Maroc à compter de 2018 uniquement. Les activités de retour et de réinsertion ont été exclues du champ d'intervention d'ENABEL, celles-ci dépendant de FEDASIL. Ainsi, les axes d'intervention d'ENABEL au Maroc se concentrent sur l'employabilité de personnes migrantes au Maroc, sur la mobilisation de l'investissement de la diaspora marocaine et sur la facilitation de l'accès aux droits pour les ressortissants étrangers au Maroc. Depuis mai 2020, ENABEL met en œuvre un projet d'appui à la gouvernance des politiques migratoires au niveau régional, à Souss-Massa et à Beni Mellal sur un financement du fonds fiduciaire d'urgence fenêtre Afrique du Nord. Dans ce cadre, ils travaillent notamment sur la portabilité des droits pour les retraités de retour au Maroc.

Bureau International du Travail

Le BIT œuvre sur deux projets liés à la migration au Maroc : AMEM et THAMM. AMEM est financé par la coopération italienne et couvre le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie. Il intervient sur trois axes : le renforcement des statistiques et des systèmes d'information sur la migration de main d'œuvre, le renforcement des capacités des partenaires sociaux et le renforcement de la gouvernance de la migration de main d'œuvre. S'agissant du projet THAMM, il s'inscrit dans la continuité d'AMEM et est mis en œuvre en partenariat avec l'OIM. Les axes d'intervention s'articulent autour de la gouvernance, la reconnaissance des qualifications et des acquis d'expérience et le renforcement des statistiques et des systèmes d'information. Ces deux projets étant en phase de démarrage, ils ne présentent pas d'intérêt immédiat pour une coopération opérationnelle dans le cadre de l'action pilote ERRIN-OFII.

ICMPD

L'ICMPD rassemble 18 Etats membres et est actif dans 90 pays dans le monde pour renforcer la coopération en matière de migration. Le portefeuille de l'ICMPD contient trois projets au Maroc qui entretiennent un dialogue institutionnel sur plusieurs niveaux et thématiques sans offrir de partenariats possibles pour l'action pilote ERRIN-OFII.

Le premier s'intitule EUROMED Migration pour un dialogue intergouvernemental entre les états membres de l'Union Européenne et les états du sud de la Méditerranée sur les thématiques suivantes : migration légale et irrégulière, migration et développement et la protection internationale.

Le deuxième projet est le MC2CM, financé par le FFU-NoA, qui anime un réseau de vingt villes partenaires en Méditerranée dont quatre villes marocaines : Casablanca, Rabat, Oujda et Tanger. Il agit sur le renforcement de capacité des autorités locales et prévoit d'établir un profil migratoire des villes partenaires. Dans le cadre de ce projet, des actions urbaines peuvent être financées et dans lesquelles se retrouve Tanger Accueil. Il s'agit d'un dispositif de premier accueil des migrants en transit dans la ville de Tanger. De même, à Nador, une campagne de communication a été lancée sur la diversité au sein de la ville pour créer des récits positifs autour des migrants.

Enfin, le troisième projet entretient une collaboration académique entre chercheurs et implique l'amélioration de la collecte de données sur les migrations.

Focus sur les activités Sud-Sud en matière migratoire au Maroc

Projet de coopération Sud-Sud en matière de migration

Maitre d'œuvre : Expertise France, GIZ

Partenaires :

Maroc : partenaire principal à travers le ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration

Côte d'Ivoire : Ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur

Mali : Ministère des Maliens de l'extérieur

Sénégal : Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur

Couverture géographique : Maroc, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal

Durée : 2019-2022

Public cible : migrants réguliers subsahariens au Maroc

Objectifs :

- Appuyer la mise en oeuvre d'une gouvernance régionale des migrations
- Faciliter la mobilité Sud-Sud
- Mobiliser l'investissement de la diaspora subsaharienne au Maroc et l'accompagner dans des projets d'entrepreneuriat.

Dispositif expérimental d'aide à la réinsertion Sud-Sud

Maitre d'œuvre : Représentations de l'OFII à l'étranger

Couverture géographique : Maroc, Cameroun, Mali, Sénégal

Durée : 2020, dispositif pilote sur un an

Public cible : 10 migrants subsaharien en situation irrégulière ou régulière au Maroc depuis au moins 12 mois et souhaitant se réinstaller dans leur pays d'origine.

Aide au retour : assistance administrative et prise en charge du transport vers le pays d'origine pour les migrants en situation irrégulière

Aide à la réinsertion : 3000 € / individu, 3 niveaux d'aide combinables : aide sociale, aide à l'emploi et aide à la création d'entreprise

4.4 Cartographie des acteurs et des dispositifs au Sénégal

4.4.1 Contexte migratoire P.92
4.4.2 Les acteurs rencontrés par
catégorie P.92



16 209 125 habitants

Capitale : Dakar

196 722 km²

Langues : français (officielle) + 21 langues nationales

23% de sa population habite la capitale Dakar

80% de la population a moins de 35 ans 7% de croissance économique

Taux de chômage : 15,7%

IDH : 0,505 (164^e)

Monnaie : Franc CFA- XOF

AMBASSADES ET
STRUCTURES UE

- DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE
Mme Patrice EDOUARD-DESBONNES, Officier de sécurité
Mme Clarisse LIAUTAUD, Attachée FFU
M. Faly KEITA, Point focal Migration
- AMBASSADE DES PAYS BAS
M. Tim KRAP, Premier Secrétaire
M. Pape Moussa BEYE, Conseiller politique, sécurité et migration
- AMBASSADE DE SUISSE
Mme Fabiola SCHNIDER, Première Secrétaire
- AMBASSADE D'ALLEMAGNE
Mme Marie Von Engelhardt, Première Secrétaire
- AMBASSADE D'ESPAGNE
M. Ramon MARCOS ALLOS Conseiller Emploi, Migration et Sécurité sociale
- FRONTEx
M. Marcos NAVARRO, Officier de liaison

AGENCES DE
DEVELOPPEMENT

- ENABEL
M. Alessio SALVADORI PANNINI, Directeur des opérations (Sénégal, Gambie, Guinée Bissau)
M. Ronan LE MAREC, Responsable de projet PARERBA
- GIZ
M. Abdourakhmane WANE, Coordonnateur national, CSAEM
M. Libasse NDOUR, Conseiller technique en migration
- LUXDEV
M. Stéphane CONTINI, Coordonnateur du projet ACEFOP
Mme Gülten AKA, Chargée de programmes
- AFD
Mme Cécile DEMAGNY Chargée de mission Développement Humain
Education, Enseignement Supérieur, Santé

■ O I M

M. Bacary DOUMBIA, Chef de mission

Mme Sarah BABA, Chargée de projet FFU

M. Michele BOMBASSEI, Coordinateur régional senior FFUE-DFID

■ C A R I T A S

M. Aloïse SARR, Coordonnateur PARI

M. Jacques NIOUKY, animateur chargé de la réintégration

■ V I S

Mme Tiziana MERETTO, Chef de projet VIS

M. Sidati SOW, Chargé de la réintégration projet UNO

■ C A T H O L I C R E L I E F S E R V I C E S

Mme Nicoleta URSESCU, Responsable du programme APIMA

■ H O U S E O F H O P E

M. Moussa TOURE, Responsable communication

Mme Sarr, Assistante sociale, chargée des partenariats

Mme Ndella FAYE, conseillère en psychothérapie

Mme Aminata NDONG, conseillère en psychothérapie

M. Djibril BALDE, Assistant

■ S A V E T H E C H I L D R E N

Mme Assia SAOU, Directrice des programmes

Mme Anaïs ELBASSIL, Responsable régional programme- Migration et Protection

Mme Seynabou NDIAYE, Coordinatrice PROTEJEM

INSTITUTIONS
SENEGALAISES

■ DÉLÉGATION RAPIDE A L'ENTREPRENARIAT
Mme Khardiata NDIAYE, Directrice des opérations + experts

■ DIRECTION DE L'EMPLOI
M. Modou FALL, Directeur de l'emploi
M. Jean Luc GOMIS, Chef de division de la migration et du suivi des accords de main d'œuvre
M. MASSALY, Collaborateur
M. Moustapha DIENG, Agent comptable et financier

■ FAISE
M. Moussa CAMARA, Coordinateur

■ DGASE
M. El hadji Abdoul Karim CISSE, Conseiller technique, point focal OIM et PAISD
M. Alioune Badara COULIBALY, Conseiller technique

■ ADEPME
M. Idrissa DIABIRA, Directeur général
M. Abdoulaye FAYE, Responsable Pôle Génération d'Entreprise
M. Louis SARR, Directeur des ressources et des partenariats

■ DCT
M. Papa Birama THIAM, Directeur

ORGANISATION
PRIVEE

■ ALTAI CONSULTING
M. Philibert de MERCEY, Directeur projet
M. Eric DAVIN, Fondateur
M. Jérémy TOUBKISS, Chef de projet SLC
Mme Mathilde HENRY, Responsable pays TPML pour le Sénégal

4.4.1 Le contexte migratoire

Du point de vue migratoire, le Sénégal partage avec le Mali la particularité d'être à la fois un pays de départ, un pays de transit et un pays de destination. Beaucoup d'acteurs y déploient donc des dispositifs de retour et de réinsertion.

Le pays est économiquement marqué par de très fortes disparités entre ses 14 régions (23% de sa population vit à Dakar).

L'Etat du Sénégal affiche la forte volonté de faire jouer à ses migrants de retour un grand rôle dans le développement du pays. D'ailleurs, il désigne sa diaspora comme la « 15^e région du Sénégal ». Les « Sénégalais de l'extérieur », pour reprendre l'appellation consacrée, sont particulièrement nombreux en Italie, en France et en Espagne. Au-delà des transferts d'argent qui alimentent 13% du PIB, il s'agit pour les autorités sénégalaises d'impliquer pleinement ses ressortissants de retour, ayant cumulé des moyens financiers et de l'expertise, dans l'effort de développement national.

A ce titre, différentes structures sont mises en place pour mettre en œuvre la politique migratoire du pays.

Le contexte actuel est marqué par la reprise massive des départs en pirogue pour tenter de rallier les côtes européennes. Une des réponses immédiates de l'Etat face à ces drames qui resurgissent est la création d'un Conseil d'insertion professionnelle pour les jeunes.

4.4.2 Acteurs rencontrés

D'avril 2020 à novembre 2020, 28 entretiens ont été menés (en visioconférence ou en présentiel).

1. Ambassades et structures de l'UE

Sur les 15 pays partenaires d'ERRIN, 9 ont une représentation au Sénégal : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, le Luxembourg, les Pays Bas, le Royaume-Uni et la Suisse.

Le Royaume-Uni a la particularité de gérer ses dispositifs de réinsertion depuis Londres. Un entretien avec l'ambassade à Dakar n'a donc pas été jugé pertinent par les autorités consulaires britanniques.

De nos entretiens avec les ambassades rencontrées (Allemagne, Espagne, Pays Bas, Suisse), il ressort globalement une volonté partagée d'optimiser les dispositifs de retour et de réinsertion des différents acteurs par la mise en place de synergies.

L'UE au Sénégal

La Délégation de l'Union européenne est composée de 2 pôles : le pôle politique et le pôle coopération. Un entretien avec chacun des pôles a donc été mené.

Au Sénégal, les dispositifs d'aide au retour et à la réinsertion se sont multipliés depuis la mise en place du Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union européenne pour l'Afrique. Ce Fonds est lancé au sortir du Sommet de La Valette en novembre 2015 qui a réuni des Chefs d'Etat et de gouvernements européens et africains pour répondre à l'augmentation spectaculaire de nombres de personnes traversant la Méditerranée pour demander l'asile en Europe. Il s'agit « d'œuvrer pour la stabilité et lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière et le phénomène des personnes déplacées en Afrique. »

Doté de 2 milliards d'euros, il est financé à hauteur de 73% à partir du Fonds européen de développement (FED), de 20% du budget de l'UE, de 7% des contributions des EM et d'autres donateurs. Le Fonds est géré par un conseil stratégique et est organisé en trois « fenêtres » géographiques : la Corne de l'Afrique, Afrique du Nord et Sahel et Lac Tchad.

Au Sénégal, le FFU déploie 198 millions d'euros à travers 18 programmes : 10 nationaux (170 millions d'euros) et 8 régionaux (dont environ 27,1 millions d'euros qui reviennent au Sénégal).

Ces 18 programmes sont répartis dans 4 axes d'intervention :

- 1) Créer des alternatives économiques et des opportunités d'emploi durables (96,2M€)
- 2) Contribuer à la sécurité et la prévention des conflits (44,4M€)
- 3) Faciliter une migration et une mobilité ordonnées, sûres et responsables (43,7M€)
- 4) Assurer la couverture des besoins de base de la population vulnérable (13,6M€)

L'initiative conjointe gérée avec l'OIM est au cœur du dispositif concernant la réinsertion des migrants.

Elle a démarré en juin 2017 sur des projets régionaux et nationaux, avec comme vis-à-vis institutionnel sénégalais la DGASE.

Le démarrage du projet a été quelque peu ralenti compte tenu de l'impossibilité de le faire reposer sur les BAOS tels qu'existants. Il a fallu recourir à des personnes ressources en étape intermédiaire pour mettre en place les projets et surtout prendre en compte un accompagnement psychologique des migrants.

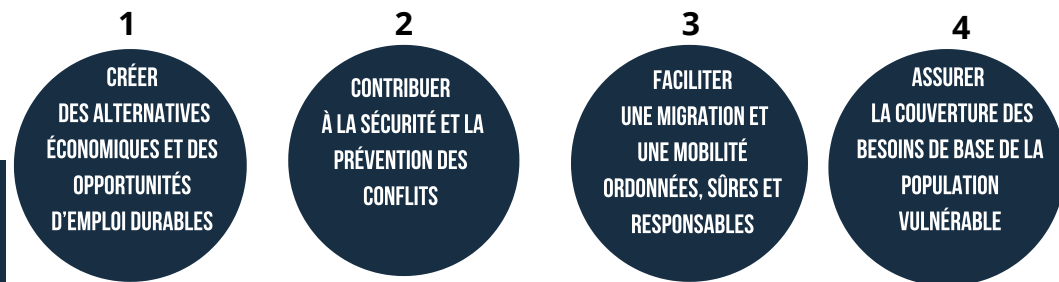
La période récente amène l'OIM à atteindre sa vitesse de croisière avec depuis 2017 5150 retournés volontaires au Sénégal et 1090 projets de réintégration comptabilisés comme achevés à fin mars 2020.

Des projets collectifs ont été tentés mais pour des résultats peu concluants. A été tentée également la mise en place d'un système de référencement des migrants de retour pour les faire bénéficier d'autres projets de l'UE ou des Etats membres. Ces initiatives se sont heurtées à des difficultés diverses comme la concordance chronologique des projets et des difficultés d'ordre géographique.

Les derniers engagements du FFU sont prévus à fin 2020 pour des actions à finaliser avant fin 2024. Entre 2021 et 2027, un nouvel instrument unique fusionne la quasi-totalité des instruments existants en remplacement notamment du FED : le NDICI (Neighbourhood Development and International Cooperation Instrument).

Ci-après, une fiche-synthèse des programmes menés dans le cadre du FFU au Sénégal.

4 AXES D'INTERVENTION



18 PROGRAMMES MONTANT GLOBAL : 198M€

10 Programmes nationaux (170M€) 8 programmes régionaux (env. 21,7M€ reviennent au Sénégal)

LE FFU AU SÉNÉGAL

A l'issue du Sommet de La Valette en novembre 2015, l'UE lance le Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique "en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique."

1- Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité et de l'employabilité dans les zones de départ

2- Projet d'appui à la réduction de la migration à travers la création d'emplois ruraux au Sénégal par la mise en place de fermes agricoles villageoises et individuelles

3- PARERBA

4- PLASEPRI-PASPED

5- IPDEV-2

6- ARCHIPELAGO

1-Programme d'appui au renforcement du système d'information de l'état civil et à la création d'un fichier national d'identité biométrique

2- GAR-SI SAHEL

3- Partenariat Opérationnel Conjoint de lutte contre l'immigration irrégulière, la traite et le trafic de migrants au Sénégal

1 à 3- Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Sénégal et accompagnement des investissements de la diaspora sénégalaise

4- Appui à la protection des migrants les plus vulnérables en Afrique de l'Ouest *tainable solutions for migrants and refugees along the Central Mediterranean route (X2)*

6- Erasmus + (et Erasmus+ in West Africa

+ 2 projets financés par la fenêtre Afrique du Nord :
- Action de Coopération Sud-Sud en matière de coopération
- MEETAfrica 2

1- Résilience des populations les plus vulnérables face aux crises nutritionnelles et alimentaires dans les zones de départ de Podor, Ranérou, Matam et Kanel

2- Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Matam

3- Normalisation des conditions de vie des populations directement affectées par le conflit en Casamance.

AXE #1

CRÉER DES ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES ET DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOIS DURABLES

1. Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ- régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Tambacounda, Kédougou, Saint-Louis, Louga et Matam.

Depuis octobre 2016 Montant : 40M€

Partenaires : GRET, LuxDev, AFD, Positive Planet International

2. Projet d'appui à la réduction de la migration à travers la création d'emplois ruraux au Sénégal, par la mise en place de fermes agricoles villageoises et individuelles (PACERSEN)

Depuis janvier 2017 Montant : 20M€

Partenaires : AECID (10M€), Agence italienne pour la coopération (10M€)

3. Projet d'appui à la réduction de l'émigration rurale et à la réintégration dans le bassin arachidier par le développement d'une économie rurale sur base des périmètres irrigués (PARERBA)

Depuis juillet 2017 Montant : 18M€ Partenaires : ENABEL

4. Programme de lutte contre la migration irrégulière à travers l'appui au secteur privé et à la création d'emplois au Sénégal (PLASEPRI-PASPED)

Depuis février 2019 Montant : 14,3M€ Partenaire : Agence italienne pour la coopération internationale

5. IPDEV-2 (Soutien aux entrepreneurs et TPME)

Depuis janvier 2020 Montant : 15,8M€ pour 8 pays

6. ARCHIPELAGO : an African-European TVET initiative

Depuis mai 2019 Montant : 15M€ pour 12 pays

6 PROGRAMMES : 4 NATIONAUX, 2 RÉGIONAUX MONTANT TOTAL : 96,2M€

———— Programmes nationaux
———— Programmes régionaux

AXE #2

CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS

1. Programme d'appui au renforcement du système d'information de l'état civil et à la création d'un fichier national d'identité biométrique

Démarrage 2020 Montant : 28M€

Partenaires : Civipol, Enabel

2. Groupes d'Actions Rapides- Surveillance et Intervention au Sahel (GAR-SI SAHEL)

Depuis mars 2017 Montant : 7,4M€ pour le Sénégal sur les 66,6M€ du budget régional

3. Partenariat Opérationnel Conjoint (POC) de lutte contre l'immigration irrégulière, la traite et le trafic de migrants au Sénégal

Depuis novembre 2019 Montant : 9M€

3 PROGRAMMES : 2 NATIONAUX, 1 RÉGIONAL MONTANT TOTAL : 44,4M€

— Programmes nationaux
— Programmes régionaux

AXE #3

FACILITER UNE MIGRATION ET UNE MOBILITÉ ORDONNÉES, SÛRES ET RESPONSABLES

1 à 3- Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et à la réintégration durable au Sénégal et accompagnement des investissements de la diaspora sénégalaise.

NB : ce programme comprend 3 projets distincts dont l'Initiative conjointe UE-OIM

Montant : 27,9M€ Partenaires : AECID (9,5M€), AFD (10M€), OIM (8,4M€)

4- Appui à la protection des migrants les plus vulnérables en Afrique de l'Ouest dans 7 pays (Burkina Faso, Guinée, Niger, Mali, Sénégal, Gambie, Côte d'Ivoire)- 2 projets : Cruz Roja et Save the Children

Depuis janvier 2020 Montant : 15M€ pour les 7 pays

5. *Protection and sustainable solutions for migrants and refugees along the Central Mediterranean*

Montant : 125M€ Partenaires : HCR (14,3M€), OIM

NB : projet régional mais avec une composante nationale en ce qui concerne l'initiative conjointe UE-OIM

6. ERASMUS +. Mobilité des étudiants et des jeunes enseignants d'Afrique de l'Ouest vers l'Europe

Montant : 20M€

+ 2 projets régionaux financés par la fenêtre *Afrique du Nord* :

- Action de Coopération Sud-Sud en matière de migration

De décembre 2018 à décembre 2021. Montant : 10,3M€ (dont 1,7M€ de la BMZ), environ 2,5M€ reviennent au Sénégal.

Partenaires : GIZ, Expertise France

- MEETAfrica 2

Montant : 8,5M€ (dont 3,5M€ financés par l'AFD), environ 2M€ reviennent au Sénégal. Partenaires : Expertise France, Campus

France, GIZ

6 PROGRAMMES : 3 RÉGIONAUX, 3 NATIONAUX MONTANT TOTAL : 43,7M€

AXE #4

ASSURER LA COUVERTURE DES BESOINS DE BASE DE LA POPULATION VULNÉRABLE

1. Résilience des populations les plus vulnérables face aux crises nutritionnelles et alimentaires dans les zones de départ de Podor, Ranérou, Matam, Kanel

Depuis septembre 2016 Montant : 8M€

Partenaires : AECID (1M€)

2. Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Matam

Montant : 1,1M€

Partenaire : Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED)

3. Normalisation des conditions de vie des populations directement affectées par le conflit en Casamance

Montant : 4,5M€ Partenaire : CICR

3 PROGRAMMES NATIONAUX MONTANT : 13,6M€

Ambassade des Pays Bas

Contrairement à la Tunisie par exemple où les Pays Bas sont un partenaire privilégié de la RE OFII, le Sénégal ne fait pas partie des pays prioritaires en matière de questions migratoires. En effet, les enjeux migratoires se révèlent moindres au Sénégal pour le pays chef de file d'ERRIN : aucun migrant sénégalais de retour cette année n'est à comptabiliser et 1 seul en 2019. Toutefois, la stratégie nationale migratoire sénégalaise et le document Politique Nationale Migratoire (PNM) retiennent l'attention des Pays-Bas.

Ambassade de Suisse

Compétente pour le Sénégal, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Cap Vert et la Guinée Bissau, l'Ambassade de Suisse et le Sénégal ont conclu des accords dans de nombreux domaines comme le commerce ou la coopération technique. Pour ce qui relève de la migration, les relations sont établies mais pas formalisées. La réinsertion et la migration professionnelle ne représentent pas des sujets majeurs mais la coopération suisse est active en termes de recherche de projets liés au développement économique. En 2019, 16 migrants de retour volontaires dont 10 aides à la réinsertion via l'OIM ont été comptabilisés, auxquels s'ajoutent 11 migrants éloignés.

Ambassade d'Allemagne

La représentation diplomatique de la République d'Allemagne au Sénégal est également compétente pour la Gambie et la Guinée-Bissau. L'OFII est actif dans la mise en oeuvre de la coopération franco-allemande notamment via un partenariat avec la GIZ au Sénégal.

La Première secrétaire Mme Von Engelhardt (depuis, sa mission au Sénégal s'est achevée et elle est remplacée par M. Theodor Proffe) a présenté certains programmes mis en oeuvre par la GIZ. Elle a également porté à notre connaissance l'existence du centre House of Hope. L'Allemagne manifeste son grand intérêt à tout ce qui peut contribuer à concrétiser des synergies entre acteurs de la réinsertion, comme elle le prouve dans le cadre de cette action pilote ERRIN OFII (cf. « Portrait des bénéficiaires et synergies réalisées ou en cours »).

Ambassade d'Espagne

Cinq accords sont signés entre l'Espagne et le Sénégal depuis 2006. L'OIM, le CEPAIM (Consortio de Entidades para la Acción Integral con Migrantes) et des ONG dans le cadre des appels au programme de retour volontaire d'Espagne ont participé à la gestion des retours de migrants. Entre 2009 et 2019, environ 400 projets de réinsertion ont été réalisés. En 2019, une dizaine de projets de réinsertion ont été gérés par le CEPAIM, principalement pour de la création d'entreprises, avec une enveloppe entre 3000 et 5000€ par porteur de projet. Cette année, l'Espagne prévoit de gérer environ 12 projets de réinsertion. La chancellerie souhaite pouvoir ouvrir d'autres voies et des nouveaux projets de réinsertion car le Sénégal est devenu prioritaire.

Frontex

Créée en 2005, au moment même où le phénomène massif des départs en pirogue débutait au Sénégal, Frontex déploie de nombreux projets au Sénégal. Ces projets ont essentiellement pour but de renforcer les capacités logistiques et technologiques des forces de sécurité sénégalaises et de lutter contre l'émigration irrégulière.

Depuis janvier 2020, un officier de liaison est en poste à Dakar. M. Navarro fait partie des 5 officiers de liaison immigration de Frontex en poste dans les pays hors UE (Turquie, Serbie, Niger puis Sénégal et Albanie). Il est positionné sur les missions historiques de Frontex telles que le contrôle des frontières, le suivi de la criminalité, des trafics divers mais également depuis peu sur la question du retour en amont ou aval de mesures d'éloignements contraints de ressortissants sénégalais.

Au Sénégal, Frontex conçoit son implantation fondée sur 3 piliers déclinés en renforcement de capacité (1), Conseils (2) et précisément retour et réinsertion- Service de réintégration coordonné (3).

Pour rappel, à l'issue du programme ERRIN, Frontex prendra le relais notamment en matière de mutualisation d'opérateurs d'aides à la réinsertion destinés aux ressortissants des pays tiers en situation irrégulière dans un des pays de l'Union européenne.

2- Agences de développement

ENABEL

Le portefeuille sénégal-belge 2019-2023 a pour but de contribuer au développement et à la stabilité économique, sociale et environnementale du Sénégal, et d'œuvrer activement pour l'égalité des droits et des chances de la population du Sine-Saloum.

ENABEL est en plein développement au Sénégal, avec douze recrutements à venir en renfort des 56 collaborateurs actuels.

L'agence belge de développement met en oeuvre des projets dans les domaines de la santé et de l'entrepreneuriat. Elle est le partenaire de mise en oeuvre du programme PARERBA (cf. fiche-synthèse FFU). Le directeur des opérations, M. Pannini insiste sur le caractère ouvert de ce programme : il est avant tout un projet de développement économique à travers la création d'emplois dans le bassin arachidier, donc un véritable appui à l'entrepreneuriat rural. Aussi, ne pas comprendre ce programme comme exclusivement à destination des migrants de retour, même s'il est une belle opportunité pour eux de réintégrer le tissu économique.

Le public cible est plutôt constitué d'hommes, âgés entre 15 et 34 ans. L'objectif est de leur assurer un salaire mensuel de 50 000F CFA (75€). ENABEL met le focus sur la qualité de l'emploi.

Le programme comporte 3 volets :

1) l'Agropole

ENABEL appuie 2000 personnes dont 1500 travaillent dans les activités de production agricole (périmètres irrigués pour permettre aux agriculteurs de travailler toute l'année). Entre 2500 et 3000 personnes supplémentaires y travaillent depuis septembre.

2) Les micro-entreprises

400 micro-entreprises ont été créées sur les 6000 visées. ENABEL ne subventionne pas ces projets mais travaille avec des structures comme Baobab pour l'accès au micro-crédit.

3) Les PME

Les PME sénégalaises proposent de la réinsertion professionnelle dans les 5 régions du bassin arachidier. Le principe est qu'ENABEL prend en charge 50% des charges salariales des jeunes employés.

ENABEL a concrétisé un partenariat avec 11 entreprises ayant inséré au total 157 jeunes.

Durant les 2 dernières années du projet, ENABEL souhaite se concentrer sur la réintégration. A ce jour, 50 migrants de retour ont intégré leur programme.

De façon globale, M. Pannini relève que les programmes de réinsertion devraient :

- bénéficier d'un bon suivi pour nourrir de nouvelles formulations plus structurantes ;
- mieux comprendre les décisions de mobilité et les opportunités économiques ;
- prendre en compte le fait que l'entrepreneuriat n'est pas la solution pour tous les migrants de retour.

En outre, il lie la pérennité des projets de réinsertion non pas seulement au montant des enveloppes mais à la méthodologie (analyser le réseau des porteurs de projets, sa vie en Europe avant son retour etc.).

La GIZ

Mandatée par le BMZ (Ministère Fédéral de la coopération économique), la GIZ est représentée au Sénégal depuis 1977 et dispose d'un bureau à Dakar depuis 1989. L'agence emploie 164 personnes.

La GIZ a créé dans 13 pays, dont le Sénégal, des centres d'information pour l'emploi et la réinsertion. Le Centre Sénégal-Allemand d'Information pour l'Emploi, la Migration et la Réintégration (CSAEM) a été mis en place avec l'ANPEJ à Dakar. Le centre est doté d'un fonds qui s'inscrit dans le cadre d'un contrat de subvention ANPEJ/GIZ dont le dispositif est inspiré du modèle de l'aide à la création d'entreprise de l'OFII (dans le cadre de la convention OFII/GIZ). Un contrat de financement entre l'ANPEJ et la GIZ est en cours de signature (janvier 2021).

Il s'agit de soutenir les jeunes de 15 à 35 ans dans leurs projets professionnels pour les inciter à rester au Sénégal. Les conseillers du CSAEM réalisent un premier entretien avec les bénéficiaires pour identifier leurs besoins et les orienter vers les programmes adaptés.

Dans ce cadre, des partenariats ont été créés entre autres avec TAATAN, ENDA DIAPOL, House of Hope, Union pour la Solidarité et l'Entraide pour l'accompagnement psychosocial, la réinsertion professionnelle et la création d'entreprise. Les services d'appui s'adressent tant à la population locale et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays qu'aux personnes de retour en provenance d'Allemagne et de pays tiers. Les dispositifs proposés par la GIZ ne sont donc pas limités aux ressortissants sénégalais de retour d'Allemagne ce qui a permis de lancer un partenariat opérationnel, évoqué dans la partie V de ce rapport.

Au Sénégal, de juin 2017 à novembre 2020, le programme a permis à plus de 3 300 personnes de trouver un emploi ou de créer une entreprise, dont environ 120 migrants de retour d'Allemagne et environ 90 d'autres.

Un autre programme, *Sonderinitiative Ausbildung und Beschäftigung- Special Initiative Jobs-* n'est pas actif dans la réintégration des migrants mais coopère bien avec le CSAEM qui lui réfère des migrants de retour.

En plus du CSAEM, le soutien des migrants et de la population locale a été abordé en coopération avec différents projets GIZ (comme *Erfolgreich im Senegal- Réussir au Sénégal, Hochschulprogramm zu erneuerbaren Energien und Energieeffizienz- PESEREE*).

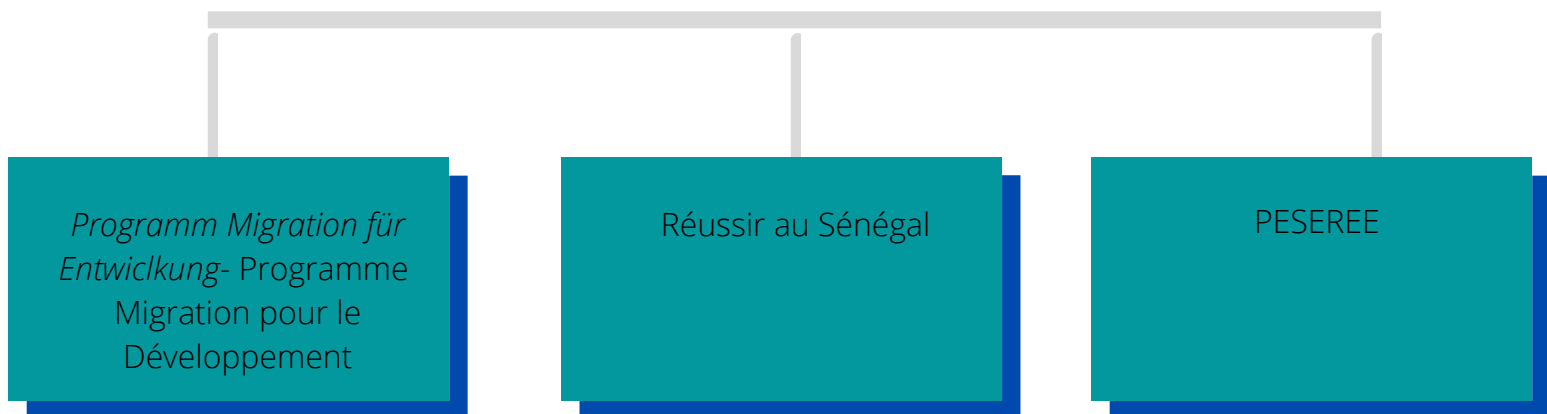
Sur fonds du BMZ et avec comme agence d'exécution principale le Ministère du Pétrole et des Energies, *Réussir au Sénégal* se déploie de 2017 à 2021.

BMZ



GIZ

3 programmes comprenant des indicateurs d'appui à la réintégration de migrants



Centre Sénégal-Allemand d'Information pour l'Emploi, la Migration et la Réintégration

LUXDEV

Les zones d'intervention historiques de l'agence de développement luxembourgeoise au Sénégal sont le Centre, le Nord ainsi que Dakar et sa banlieue pour la formation technique.

Elle déploie 3 programmes :

1) « Santé et Protection sociale »

L'objectif est de renforcer le système de santé et de protection sociale, pour améliorer l'accès des populations à des services et soins de qualité, efficaces et équitables. Le budget est de 26M€. Les partenaires principaux sont le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, l'Agence nationale de la CMU, le SAMU, les collectivités territoriales, le secteur privé et des OSC. (cf. fiche)

2) Formation Professionnelle et Technique et Employabilité

L'objectif est de renforcer le système de formation professionnelle et technique afin de développer une offre de formation adaptée aux besoins de l'économie. Le budget s'élève à 30M€.

Les partenaires sont le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Artisanat, l'ONFP, le 3FPT, les collectivités territoriales, le secteur privé et des OSC (cf. fiche)

3) « Développer l'Emploi au Sénégal » (le premier des 6 programmes de l'axe 1 du FFU au Sénégal « Créer des alternatives économiques et des opportunités d'emploi durables »)

LuxDev est le partenaire de mise en oeuvre responsabilisé sur l'aspect formation de ce programme *ACEFOP*- Accès Equitable à la Formation Professionnelle

Il a commencé en septembre 2016 pour se terminer en juin 2021. Il est déployé dans le Sud et l'Est du Sénégal.

Il s'agit de la seule action financée sur fonds UE gérée par LuxDev au Sénégal.

ACEFOP comporte 3 volets :

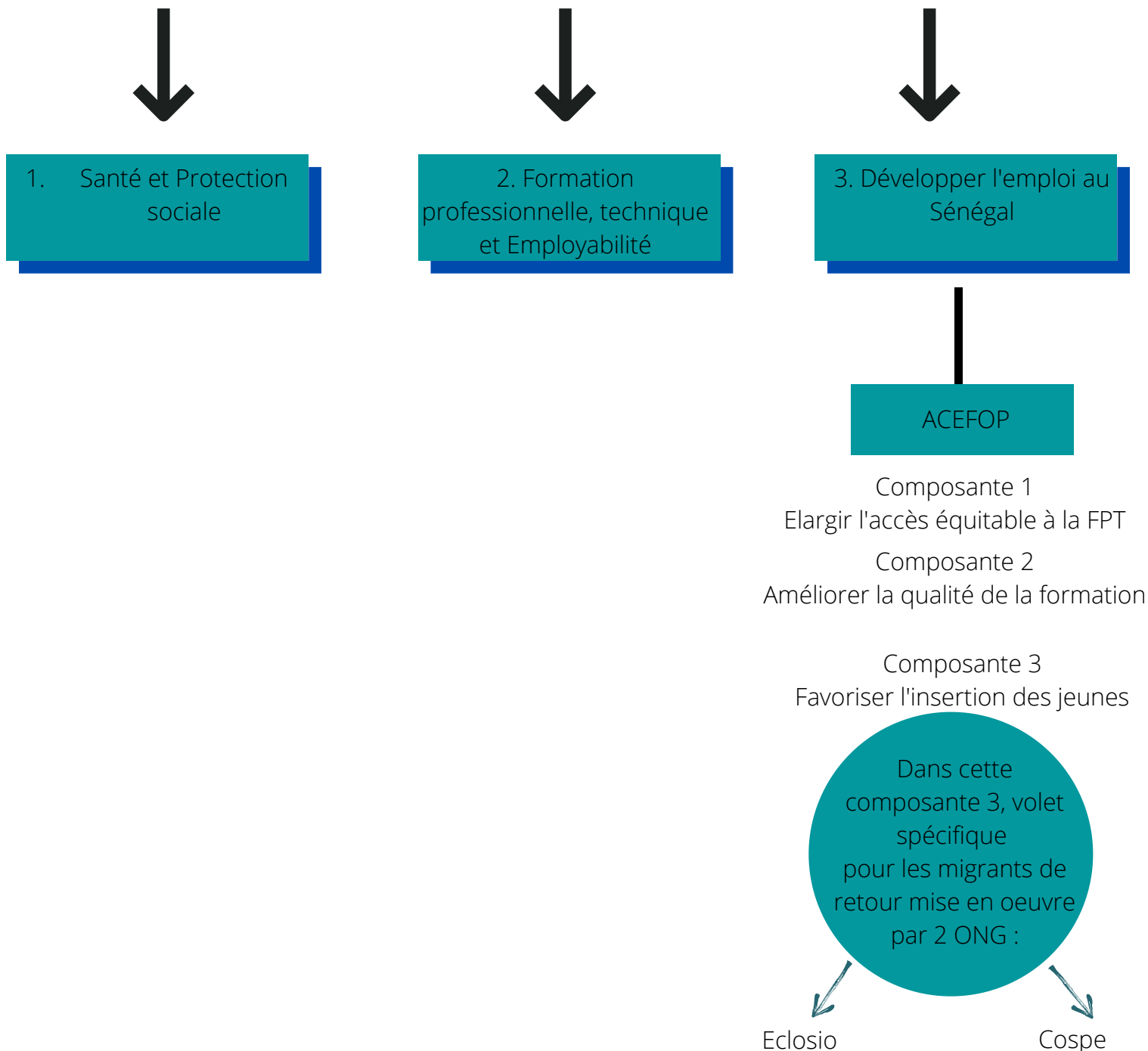
- élargir l'accès équitable à la formation professionnelle et technique en développant l'offre (construction de 3 CFP, déploiement de 6 Unités Mobiles de Formation, développement de l'apprentissage...);
- améliorer la qualité de la formation (implantation de l'approche par compétences, élaborations de nouveaux référentiels de formation...);
- favoriser l'insertion des jeunes en renforçant les capacités des acteurs locaux et le tissu d'entreprises, en informant les jeunes sur les opportunités économiques et en accompagnant des parcours d'insertion. C'est ce domaine qui comporte un volet spécifique pour les migrants de retour. La gestion de ce volet est déléguée aux ONG belge *Eclosio* (basée à Thiès) et italienne *COSPE*.

350 migrants de retours sont visés, identifiés et accompagnés. L'enveloppe de l'aide à la réinsertion s'élève à environ 1000€.

M. Contini, coordonnateur du projet ACEFOP, a fait le choix de travailler, en plus des listings OIM, avec les communautés (autorités locales, traditionnelles et/ou religieuses) pour identifier les migrants de retour et leurs besoins. Il constate que le migrant de retour exprime une attente urgente et que la tentation du « re-départ » existe.

LUXDEV SENEGAL

3 programmes



L'Agence Française de Développement (AFD)

Partenaire historique du Sénégal présent depuis 1942, l'AFD met sa gamme d'instruments financiers au service des acteurs locaux du développement économique et social (État, entreprises publiques, secteur privé et financier, ONG...) pour y soutenir notamment un modèle de développement créateur d'emplois.

1,8 milliards d'euros ont été engagés depuis 2008 et 106 projets financés en 10 ans.

L'agence de développement concentre son action autour de 4 axes : stimuler l'économie et l'employabilité des jeunes, faciliter l'accès à des services de qualité, miser sur le potentiel agricole et lutter et s'adapter au changement climatique.

L'axe « Stimuler l'économie et l'employabilité des jeunes » se déploie en :

- renforçant la formation professionnelle ;
- appuyant les PME grâce à un guichet de primes à l'investissement pour les PME à fort potentiel de croissance afin de booster leur compétitivité et la création d'emplois locaux ;
- favorisant l'accès des PME aux financements bancaires.

Sur ce volet précis, qui touche à la réinsertion mais à une échelle qui ne correspond pas aux besoins de nos bénéficiaires, un lien direct avec l'action pilote ERRIN OFII est difficilement envisageable.

Par ailleurs, reconnaissant le rôle majeur joué par les immigrés en faveur du développement de leur pays d'origine, l'AFD est impliquée dans la phase 3 du Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD) depuis novembre 2017.

Elle s'appuie sur les initiatives portées par la diaspora et sur l'expérience réussie des programmes bilatéraux franco-sénégalais « migration et développement » mis en oeuvre avec succès depuis 2005, tout en ayant l'ambition de renforcer le soutien aux investissements productifs, créateurs de richesses et d'emplois locaux.

Le projet valorise les bénéfices mutuels des mobilités pour les territoires, par le développement des zones d'origine et la mobilisation des apports des diasporas. Au Sénégal, il vise principalement cinq régions du Sud et de l'Est et deux régions de la Vallée du Fleuve. (voir aussi le paragraphe consacré à l'acteur Direction de la Coopération Technique)

Les migrants de retour accompagnés dans le cadre de l'action pilote ne constituent pas le public cible de ce programme pour envisager un référencement.

3- Organisations internationales et OSC

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Au Sénégal où elle est présente depuis 1998, l'OIM dispose d'un Bureau régional (depuis 1998) et d'un Bureau pays (depuis 2011). En 2016, l'OIM devient officiellement une agence du système des Nations Unies.

Dans le contexte propre au Sénégal qui est à la fois un important pays de destination pour les populations d'Afrique de l'Ouest mais aussi un pays d'émigration et de transit, le rôle de l'OIM est :

- d'assurer la gestion humaine et ordonnée des migrations ;
- de promouvoir les politiques de migration ;
- d'aider à trouver des solutions pratiques aux problèmes de migration ;
- de fournir une assistance aux migrants dans le besoin.

Entre janvier et novembre 2020, l'OIM a accompagné 4000 migrants de retour dans le cadre de l'assistance et l'aide à la réintégration, avec une enveloppe réintégration d'environ 1 500€. Des retours forcés comptent parmi ces bénéficiaires. C'est le système Post Arrival Reintegration Assistance (PARA) qui permet à l'OIM de gérer de façon indirecte la réinsertion de ces retours forcés. Le nombre de migrants de retour augmente fortement de par la crise sanitaire.

En termes de coopération avec d'autres acteurs de la réinsertion, M. Michele BOMBASSEI, coordinateur régional senior FFUE-DFID, nous a informés que l'OIM aimerait créer deux systèmes de référencement :

- 1) un système « inward » lorsqu'une institution sollicite l'OIM pour la réintégration d'un migrant.
- 2) un système « outward » pour voir comment coopérer dans chaque pays de retour.

Toujours en termes de coopération, lors de la présentation aux acteurs européens des premiers résultats de la présente cartographie, M. Doumbia, Chef de mission, a proposé de fonder en une seule toutes les réunions relatives à la réinsertion existantes. Cette proposition, approuvée par les partenaires, est en cours de concrétisation.

L'OIM SENEGAL : 11 ACTIVITES

Protection et Assistance aux Migrants

Protéger les migrants vulnérables en Afrique de l'Ouest

Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants

Sécurité, soutien et solutions sur la route de la Méditerranée (3SRM)

Vers une dimension environnementale de l'aide à la réintégration

Appui à la réintégration des migrants de retour dans le secteur avicole

Gestion humanitaire des frontières

Engagement des communautés frontalières dans la gestion de la sécurité et des frontières

Appui à la gestion des frontières

Sensibilisation

Aware migrants

Migrants as Messengers ans Changemakers

Politique et recherches

Appui à l'élaboration de la PNM

Renforcement des capacités des chercheurs et structures de recherche en matière de migration au Sénégal

Catholic Relief Services

Association humanitaire de l'Église catholique aux États-Unis, elle déploie au Sénégal le programme APIMA avec un budget d'1,5M\$. Le programme est en phase pilote pour trois ans et a débuté en octobre 2018. Caritas Sénégal est le partenaire de mise en œuvre.

Les zones d'intervention de ce programme régional sont, outre le Sénégal, la Gambie, le Mali, le Niger et le Ghana. Leur public est particulièrement vulnérable. Le programme propose des formations « Compétences de vie et employabilité des jeunes ».

838 candidats bénéficiaires sont comptabilisés de janvier 2018 à septembre 2019, et 353 entre octobre 2019 et juin 2020.

La RE de l'OFII et le CRS poursuivent les échanges en vue de mettre en place une éventuelle complémentarité d'action.

CARITAS Sénégal

Le bureau dakarois de Caritas Sénégal, ONG partenaire du Secours Catholique de France, est le plus actif concernant la question de la réintégration et la migration en générale.

Caritas Sénégal est présente sur tout le territoire sénégalais avec 1 bureau dans chaque région. Saint Louis et Kaolack sont très actifs- dans le cadre de la réinsertion en collaboration avec Caritas Dakar PARI. Le secrétariat général de Caritas se trouve à Rufisque. Sept bureaux au total au niveau national se partagent 16 régions.

Le bureau du PARI-Caritas est implanté au Sénégal depuis 1995 pour accompagner les demandeurs d'asile principalement et quelques migrants de retour. La plupart des bénéficiaires sont des ressortissants centrafricains ou congolais. Le PARI (Point d'Accueil pour les Réfugiés et Immigrés) a été créé initialement pour venir en soutien au HCR.

Auparavant néerlandais ou allemand, depuis 2009 le bailleur principal est belge à travers le bureau Caritas International Belgique et FEDASIL dans le cadre de la réintégration. L'ONG gère 5 à 10 migrants de retour par an (majoritairement de Belgique), avec le soutien d'une équipe de 15 personnes dont 3 salariés appuyés par des bénévoles qui facilitent l'implémentation du projet de 6 à 12 mois (aide à la rédaction de l'étude de faisabilité + suivi de 6 à 12 mois). L'enveloppe financière varie de 700 € à 2 200 € et l'enveloppe santé, elle, s'élève à 500€. Mais les montants peuvent être plus élevés. Caritas Saint-Louis et Kaolack ont mis en place une collaboration avec Caritas Dakar pour un meilleur suivi des bénéficiaires.

Une association de migrants de retour de Belgique (ASER-Belgique) est en cours de constitution pour inciter et sensibiliser sur les dangers de la migration clandestine. Pour assurer une prise en charge à ses migrants de retour dont le besoin est manifeste, Caritas Sénégal a signé une convention avec House of Hope (GIZ). L'ONG se dit très sollicitée mais à ce jour elle déplore ne pas bénéficier de subventions de l'État sénégalais (Caritas Sénégal a par exemple initié une tentative de collaboration avec le FAISE mais sans succès).

VIS (Volontariato Internazionale per lo Sviluppo)

Elle est l'une des ONG mandatées par l'Italie pour gérer la réinsertion des retours de migrants d'Italie.

Ses bailleurs sont l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement, Association Missioni Don Bosco, Conférence Episcopale Italienne et le Ministère de l'Intérieur italien.

Présente au Sénégal depuis 2015, l'ONG concentre ses missions autour de la :

- gestion locale de la migration ;
- formation professionnelle ;
- réinsertion.

Depuis 2017, elle constate la forte augmentation du nombre de migrants vers l'Italie de par la régularisation des saisonniers et travailleurs.

Ses deux programmes sont « UNO » et « Vivre et réussir chez moi ».

- UNO (Una Nuova Opportunità)

Ce projet a démarré en mars 2019, pour une durée de 2 ans, avec un budget de 1,5M€ délivré par le Ministère de l'Intérieur italien.

Il vise à promouvoir une réintégration digne pour les migrants sénégalais vivant en Italie qui souhaitent retourner au Sénégal avec un projet de réinsertion social et économique.

- « Vivre et Réussir chez moi »

Ce programme est financé par l'Agence de coopération italienne.

Deux réseaux ont été créés, l'un à Tambacounda, l'autre à Kaolack, afin d'appuyer la formation professionnelle. Une enveloppe supplémentaire de 100 000€ a été dégagée pour financer des projets économiques et communautaires à hauteur de 2 000€ par porteur de projet. Dix dossiers sont gérés cette année.

SAVE THE CHILDREN

Cette ONG est active dans plus de 120 pays et présente au Sénégal depuis 2002.

Elle compte 70 collaborateurs et fonctionne avec un budget annuel d'environ 7-10 millions d'euros. Son travail sur le terrain couvre 5 enjeux stratégiques : protection de l'Enfant, éducation, gouvernance pour les droits de l'Enfant, Santé, VIH. Les enfants de 0 à 18 ans et jusqu'à 25 ans constituent son public cible.

Elle déploie 2 programmes au Sénégal : PROTEJEM et SIDA CSO.

- PROTEJEM

Financé par le FFU, ce projet de 3 ans a commencé en février 2020, au Sénégal et en Gambie. Il vise, avec un budget de 5M€, les enfants et jeunes en mobilité (interne, transnationale, de retour). L'action se concentre autour de la protection, du renforcement des structures d'hébergement, d'un appui avant et après le retour au pays d'origine. Le dispositif est en phase de renforcement et de stabilisation du dispositif.

- SIDA CSO

Financé par la coopération suédoise (SIDA), ce programme vise à renforcer les engagements des Etats pour la protection de l'Enfant.

House of Hope

Il s'agit d'une structure d'accueil pour soutien psychosocial ouverte en 2018. Elle compte 24 salariés. 12 conseillers travaillent au quotidien au Centre.

A son ouverture, le centre offrait un soutien psychosocial uniquement aux retournés d'Allemagne. Mais progressivement, il a élargi son public cible pour désormais proposer ses services aux réfugiés et à toutes personnes vulnérables (victimes de viol, violences conjugales etc...).

La méthode utilisée est la Thérapie d'Exposition Narrative. 54 conseillers ont été formés par les professeurs de l'Université de Constance.

La prise en charge est gratuite pour les bénéficiaires qui sont référés le plus souvent par des partenaires. A ce jour, le centre a signé 15 conventions (Caritas Paris, MigDev, Hôpital Militaire de Ouakam, ANPEJ etc...). Les premiers bénéficiaires ont été les membres de l'Association des migrants de retour de Thiaroye. Le centre comptabilise environ 426 bénéficiaires depuis son ouverture.

Sa zone d'intervention est limitée à Dakar malgré la forte demande reçue des régions. Ses responsables prospectent actuellement à Ziguinchor, Tambacounda, Sédhiou et Kolda. Peu d'acteurs au Sénégal offrent ce soutien psychosocial pourtant essentiel pour beaucoup de migrants de retour qui ont subi des traumatismes.

4- Autorités sénégalaises

La Direction Générale d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur (DGASE)

En février 2019, lorsque la DGSE (Direction Générale des Sénégalais de l'Extérieur) devient la DGASE, un secrétariat d'Etat chargé des Sénégalais de l'extérieur est alors créé.

La DGASE repose sur une organisation bi-directionnelle :

1) Direction d'assistance et de promotion des Sénégalais de l'Extérieur (aspects juridiques, sanitaires...) Dans ce cadre-ci, les associations de migrants de retour jouent un grand rôle.

2) Direction d'appui aux investissements (englobant donc l'implication de la diaspora)

a) Gestion des projets financés par le FAISE (Fonds d'Appui aux Investissements des Sénégalais de l'Extérieur)

M. Cissé rappelle que la question migratoire est une question à la fois de politique intérieure et de politique extérieure.

Côté intérieur, la DGASE a mis en place les BAOS (Bureaux d'Accueil et d'Orientation des Sénégalais de l'Extérieur). Cet outil de territorialisation de la politique migratoire du Sénégal est né de la Convention d'Ouverture de Crédit du 7 juillet 1987 avec un crédit de 500 millions de FCFA pour financer les projets de réinsertion professionnelle

des ressortissants sénégalais de retour.

En 2013, il se délocalise en région. Cette délocalisation était initialement prévue à Diourbel, Louga puis Matam. Mais en 2015, un réajustement géographique est opéré suite à une étude renseignant sur les régions de départ qui se trouvent plutôt dans le sud du pays. D'où l'ouverture de bureaux à Tambacounda et Sédhiou.

Quand le FFU a commencé à déployer ses programmes au Sénégal, la DGASE a proposé des projets liés au développement/migration/gouvernance. Bruxelles a validé ce projet « Gouvernance, Migration Développement » à condition que le Sénégal accepte le partenariat avec AECID. Désormais les BAOS sont abrités par les Agences Régionales de Développement, agences qui représentent le bras technique des communes. Aussi, les BAOS concrétisent la territorialisation de la politique migratoire de l'Etat.

A l'extérieur du Sénégal est créé le BASE (Bureau d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur) en Italie (pays qui compte la plus grande proportion de Sénégalais de l'extérieur) pour prendre en compte le rôle joué par la diaspora dans le développement économique du Sénégal. Le Bureau se trouve à Milan. Des discussions sont en cours pour l'ouverture d'un deuxième bureau à Naples.

M. Cissé déplore la lourdeur des mécanismes de réinsertion : comment faire pour optimiser leur efficacité ?

Le Fonds d'Appui aux Initiatives des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE)

Principal levier de promotion des investissements des Sénégalais de l'extérieur, le FAISE offre un accompagnement technique et financier à tous les Sénégalais de la Diaspora porteur d'un projet de développement. L'objectif clairement visé à long terme est de favoriser le retour volontaire. Mis en place en 2008 avec au départ un budget de 300 millions de francs CFA (soit 457 340€) puis dès 2012 ce budget a été revu à hauteur de 3 milliards de francs CFA (soit 4 573 472€).

Tous les secteurs d'activité sont éligibles sauf le commerce, l'immobilier et le transport. Les prêts s'élèvent entre 5 millions de francs CFA (7 622€) et 15 millions de francs CFA (22 867€) et sont remboursables en 5 ans avec un différé de remboursement de 6 mois. Ces prêts sont conditionnés à un apport de 10%. Le taux d'intérêt est de 6%, un taux assez bas dans le contexte bancaire sénégalais.

Cependant, depuis trois ans, le FAISE n'est plus financièrement en mesure de consentir des prêts, excepté pour les projets relevant du Fonds des Femmes de la Diaspora.

ADEPME

L'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises est créée par décret du 29 novembre 2001 est le bras opérationnel de l'Etat pour la promotion de la PME par la densification du tissu industriel et le renforcement de la compétitivité des entreprises. Elle est sous tutelle du Ministère du Commerce.

Parmi les dispositifs impliquant l'ADEPME figurent:

- le PAISD (voir plus bas avec l'acteur Direction de la Coopération Technique) ;
- les Fonds à frais partagés (FFP) : un dispositif de subventions permettant de faciliter aux PME l'accès aux services de consultants.

Les PME peuvent bénéficier de subventions de trois types :

- l'assistance technique : 50% des frais de consultance. Dans ce lot sont concernées toutes les missions d'assistance telle que la mise en place d'un système d'information, la démarche/certification qualité, la mise en place d'outils de gestion, la promotion commerciale, les études de marché et stratégie commerciale.
- la formation : 75% du coût de la formation
- le programme employabilité : 70% pour de l'appui individuel et 90% pour de l'appui groupé. Il s'agit d'un programme en cours de mise en œuvre avec l'AFD et qui concerne les zones à forte immigration à savoir les régions de Louga, Saint-Louis, Matam, Tambacounda, Kédougou, Sédhiou, Kolda et Ziguinchor.

M. Diabira insiste sur le fait que la question du retour doit forcément impliquer le pays de retour. En terme de synergie avec l'action pilote, l'ADEPME, au-delà de se positionner sur ce qui est son cœur de métier, à savoir l'accompagnement technique aux côtés des entrepreneurs, souhaiterait être le guichet unique PME, avec plusieurs volets. La structure est déjà sur cet exercice avec le projet « Compact ». Le but étant à terme la création d'une plateforme concrète pour articuler tous les besoins du porteur de projet. Suite à notre échange, à l'implication de l'ADEPME dans le PAISD 3 et dans MEET Africa2, l'ADEPME pense pertinent de mettre en place un volet d'accueil pour les membres de la diaspora dont les migrants de retour ERRIN font partie comme le souligne le directeur général.

M. Diabira constate que des initiatives européennes ont échoué car elles ont été menées hors attachement institutionnel sénégalais. Il rappelle que la réussite d'un projet européen est conditionnée au fait d'impliquer dès le départ les acteurs sénégalais.

DCT

Ce partenaire est bien connu de l'OFII du fait de la contribution de l'OFII au PAISD depuis 2005.

La Direction de la Coopération Technique fait partie du Bureau Organisation et Méthodes (Direction générale à la réforme de l'Etat et à l'Assistance technique) et est directement rattachée au Secrétariat général de la Présidence de la République.

Elle assure la coordination générale du Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD) qui en est à sa 3ème phase (2017-2021).

Le PAISD représente la 2ème génération de dispositif et vient capitaliser les acquis des précédents Projets bilatéraux franco-sénégalais de mobilisation de la diaspora démarrés à partir de 2005 (« Initiatives de Co-développement » et « Développement solidaire dans les régions d'origine de migrants »).

Le PAISD est un dispositif de mobilisation et de soutien aux actions de solidarité et aux initiatives économiques de la diaspora sénégalaise au profit de son pays d'origine. Il cible particulièrement les Sénégalais établis en France, en Belgique, en Espagne et en Italie. À ce titre, le PAISD :

- accompagne et subventionne jusqu'à 80% les actions de développement local des associations de la diaspora dans leurs pays d'origine
- valorise l'épargne de la diaspora sénégalaise en accompagnant ses initiatives de création d'entreprise au Sénégal;
- engage des études relatives à la thématique dans une démarche prospective.
- mobilise l'expertise hautement qualifiée et la jeunesse issue de la diaspora pour des missions courtes durée au Sénégal.

En 2016, dans le cadre des mécanismes de financement européen mis en place à l'issue du Sommet international sur les Migrations de la Valette en novembre 2015, une convention pour la mise en œuvre d'une troisième phase du PAISD (2017-2021) d'une durée de 4 ans a été signée entre l'Etat du Sénégal et l'Agence Française de Développement.

En 2017, la mise en œuvre du dispositif est élargie à d'autres acteurs sénégalais, comme l'ADEPME.

Selon M. Thiam, directeur de la DCT, la mutualisation recherchée par l'action pilote ERRIN OFII est possible à condition d'avancer pas à pas. Il mentionne lors de notre entretien que l'OFII a la légitimité, au vu de son expertise reconnue, pour impulser cette mutualisation.

DER

Créée en 2017, la Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes est initialement dotée d'un fonds de 30 milliards de francs CFA (45.7M€).

Sa mission est de promouvoir l'inclusion économique, financière et sociale et l'équité sur tout le territoire.

La structure dispose de 4 mécanismes de financement. Tous ses financements sont octroyés au taux maximum de 5% :

- 1) « le financement de l'entrepreneur pour l'autonomisation économique », une formule d'accompagnement financier allant jusqu'à 500 000f CFA (762€), sans apport
- 2) « le financement de l'entreprise » correspond à un appui de la DER en investissements et/ou fonds de roulement pour développer des opportunités d'affaires au-delà de 500 000f CFA avec un taux d'intérêt plafonné à 5%. La DER peut s'appuyer pour ce guichet de financement sur des projets viables validés par d'autres structures intervenant dans l'écosystème entrepreneurial sénégalais ;
- 3) « le financement des chaînes de valeurs » correspond à des investissements spécifiques destinés à la création, à l'extension et à l'animation de pôles regroupant des corps de métiers ou des activités pouvant être structurées en filières porteuses. Des investissements seront consentis dans différents secteurs porteurs de l'économie sénégalaise ;
- 4) « le financement de l'incubation » est un accompagnement financier dédié, sous réserve d'un séjour en incubateur, pour la maturation, le perfectionnement et la validation du projet. L'incubation des porteurs de projets est suivie d'un financement pour la conduite de l'opportunité d'affaires. La DER souhaite également mettre sur pied son propre incubateur.

Direction de l'Emploi

En charge de la stratégie et des programmes en faveur de l'emploi et de l'employabilité des jeunes, la Direction de l'Emploi est sous tutelle du Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat (MEFPA) devenue en fin d'année 2020 le Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion (MEFPAI).

La Direction de l'Emploi dispose d'un département « Migration » «pour impliquer la diaspora dans le développement du pays. Il est en charge des migrants de retour, des potentiels candidats à la migration, de la contribution de la diaspora à l'emploi. Ce département est également responsabilisé sur le suivi et l'implémentation des accords de l'échange de main d'œuvre.

M. Fall insiste sur l'importance du cadre légal pour inciter au retour. Pour réduire le risque migratoire, il lui semble important de renforcer la sécurité de l'emploi. Elle travaille actuellement à la création de 15 centres sectoriels des métiers du numérique, du tourisme et de l'artisanat. Selon M. Fall, travailler en amont du retour du migrant en cartographiant l'existant et les besoins réels des régions permettrait de

5- Organisation privée

ALTAI CONSULTING

Ce cabinet de consulting basé à Paris est mandaté par le FFU pour analyser ses programmes. Sa mission n'est pas de juger leur efficacité, ni de vérifier, ni d'évaluer les actions relevant du FFU mais plutôt de faire ressortir les bonnes pratiques et de capitaliser sur les projets. Pour cela, il a mis sur pied un système : le « Third-Party Monitoring and Learning mechanism ».

Selon le cabinet, les programmes de réinsertion devraient :

- continuer à travailler dans le sens d'une plus grande responsabilisation des institutions de l'Etat, des autorités locales et des organisations de la société civile, pour une appropriation et une pérennité renforcées ;
- diversifier leurs offres d'accompagnement vers l'emploi (et non majoritairement vers l'entrepreneuriat) ;
- établir/renforcer la coordination et les synergies avec les autres acteurs travaillant sur la formation professionnelle, la création d'emploi, l'appui aux jeunes et aux entrepreneurs.

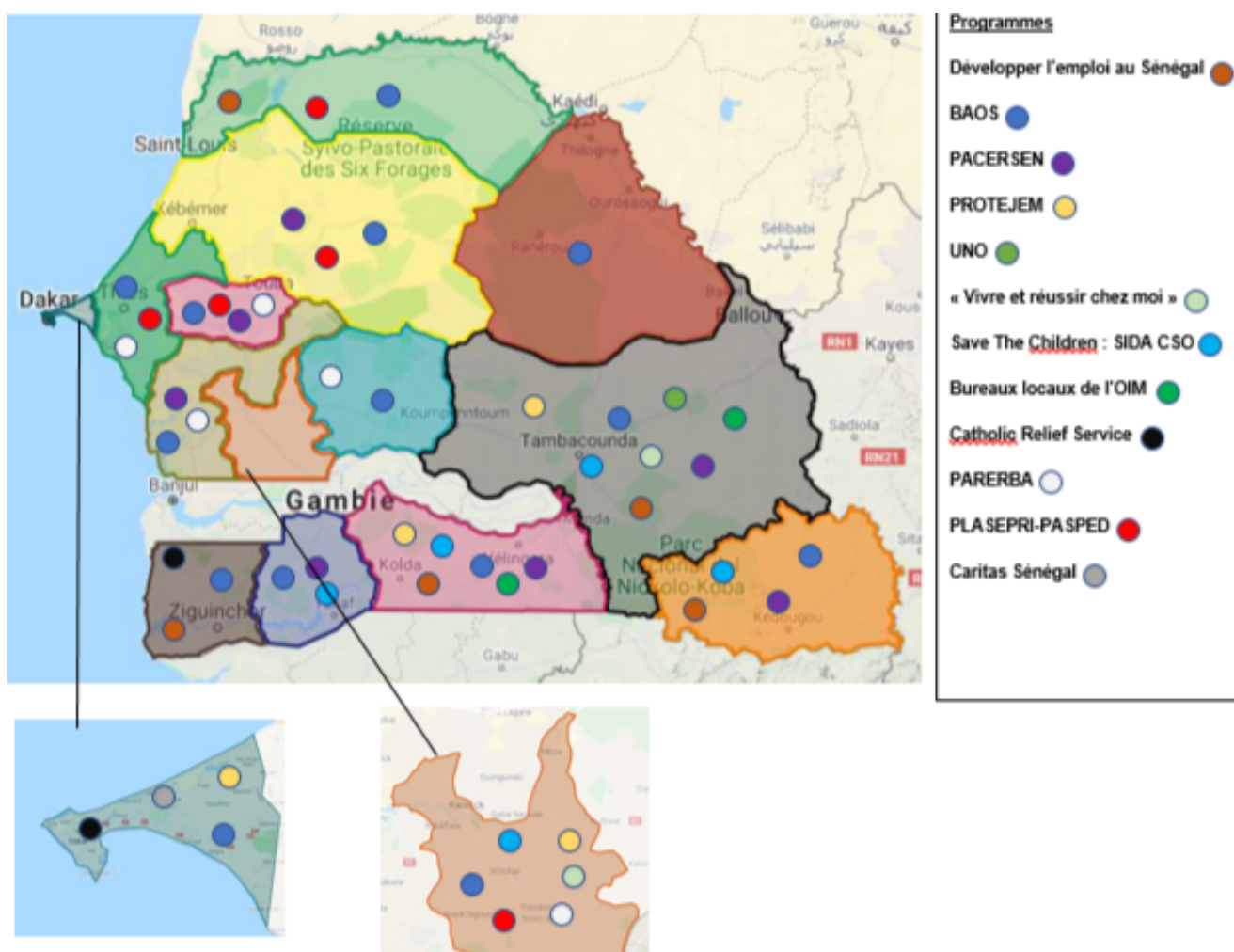
En définitive, un nombre important d'acteurs et de dispositifs de réinsertion existent au Sénégal et couvrent l'ensemble du pays, spécialement les zones de départ du sud et de l'est (cf. carte ci-dessous).

L'essentiel des dispositifs a trait à la réinsertion économique. Hors, pour un public cible qui a souvent éprouvé un parcours migratoire difficile, les acteurs s'accordent pour dire que la réinsertion psychosociale devrait être un préalable à la réinsertion économique. Mais il n'existe que peu d'acteurs offrant ce soutien.

Par ailleurs, la plupart des dispositifs proposent une réinsertion économique par la création d'entreprise. Mais chaque migrant de retour est-il destiné à devenir entrepreneur? Comment dans le contexte d'économie plutôt informelle et d'entreprises souvent familiales parvenir à développer la réinsertion par l'emploi ?

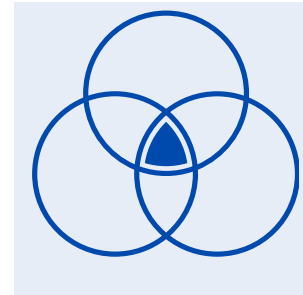
Un mécanisme de coordination élargi et effectif entre les différents ministères et institutions de l'Etat concernés et incluant les divers partenaires techniques et financiers travaillant sur la migration, la formation professionnelle et l'emploi permettrait davantage de synergies et complémentarités entre eux. A terme, l'ambition pourrait être la mise en place d'un mécanisme d'orientation et de référencement des migrants de retour piloté par l'Etat, offrant à ces migrants de retour une plus grande diversité de parcours de réintégration, sans les particulariser par rapport à leurs concitoyens en recherche aussi d'opportunités économiques et d'emploi.

Cartographie des dispositifs de réinsertion des acteurs rencontrés



5. Action pilote

Synergies mises en oeuvre ou en cours



5.1 CAMEROUN

L'Organisation internationale du Travail (OIT) met en œuvre au niveau mondial des partenariats sur les compétences et la migration impliquant les Etats, les acteurs de l'emploi et les acteurs de la coopération internationale. Dans ce cadre, une étude exploratoire a été menée pour 6 pays d'Afrique Centrale : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République Centrafricaine et la République Démocratique du Congo. 6 études pays ont complété ce rapport sous régional afin de dresser les portraits migratoires de chaque état et identifier les besoins. Elles détaillent à ce titre les politiques nationales mises en œuvre en matière d'emploi, de compétences et de migration.

Issues de processus exploratoire, dix propositions ont été retenues par les partenaires techniques et financiers et les Etats concernés afin d'accompagner la gestion des migrations et des compétences. Neuf des dix propositions sélectionnées s'étendent au Cameroun dont la reconnaissance des certifications des métiers dans les secteurs porteurs pétrolier, minier, agricole et bois. Cette proposition s'est traduite par un projet sous régional mis en œuvre par le BIT. Ce projet s'appuie sur les agences nationales de l'emploi afin de renforcer leurs capacités en matière de validation des acquis d'expérience et de reconnaissance des compétences pour les migrants vulnérables. L'OIM et le UNHCR en République Démocratique du Congo collaborent avec le BIT afin d'identifier les potentiels bénéficiaires parmi le public cible, ici les réfugiés, et les orienter vers les agences nationales de l'emploi compétentes. Si ce projet ne s'étend pas initialement aux migrants de retour, ce public connaît pourtant les mêmes besoins en matière de reconnaissance des compétences. En effet, les migrants de retour peuvent avoir acquis des compétences par la voie informelle au cours de leur parcours migratoire ou bien être dépossédés des justificatifs éducatifs et professionnels reçus dans leur pays d'origine ou au cours de leur parcours migratoire. Ainsi, leur réinsertion dans le marché de l'emploi est entravée par l'absence de reconnaissance formelle de leurs compétences.

Dans ce cadre, une démarche partenariale est entamée avec le BIT afin de permettre l'orientation des bénéficiaires du dispositif de réinsertion de l'OFII vers les agences nationales de l'emploi dans le but d'établir la reconnaissance formelle de leurs compétences. Ce partenariat couvrira non seulement le Cameroun, où l'action pilote ERRIN-OFII est mise en œuvre, mais sera étendu aussi aux pays de compétence de la représentation de l'OFII au Cameroun, le Gabon, le Congo et la République Démocratique du Congo dans la perspective d'un élargissement de l'action pilote à ces pays dans une phase ultérieure. La mise en œuvre de ce partenariat dans les pays ciblés pourra être facilitée par les liens étroits entretenus par l'OFII avec les agences nationales de l'emploi dans le cadre des activités de retour et de réinsertion mais aussi en matière d'immigration professionnelle.

5.2 MALI

La démarche exploratoire menée par la représentation de l'OFII au Mali a permis de dresser un panorama d'actions et de projets menés en lien avec la réinsertion dans le secteur de la formation professionnelle et de l'insertion dans l'emploi. Il est à noter que le secteur de l'emploi et de la formation professionnelle mobilise un grand nombre de partenaires techniques et financiers parmi lesquels les coopérations bilatérales danoise et luxembourgeoise ainsi que la Banque Mondiale et l'Union européenne. Les entretiens menés avec les deux administrations maliennes, l'ANPE et l'APEJ, ont permis de mettre à jour un certain nombre de dispositifs qui pourraient être complémentaires aux activités de réinsertion mises en œuvre par l'OFII.

Ainsi, il sera possible pour les bénéficiaires des dispositifs de réinsertion de l'OFII d'accéder aux formations en entrepreneuriat proposées tant par l'APEJ que l'ANPE. Cependant, un certain nombre de difficultés se présentent dans la mise en œuvre. Notamment, ces formations sont organisées en cohorte tandis que les flux de retour actuels gérés par l'OFII ne permettent d'envisager la création d'une cohorte unique de migrants de retour. Les bénéficiaires d'une aide à la réinsertion dans le cadre de l'action pilote ERRIN-OFII devront donc intégrer des groupes de formation déjà créés. Cela suppose une communication et une coopération actives et continues entre l'APEJ, l'ANPE et l'OFII afin de garantir une bonne transmission de l'information et une orientation adéquate des bénéficiaires.

En outre, l'APEJ a mis en avant le projet EJOM qui a mis en place un quota de 15% de migrants de retour parmi l'ensemble de ses bénéficiaires sur un an. L'APEJ met en œuvre le volet artisanat et agroalimentaire de ce projet tandis que la SNV et ICCO interviennent sur le secteur de l'horticulture et enfin Waste sur le secteur des déchets. Une orientation des projets des bénéficiaires du dispositif OFII vers EJOM est possible dès lors qu'ils répondent aux critères d'éligibilité notamment en matière de secteur économique et de localisation géographique. En effet, EJOM est présent dans le District de Bamako et les régions de Kayes, Koulikoro et Gao.

De plus, la DGME a signifié sa capacité à apporter un cofinancement en 2021 sur des projets de réinsertion accompagnés par l'OFII. La mise en œuvre de ce cofinancement suppose la pleine et entière participation de la DGME aux comités de sélection de l'OFII qui aura la charge d'informer en amont la DGME des projets présentant un besoin de cofinancement. A nouveau, ceci implique une communication et une transmission d'information continues et actives entre les deux organismes.

En définitive, l'OFII sera en capacité de proposer des actions complémentaires aux bénéficiaires de l'action pilote ERRIN-OFII soit sous la forme de cofinancement soit par l'accès à des formations à l'entrepreneuriat en s'appuyant sur une coopération étroite avec la DGME, l'ANPE et l'APEJ qui sont des partenaires privilégiés dans la mise en œuvre de la réinsertion.

5.3 MAROC

Les entretiens menés avec différentes catégories d'acteurs au Maroc ont mis en lumière une position partagée par tous : celle de l'importance d'avoir recours aux programmes d'assistance publique marocains qui offrent les services recherchés pour la réinsertion. Ceci répond à la démarche adoptée par l'OFII et mise en œuvre dans le cadre de l'action pilote ERRIN-OFII qui vise à ce que le migrant de retour soit intégré dans l'environnement administratif marocain dans le cadre de sa réinsertion.

C'est dans cet esprit que l'OFII et l'ANAPEC ont convenu d'un partenariat en cours de réalisation pour une coopération sur la réinsertion des marocains de retour. Cette coopération permettra à terme à la mise en contact entre le candidat au retour et l'ANAPEC le plus en amont possible dans le processus de réinsertion. L'orientation de bénéficiaires de l'action pilote ERRIN-OFII vers l'ANAPEC après leur retour au Maroc sera incluse dans ce partenariat.

Par ailleurs, une série d'entretiens avec la GIZ et CEFA ont permis de mettre à jour de nombreuses synergies possibles. La GIZ opère déjà des complémentarités d'action en orientant les marocains de retour vers des dispositifs multiples de soutien et d'accompagnement en fonction de leurs profils et de leur besoin. En outre, CEFA en tant qu'opérateur commun de la GIZ et de l'OFII peut tenir un rôle pivot pour mettre en œuvre

la coopération entre les dispositifs OFII et les dispositifs GIZ en matière de réinsertion. Cet acteur commun permettra de faciliter les échanges entre les deux organismes en faisant remonter les besoins identifiés et les compléments nécessaires pour mener à bien le projet de réinsertion. Enfin, l'OFII, en tant que membre du réseau diplomatique français, peut offrir un accès privilégié aux acteurs de coopération français, notamment les chambres de commerce. Cet accès pourra favoriser des actions de la GIZ en matière de placement professionnel dans le cadre de la réinsertion. Ainsi, GIZ et OFII présentent respectivement des atouts qui permettront de consolider des complémentarités d'action avec l'avantage d'un acteur opérationnel commun : la CEFA.

5.4 SÉNÉGAL

Pour les trois premiers migrants de retour à ce jour accompagnés au Sénégal par le dispositif de l'action pilote ERRIN-OFII, l'OFII a cherché à impliquer des partenaires aussi bien européens que sénégalais pour la concrétisation du projet de réinsertion professionnelle des bénéficiaires.

Aussi, nous avons sollicité dans un premier temps la Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide pour un des bénéficiaires du dispositif de l'action pilote, le seul qui remplissait les critères d'âge de cette structure. En effet, la DER octroie des prêts aux jeunes entrepreneurs âgés jusqu'à 40 ans (sauf pour ceux exerçant dans le secteur de la pêche, dans ce cas-là, il n'y a pas de limite d'âge) et aux femmes sans limite d'âge quelle que soit l'activité. A la faveur d'une de ses missions dans la région de Saint-Louis où vit ce bénéficiaire, la DER a accompagné notre candidat dans la formalisation de son entreprise. Elle co-finance le projet par l'octroi d'un prêt équivalant à 21% du coût total du projet, via le deuxième de ses quatre mécanismes de financement, « le financement de l'entreprise ». Et la DER s'engage par ailleurs à financer sur le moyen terme, en fonction des premiers résultats, un camion frigorifique, dont la location actuelle pèse lourd sur les postes de dépenses du promoteur.

Un deuxième acteur sénégalais s'implique dans le co-financement de nos trois premiers candidats à ce dispositif, sur fonds allemands. Il s'agit de l'ANPEJ (l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes) qui abrite le Centre sénégal-allemand. Après le comité de financement de l'OFII qui a examiné les études de faisabilité des trois premiers candidats du dispositif de l'action pilote ERRIN-OFII, l'ANPEJ nous a conviés à son comité de financement pour examiner précisément les besoins de co-financements complémentaires pour leurs projets. Les échanges de l'ensemble des partenaires et experts autour de la table de ce comité ont enrichi les points de vue sur la manière de mettre en oeuvre les projets de ces bénéficiaires.

La GIZ intervient également dans l'accompagnement des bénéficiaires du dispositif de l'action pilote dans la mesure où l'un d'eux a été référé à House of Hope pour un soutien psycho-social.

Dans l'intérêt du projet du promoteur que nous souhaitons viable et pérenne, ces synergies appellent une grande coordination des dispositifs et mécanismes de chacun des acteurs.

Elles impliquent par exemple de :

- travailler sur la base de la même étude de faisabilité. Ceci permet de mutualiser les coûts en ne confiant qu'à un seul opérateur la rédaction de l'étude.
- s'accorder clairement sur ce que chaque partenaire finance, afin d'éviter les doublons.

5. Action pilote- Portraits des bénéficiaires



DJIBRIL N., NÉGOCIANT EN POISSON

Âgé de 37 ans, Djibril N. a quitté le Sénégal en 2014. Après un parcours migratoire compliqué qui lui fait traverser plusieurs pays (Mali, Burkina Faso, Niger, Libye, Italie), il arrive en Allemagne en 2015.

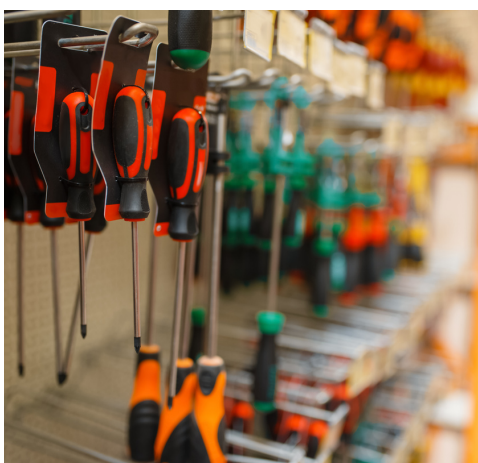
Ne parvenant pas à régulariser sa situation administrative, il décide de rentrer au Sénégal en décembre 2019 grâce au dispositif d'aide au retour et à la réinsertion d'ERRIN.

Il retourne alors parmi les siens, à Saint-Louis, au nord du pays, pour commencer son projet de négoce de poisson.



MOUSSA M., AVICULTURE

Depuis l'Allemagne d'où il est rentré il y a une année, ce père de famille savait qu'il se réinsérerait professionnellement dans le domaine de l'aviculture qu'il connaît bien. Son projet a pu démarrer. Il est satisfait d'avoir quitter une situation précaire en Allemagne pour s'épanouir auprès des siens même si retrouver un autre Sénégal huit ans après son départ n'a pas été facile.



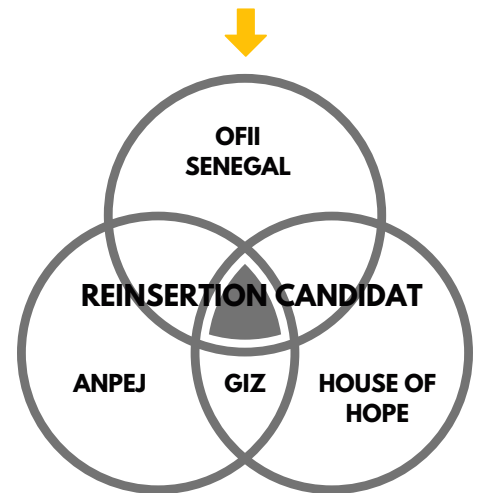
AZZEDINE G., QUINCAILLERIE

De retour d'Allemagne depuis décembre 2019, ce ressortissant sénégalais a 41 ans et vit à Mbour, sur la petite côte. Avant de débiter son parcours migratoire, il songeait déjà à ouvrir une quincaillerie. C'est chose faite grâce à l'accompagnement de l'action pilote ERRIN-OFII.

AZZEDINE G.

Un solide projet de quincaillerie, d'après les partenaires-experts, nécessite au minimum un budget de départ de 10 000€. Démarrer avec pour seule subvention de l'action pilote de 3000€ fragilisait le projet. Ce candidat ne peut prétendre à un prêt de la DER qui fixe à 40 ans l'âge limite des candidats. L'ANPEJ co-finance son projet en apport matériel. La participation du candidat à une formation "Entreprendre" conditionnait ce co-financement. Pour ce candidat, il a été également décidé de concert avec l'ANPEJ une deuxième condition au démarrage de son projet : bénéficier de séances de soutien psychosocial pour que le candidat commence son projet professionnel dans les meilleures conditions.

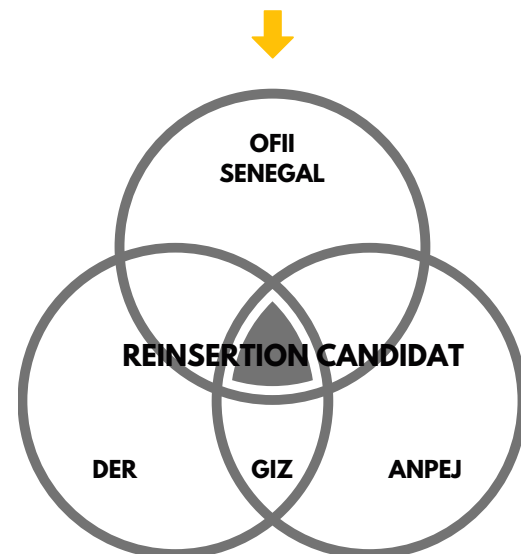
ALLEMAGNE (BAMF)



DJIBRIL N.

Remplissant les critères d'âge de la DER, son projet bénéficie d'un co-financement sous forme de prêt, ainsi que de la subvention de l'ANPEJ (sous forme de matériel). Il est le seul des trois premiers candidats à disposer d'un apport personnel.

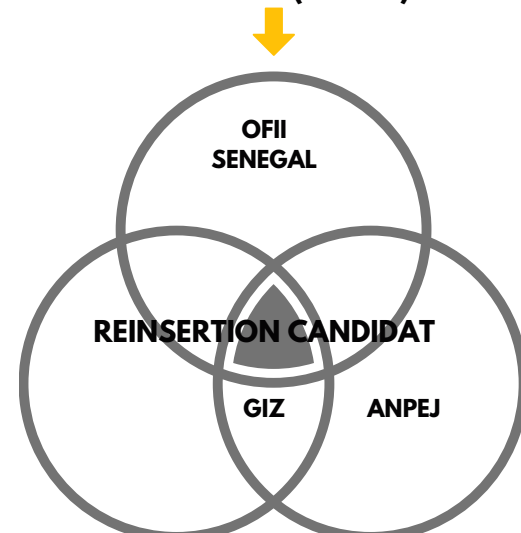
ALLEMAGNE (BAMF)



MOUSSA M.

Sans apport personnel, la subvention ERRIN s'avérait insuffisante pour démarrer au mieux son activité d'aviculture. Le budget a pu être augmenté grâce au co-financement de l'ANPEJ.

ALLEMAGNE (BAMF)



6. Conclusions

La démarche exploratoire menée par les représentations de l'OFII à l'étranger dans quatre pays, le Cameroun, le Mali, le Maroc et le Sénégal dans le cadre l'action pilote ERRIN-OFII a répondu à un besoin croissant d'identifier, de créer et de renforcer les liens entre les acteurs de la réinsertion, les acteurs du développement et les partenaires nationaux. Tirer des enseignements de l'ensemble des entretiens menés avec une multitude d'acteurs sur quatre pays est un exercice ardu dès lors que chaque action et activité menée s'inscrit dans un contexte national unique et dépend des objectifs de mise en œuvre affichés par chaque acteur.

La place occupée par le retour et la réinsertion dans l'espace politique national pèse dans la mise en œuvre de la coopération multisectorielle qui place les partenaires nationaux au premier plan. Avec un cadre institutionnel fonctionnel, les autorités nationales deviennent l'interlocuteur commun pour assurer les liens entre actions de développement et actions de réinsertion. A cet égard, l'état des lieux des politiques migratoires nationales dans chaque Etat ciblé par l'action pilote ERRIN-OFII met en lumière les divergences sur la place du retour et de la réinsertion dans la gestion des migrations. Le Cameroun a actualisé le cadre national de la politique migratoire en 2008 en y incluant les politiques de retour. En outre, deux programmes nationaux camerounais ont été mis en place dédiés à l'accompagnement des Camerounais de retour. Le Mali a adopté une politique nationale des migrations (PONAM) en 2014 suivi d'un plan d'action sur 2015-2019 qui inclut les activités de retour et de réinsertion. L'actualisation de la PONAM est en cours en 2020 en s'appuyant sur l'évaluation faite du plan d'action et en incluant dans le processus d'actualisation les acteurs de la réinsertion. La place du retour et de la réinsertion est en revanche moins affirmée dans les stratégies migratoires du Maroc et du Sénégal. En effet, le Maroc a adopté une nouvelle politique migratoire en 2013 sans y inclure de provisions spécifiques pour le retour et la réinsertion des marocains de l'étranger. Cela a pour conséquence l'absence de programme spécifique dédié aux marocains de retour de l'étranger. Enfin, le Sénégal n'a pas encore adopté institutionnellement la politique nationale de migration proposée en 2018 après un processus d'élaboration de trois ans. L'absence d'un cadre unique de concertation et la multiplication des interlocuteurs institutionnels sénégalais limitent la coordination en matière de réinsertion au Sénégal.

Avec un objectif opérationnel, cette cartographie permet de faciliter la mise en œuvre de synergies sur le terrain puisqu'elle a identifié les acteurs majeurs de la réinsertion dans chaque Etat ainsi que les acteurs et projets susceptibles d'offrir des complémentarités d'action.

Le retour et la mise en œuvre de l'aide à la réinsertion pour trois ressortissants sénégalais référés par l'Allemagne fait figure d'un test récompensé de ces synergies avec des cofinancements conséquents obtenus de la part des partenaires sénégalais et allemands. Ils illustrent le propos de cette cartographie et la mise en œuvre de cette coopération a permis d'en tirer les recommandations suivantes.

En premier lieu, le rassemblement d'une diversité d'acteurs autour d'un projet individuel de réinsertion donne lieu à des obstacles et des difficultés qui doivent être dépassés. Cela nécessite une coordination constante qui serait facilitée par des moyens humains supplémentaires pour mobiliser les acteurs nationaux et internationaux, assurer le suivi des aides complémentaires et garantir la cohérence du projet de réinsertion individuel. Le rôle de coordination doit faire l'objet d'un poste dédié permettant d'assurer l'ensemble de ces missions.

En deuxième lieu, la recherche de complémentarité d'actions permet l'élargissement des services de réinsertion dans un contexte de moyens limités. L'obtention de cofinancement est apparue essentielle pour garantir le succès des projets individuels de réinsertion, succès qui s'entend par la pérennité de l'activité entreprise par le bénéficiaire mais aussi par sa réinsertion dans le tissu social.

Troisième point, la cartographie permet de constater une grande disparité dans les montants alloués à la réinsertion selon les pays d'accueil et les pays d'origine. Cette disparité a été pointée par l'ensemble des acteurs de la réinsertion. Dans une logique d'harmonisation des pratiques en matière de retour et de réinsertion, une réflexion s'avère essentielle sur le montant moyen nécessaire par secteur d'activité dans chaque pays cible. Une telle étude permettrait d'évaluer avec justesse les besoins pour lancer une activité économique par secteur et tendre vers une meilleure adéquation entre les fonds octroyés par différents bailleurs et les fonds nécessaires à une création de micro entreprise.

Quatrièmement, l'ensemble des acteurs travaillant avec le public des migrants de retour partagent un même point de vue : le projet de création d'entreprise est souvent privilégié au détriment de l'investissement dans une formation qualifiante. Ceci s'explique principalement par la nécessité pour le bénéficiaire de subvenir rapidement à ses besoins en passant par une activité génératrice de revenus. Ainsi, la participation à une formation devient un obstacle si elle n'est pas indemnisée. L'aide à la réinsertion doit s'adapter pour répondre à ce problème en proposant des indemnités aux bénéficiaires si ceux-ci souhaitent s'investir dans une formation au court et moyen terme.

Enfin, le cinquième point relevé notamment par les partenaires nationaux et européens concerne la communication auprès des candidats potentiels pour les programmes de retour volontaire et de réinsertion dans les pays d'accueil. Atteindre le public cible se heurte à de nombreux écueils qui dépendent du choix des outils de communication mais aussi des espaces et des acteurs de diffusion. Les structures de la diaspora et les réseaux consulaires et diplomatiques des pays d'origine pourraient être utilisés pour appuyer et améliorer les campagnes de communication via l'élaboration d'outils adaptés et comme relais de diffusion.

Dans le cadre de l'action pilote ERRIN-OFII, ces actions de communication devraient se doubler d'une mobilisation des institutions de chaque Etat membre partenaire afin de mieux informer et sensibiliser sur ERRIN et ses actions en matière de réinsertion. La prise de contact de représentations européennes dans chaque pays cible a permis à ce titre de présenter formellement ERRIN et ses objectifs qui étaient alors peu connus.

En synthèse, l'amélioration des dispositifs de réinsertion suppose une meilleure connaissance des contextes économiques locaux afin d'adapter au plus près les montants d'aide à la réinsertion. En outre, la place des formations qualifiantes doit être renforcée par un dispositif d'indemnité permettant aux bénéficiaires de subvenir à leurs besoins. Par ailleurs, les stratégies de communication afin d'atteindre les publics cibles dans les pays d'accueil doivent être élaborée en partenariat avec les structures locales. Enfin, le rapprochement des partenaires nationaux, des acteurs du développement et des acteurs de la réinsertion présuppose un rôle de coordination pour assurer le suivi au plus près des projets individuels de réinsertion. Cette coordination opérationnelle peut se doubler d'un pendant institutionnel rassemblant l'ensemble des acteurs impliqués dans la réinsertion et le développement. Cet espace institutionnel offrirait une visibilité claire et complète de l'ensemble des actions mises en œuvre et permettrait de renforcer la coopération entre le secteur du développement et celui du retour et de la réinsertion.

Bibliographie

Altai Consulting. EUTF Monitoring and Learning System Sahel and Lake Chad. Q3 2019 Report. European Union, 2019

Aomar Ibourk. Etude exploratoire sur le potentiel de partenariats pour les compétences et la migration en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Organisation Internationale du Travail. 2020

Bahia El Gass, Diagnostic sur les capacités de l'ANAPEC à gérer le placement à l'international. FEI. 2014.

Bureau International du Travail, Rapport d'atelier, consultations sous régionales tripartites pour la formulation de partenariats pour les compétences et la migration CEEAC, 2019

Fondation Heinrich Böll, Une avalanche de financements pour des résultats mitigés, 2020.

ICMPD, European Union trust fund for stability and adressing the root causes of irregular migration and displaced persons in Africa, North of Africa window, 2nd monitoring report Q3 2019, 2019

OCDE, Sustainable Reintegration of Returning Migrants, a better homecoming, 2020

OIM, Migration au Sénégal, Profil migratoire 2018

OIM, Profil de gouvernance de la migration : la République du Mali. 2018

Mamadou Dimé, Etude sur les organisations et les mécanismes d'appui aux migrants/es de retour au Sénégal, 2017 (commandée par la GIZ)

Manon MUYLE, Cartographie des acteurs et des dispositifs européens de la réinsertion des migrants tunisiens de retour, 2017 (dans le cadre du projet Lemma).

Patrick Werquin, Sabine Foka. Etude exploratoire sur le potentiel de partenariats pour les compétences et la migration en Afrique Central, Organisation Internationale du Travail, 2020

Roger Charles Evina, Migration au Cameroun, profil national, Organisation Internationale pour les Migrations, 2009

Royaume du Maroc, Politique Nationale d'Immigration et d'asile, Rapport 2018

Samuel Hall, Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour au Cameroun (Rapport de Synthèse), Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Organisation internationale pour les migrations, 2018

GERM, Déterminants économiques et socio-anthropologiques des migrations dans les régions du Sud et du Sud-Est du Sénégal : Kolda, Kédougou et Tambacounda, 2018 (commande de LuxDev)

ANNEXES

- Questionnaires envoyés aux différentes catégories d'acteurs.

**ACTION PILOTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'AIDE A LA REINSERTION PAR LES REPRESENTATIONS DE
L'OFII DANS LE CADRE DU PROJET ERRIN**

**PILOT ACTION FOR THE IMPLEMENTATION OF SUPPORT FOR REINTEGRATION THROUGH OFII
REPRESENTATIONS IN THE FRAMEWORK OF THE ERRIN PROJECT**

**Questionnaire destiné à l'ensemble des 15 EM partenaires d'ERRIN/ Questionnaire for all 15 ERRIN
MS partners**

RAPPEL PROJET ERRIN/ ERRIN PROJECT REMINDER

- ERRIN est une initiative conjointe de quinze Etats membres de l'UE et pays associés à l'espace Schengen destinée à ouvrir la voie à une approche européenne plus harmonisée de la réintégration.
ERRIN is a joint initiative of fifteen EU Member States and Schengen-associated countries to pave the way for a more harmonised European approach to reintegration.
- Elle est financée par la commission européenne (DG HOME) et quinze pays européens.
It is funded by the European Commission (DG HOME) and fifteen participating European countries.
- L'action pilote (mars 2020-mars 2021) vise à la gestion d'un dispositif d'aide à la réinsertion dans 4 pays : Sénégal, Mali, Cameroun et Maroc.
Les bureaux OFII de ces quatre pays mettent en place ce dispositif pour le compte des pays UE partenaires ERRIN.
The pilot action (from March 2020 to March 2021) aims to manage a reintegration assistance scheme in 4 countries: Senegal, Mali, Cameroon and Morocco.
The OFII offices in these four countries are implementing this scheme on behalf of the EU ERRIN partner countries.

ACTIVITE CARTOGRAPHIE/MAPPING SYSTEM ACTIVITY

**➡ RECUEIL DE DONNEES DANS LE BUT D'ETABLIR UNE CARTOGRAPHIE DES DISPOSITIFS EXISTANTS
D'AIDE A LA REINSERTION ET DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT INCLUANT DES ACTIVITES D'AIDES A LA
REINSERTION
COLLECTION OF DATA WITH THE AIM OF MAPPING EXISTING REINTEGRATION SCHEMES AND DEVELOPMENT
PROGRAMMES INCLUDING REINSERTION ACTIVITIES**

I. LES RESSORTISSANTS ETRANGERS DANS LES EM/ MIGRANTS IN YOUR COUNTRY

1. Connaissez-vous le nombre de ressortissants camerounais, maliens, marocains et/ou sénégalais présents dans votre pays ?
Do you know how many Cameroonian, Malian, Moroccan and/or Senegalese migrants live in your country ?
2. Connaissez-vous le nombre de ressortissants camerounais, maliens, marocains et/ou sénégalais dans votre pays qui ont fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire en 2017, 2018 et 2019 ?
Do you know how many Cameroonian, Malian, Moroccan and/or Senegalese

migrants in your country were under an obligation of leaving the territory in 2017, 2018 and 2019 ?

3. Quelle est la politique d'intégration des résidents extra-communautaires dans votre pays ?
What is the integration policy for non-EU residents in your country ?

II. L'AIDE A LA REINSERTION/ REINTEGRATION SUPPORT

2 Selon vous, quels sont les éléments les plus importants à prendre en compte dans un programme d'aide à la réinsertion afin de s'assurer d'une durabilité de la réinsertion tout en évitant un effet d'attractivité en terme de migration irrégulière ?

In you point of view, what are the most important aspects which need to be included in a reintegration assistance program to contribute to a sustainable reintegration and avoid a pull factor ?

III. REINSERTION ET DEVELOPPEMENT/REINTEGRATION AND DEVELOPMENT

4. Intégrez-vous la question du développement dans votre gestion des flux migratoires ? *Do you integrate the issue of development in your management of migration flows?*

IV. LES DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE : CADRE GENERAL/ PROGRAMMES IMPLEMENTED: GENERAL FRAMEWORK

5. Votre pays dispose-t-il d'un mécanisme de réinsertion pour les ressortissants camerounais, maliens, marocains et/ou sénégalais ? *Does your country have a reintegration mechanism for Cameroonian, Malian, Moroccan and/or Senegalese migrants?*
6. Pour chaque pays, à quel programme de retour volontaire/réinsertion participez-vous ? S'agit-il d'un dispositif national, bilatéral ou multilatéral ? *Which voluntary return/reintegration programme do you participate in? Is it a national, bilateral or multilateral scheme?*
7. Proposez-vous un dispositif de réinsertion au Cameroun, au Mali, au Maroc et/ou au Sénégal ? *Do you offer a reintegration mechanism in Cameroon, Mali, Morocco and/or Senegal?*
8. Quelle est l'administration de tutelle sur ces questions ? *What is the supervisory authority on these issues?*
9. Qui sont vos partenaires dans votre pays et au Cameroun, au Mali, au Maroc et/ou au Sénégal ? *Who are your partners both in your country and in Cameroon, Mali, Morocco and/or Senegal?*
10. Pour chaque pays, quel est leur rôle respectif dans votre dispositif (gestion du dispositif ? rôle opérationnel ?...) *For each country, what is their respective role in your scheme (management of the scheme? operational role?...)?*
11. Pour chaque pays, quand ce dispositif a-t-il débuté et pour quelle durée ? *For each country, when did this programme start and for how long?*
12. Pour chaque pays, quel est l'appui visé par votre dispositif ? *For each country, what is the support targeted by your programme?*

13. Pensez-vous avoir atteint votre public cible ? *Do you think you have reached your target audience?*
14. Quels outils de communication avez-vous produit ? Quels ont été leurs canaux de diffusion ? *What communication tools have you produced? How did you broadcast them ?*

V. L'OFFRE DE REINTEGRATION/ THE REINTEGRATION OFFER

15. Pour chaque pays, à quel moment débute l'offre d'accompagnement ? *For each country, when does the support offer start?*
- Avant le départ, dans le pays de destination ? Si oui, quelle est la nature de l'accompagnement à ce stade ? (assistance administrative, assistance médicale ? Formation en vue du projet à concrétiser dans le pays d'origine ?...)
Before departure, in the country of destination? If yes, what is the nature of the accompaniment at this stage (administrative assistance? Medical assistance?)? Training for the project to be carried out in the country of origin)

OU/OR ET/AND

- Une fois le bénéficiaire arrivé au Cameroun, au Mali, au Maroc et/ou au Sénégal ? *Once the beneficiary arrives in Cameroun, Mali, Morocco and/or Senegal?*
16. Etes-vous en contact avec les autorités du pays d'origine avant le départ ? *Are you in contact with the country of origin authorities before departure?*
17. Quel type d'accompagnement proposez-vous au bénéficiaire une fois arrivé au Cameroun, au Mali, au Maroc et/ou au Senegal ? *What kind of accompaniment do you offer to the beneficiary once he/she arrives in Cameroon, Mali, Morocco and/or Senegal?*
18. Comment effectuez-vous le suivi ? *How do you follow up?*
19. Comment mesurez-vous l'impact de votre accompagnement ? *How do you measure the impact of your accompaniment?*

VI. L'ACTION PILOTE OFII /THE OFII PILOT ACTION

20. Qu'attendez-vous de l'action pilote ERRIN ? *What do you expect from the ERRIN pilot action ?*

**ACTION PILOTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'AIDE A LA REINSERTION PAR LES REPRESENTATIONS DE
L'OFII DANS LE CADRE DU PROJET ERRIN**

**PILOT ACTION FOR THE IMPLEMENTATION OF SUPPORT FOR REINTEGRATION THROUGH OFII
REPRESENTATIONS IN THE FRAMEWORK OF THE ERRIN PROJECT**

Questionnaire destiné aux institutions européennes / Questionnaire for European Institutions

RAPPEL PROJET ERRIN/ ERRIN PROJECT REMINDER

- ERRIN est une initiative conjointe de 15 Etats membres de l'UE et pays associés à l'espace Schengen destinée à ouvrir la voie à une approche européenne plus harmonisée de la réintégration.
ERRIN is a joint initiative of 15 EU Member States and Schengen-associated countries to pave the way for a more harmonised European approach to reintegration.
- Elle est financée par la commission européenne (DG HOME) et quinze pays européens.
It is funded by the European Commission (DG HOME) and fifteen participating European countries.
- L'action pilote (mars 2020-mars 2021) vise à la gestion d'un dispositif d'aide à la réinsertion dans 4 pays : Sénégal, Mali, Cameroun et Maroc.
Les bureaux OFII de ces quatre pays mettent en place ce dispositif pour le compte des pays UE partenaires ERRIN.
The pilot action (from March 2020 to March 2021) aims to manage a reintegration assistance scheme in 4 countries: Senegal, Mali, Cameroon and Morocco.
The OFII offices in these four countries implement this scheme on behalf of the EU ERRIN partner countries.

ACTIVITE CARTOGRAPHIE

➡ RECUEIL DE DONNEES DANS LE BUT D'ETABLIR UNE CARTOGRAPHIE DES DISPOSITIFS EXISTANTS D'AIDE À LA REINSERTION ET DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT INCLUANT DES ACTIVITES D'AIDES À LA REINSERTION

COLLECTION OF DATA WITH THE AIM OF MAPPING EXISTING REINTEGRATION SCHEMES AND DEVELOPMENT PROGRAMMES INCLUDING REINTEGRATION ACTIVITIES

I. L'AIDE A LA REINSERTION / REINTEGRATION ASSISTANCE

1. Quelle est la place de l'aide à la réinsertion dans la gestion des flux migratoires ? **What role does reintegration assistance play in the management of migration flows?**
2. Quelles sont les risques et/ou les opportunités associés à l'aide à la réinsertion ? **What are the risks and/or opportunities associated with reintegration assistance?**

II. REINSERTION ET DEVELOPPEMENT/REINTEGRATION AND DEVELOPMENT

3. La gestion des flux migratoires devrait-elle intégrer une dimension de co-développement ? Si oui, comment ? *Should migration flows' management integrate development actions? If so, in what way?*
4. Est-il envisageable pour les acteurs de la migration d'orienter les migrants de retour vers des projets et des programmes financés par l'aide au développement ? Si oui, quel en est le meilleur mécanisme d'orientation ? *Should it be possible for migration actors to refer returning migrants to development aid funded projects and programmes? If so, what is the best referral mechanism?*
5. Quel type de coordination entre les acteurs du développement et les acteurs de la migration recommanderiez-vous ? *What kind of coordination between development and migration actors would you recommend?*

III. VOS ACTIONS PAYS / YOUR COUNTRY ACTIONS

6. Quelles sont vos domaines d'intervention au Cameroun, au Maroc, au Mali et au Sénégal ? *What are your areas of intervention in Cameroon, Morocco, Mali and Senegal?*
7. Quels accords/programmes liés au retour et à la réinsertion mettez-vous en œuvre dans ces pays ? *What agreements/programs related to return and reintegration do you implement in these countries ?*
8. Qui sont vos partenaires au Cameroun, au Maroc, au Mali et au Sénégal ? *Who are your partners in Cameroon, Morocco, Mali and Senegal?*
9. (Pour Frontex) avez-vous un officier de liaison, do you a liaison officer in Cameroon, Morocco, Mali and Senegal ? (Frontex Only) *Do you have liaison officers in Cameroon, Morocco, Mali and Senegal ?*

IV. L'ACTION PILOTE ERRIN-OFII/ THE ERRIN/OFII PILOT ACTION

10. Qu'attendez-vous de l'action pilote ERRIN-OFII ? *What do you expect from the ERRIN-OFII pilot action ?*

**ACTION PILOTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'AIDE A LA REINSERTION PAR LES REPRESENTATIONS DE
L'OFII DANS LE CADRE DU PROJET ERRIN**

**PILOT ACTION FOR THE IMPLEMENTATION OF SUPPORT FOR REINTEGRATION THROUGH OFII
REPRESENTATIONS IN THE FRAMEWORK OF THE ERRIN PROJECT**

**Questionnaire destiné aux Agences de développement des EM/ Questionnaire for MS development
Agencies**

RAPPEL PROJET ERRIN/ ERRIN PROJECT REMINDER

- ERRIN est une initiative conjointe de 15 Etats membres de l'UE et pays associés à l'espace Schengen destinée à ouvrir la voie à une approche européenne plus harmonisée de la réintégration.
ERRIN is a joint initiative of 15 EU Member States and Schengen-associated countries to pave the way for a more harmonised European approach to reintegration.
- Elle est financée par la commission européenne (DG HOME) et quinze pays européens.
It is funded by the European Commission (DG HOME) and fifteen participating European countries.
- L'action pilote (mars 2020-mars 2021) vise à la gestion d'un dispositif d'aide à la réinsertion dans 4 pays : Sénégal, Mali, Cameroun et Maroc.
Les bureaux OFII de ces quatre pays mettent en place ce dispositif pour le compte des pays UE partenaires ERRIN.
*The pilot action (from March 2020 to March 2021) aims to manage a reintegration assistance scheme in 4 countries: Senegal, Mali, Cameroon and Morocco.
The OFII offices in these four countries are implementing this scheme on behalf of the EU ERRIN partner countries.*

ACTIVITE CARTOGRAPHIE

**➡ RECUEIL DE DONNEES DANS LE BUT D'ETABLIR UNE CARTOGRAPHIE DES DISPOSITIFS EXISTANTS
D'AIDE À LA REINSERTION ET DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT INCLUANT DES ACTIVITES D'AIDES À
LA REINSERTION**

**COLLECTION OF DATA WITH THE AIM OF MAPPING EXISTING REINTEGRATION SCHEMES AND DEVELOPMENT
PROGRAMMES INCLUDING REINTEGRATION ACTIVITIES**

I. VOTRE STRUCTURE/ YOUR STRUCTURE

1. Depuis quand votre structure dispose-t-elle d'un bureau au Cameroun, Mali, Maroc et/ou au Sénégal ? *How long has your structure had an office in Cameroon, Mali, Morocco and/or Senegal (date)?*
2. Quelle est votre administration de tutelle? *What is your supervisory administration?*

II. VOS ACTIONS PAYS

3. Quels sont vos domaines d'intervention au Cameroun, au Mali, au Maroc et/ou au Sénégal ? *What are your areas of intervention in Cameroon, in Mali, in Morocco and/or in Senegal?*
4. Quels projets mettez-vous en œuvre dans le domaine de la gestion des migrations et/ou du développement économique et social dans ces pays ? Merci de nous communiquer les fiches projets. *What projects do you implement in the field of migration and/or of social and economic development in these countries? Please send us the projects' factsheet*
5. Qui sont vos partenaires dans ces domaines d'intervention au Cameroun, au Mali, au Maroc et/ou au Sénégal ? *Who are your partners in those areas of intervention in Cameroon, Mali, Morocco and/or Senegal?*

III. REINSERTION ET DEVELOPPEMENT/REINTEGRATION AND DEVELOPMENT

6. Comment intégrez-vous les opportunités liées à la migration dans votre programme de développement ? *How do you integrate migration-related opportunities into your development programme?*
7. Comment déterminez-vous les bénéficiaires de vos projets de développement en lien avec l'aide sociale, l'aide à l'emploi et l'aide à la création de micro-entreprise ? *How do you select the beneficiaries of your development projects?*
8. Quand considérez-vous les migrants de retour comme des bénéficiaires potentiels et sous quelles conditions ? *When do you consider returning migrants as potential beneficiaries and under what conditions?*

IV. COLLABORATION ACTEURS DE DEVELOPPEMENT-EM/COLLABORATION BETWEEN DEVELOPMENT/EM ACTORS

9. Est-il possible pour les acteurs de la migration d'orienter les migrants de retour vers des projets et des programmes financés par le développement ? Si oui, quel en est le meilleur mécanisme d'orientation ? *Is it possible for migration actors to refer returning migrants to development funded projects and programmes? If so, what is the best referral mechanism?*
10. Afin d'éviter le risque de duplication des programmes, quelle analyse des risques effectuez-vous lorsque vous envisagez d'inclure les migrants de retour dans vos projets de développement ? *In order to avoid the redundancy of programmes what risk analysis do you do when considering the inclusion of returning migrants in your development programmes ?*



V. RECOMMANDATIONS/ RECOMMENDATIONS

11. Quel type de coordination entre les acteurs du développement et les acteurs de la migration recommanderiez-vous ? *What kind of coordination between development and migration actors would you recommend?*


**PILOT ACTION FOR THE IMPLEMENTATION OF SUPPORT FOR REINTEGRATION THROUGH OFII
REPRESENTATIONS IN THE FRAMEWORK OF THE ERRIN PROJECT**

Questionnaire destiné aux OI et OSC/ Questionnaire for Ios and CSOs

RAPPEL PROJET ERRIN/ ERRIN PROJECT REMINDER

- ERRIN est une initiative conjointe de quinze Etats membres de l'UE et pays associés à l'espace Schengen destinée à ouvrir la voie à une approche européenne plus harmonisée de la réintégration.
ERRIN is a joint initiative of fifteen EU Member States and Schengen-associated countries to pave the way for a more harmonised European approach to reintegration.
- Elle est financée par la commission européenne (DG HOME) et quinze pays européens.
It is funded by the European Commission (DG HOME) and fifteen participating European countries.
- L'action pilote (mars 2020-mars 2021) vise à la gestion d'un dispositif d'aide à la réinsertion dans 4 pays : Sénégal, Mali, Cameroun et Maroc.
Les bureaux OFII de ces quatre pays mettent en place ce dispositif pour le compte des pays UE partenaires ERRIN.
The pilot action (from March 2020 to March 2021) aims to manage a reintegration assistance scheme in 4 countries: Senegal, Mali, Cameroon and Morocco.
The OFII offices in these four countries are implementing this scheme on behalf of the EU ERRIN partner countries.

ACTIVITE CARTOGRAPHIE

 **RECUEIL DE DONNEES DANS LE BUT D'ETABLIR UNE CARTOGRAPHIE DES DISPOSITIFS EXISTANTS D'AIDE A LA REINSERTION ET DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT INCLUANT DES ACTIVITES D'AIDES A LA REINSERTION**

COLLECTION OF DATA WITH THE AIM OF MAPPING EXISTING REINTEGRATION SCHEMES AND DEVELOPMENT PROGRAMMES INCLUDING REINSERTION ACTIVITIES

VI. VOTRE STRUCTURE

12. Depuis quand votre structure dispose-t-elle d'un bureau dans chaque pays ? *How long as your structure had an office in each country ?*
13. Comment est-elle financée? *How it is financed ?*
14. De combien de collaborateurs disposez-vous pour traiter des questions de migration ? *How many staff do you have available to deal with migration issues?*

VII. VOS DISPOSITIFS DE REINSERTION

15. Qui sont vos partenaires dans chaque pays ? *Who are your partners in each country?*

16. Quel est leur rôle respectif dans votre dispositif de réinsertion (gestion du dispositif ? rôle opérationnel ?...) *What is their respective role in your reintegration scheme (management of the scheme? operational role?...)*
17. Quels sont vos domaines d'intervention ? *What are your areas of intervention?*
18. De quelles données disposez-vous pour concevoir votre offre d'accompagnement ? *What data do you have available to design your support offer?*
19. Quels programmes proposez-vous ? *What programmes do you offer?*
20. A qui s'adressent-ils ? *Who are they aimed at?*
21. A partir de quelle étape du cycle migratoire intervenez-vous ? *At what stage of the migration cycle do you intervene?*
22. Quand ces programmes ont-ils débuté et pour quelle durée ? *When did these programmes start and for how long?*
23. Quel est l'appui proposé par vos programmes? *What is the support offered by your programmes?*
24. Le programme prévoit-il un suivi du candidat ? si oui pendant combien de temps et comment le suivi est-il mené ?
25. Comment atteignez-vous votre public cible ? *How do you reach your target audience?*
26. Quels besoins de votre public cible identifiez-vous comme les plus importants ? *What needs of your target audience do you identify as most important?*
27. Quelles difficultés rencontrez-vous dans la mise en œuvre de vos dispositifs ? *What difficulties do you encounter in implementing your schemes?*

**VIII. COLLABORATION DE VOTRE STRUCTURE AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS /
COLLABORATION OF YOUR STRUCTURE WITH ALL STAKEHOLDERS**

28. Travaillez-vous en synergie avec d'autres acteurs du terrain? *Do you work in synergy with other actors in the field?*
29. Comment qualifiez-vous votre dialogue avec les autorités nationales de chaque Etat ? *How would you describe your dialogue with national authorities from each State ?*
30. Comment qualifiez-vous votre dialogue avec les institutions européennes ? *How would you qualify your dialogue with european institutions?*
31. Dans quels secteurs d'activité les programmes d'aide au développement pourraient être utiles dans la mise en œuvre des aides à la réinsertion ? / *In which sector could development aid programmes help implement reintegration assistance?*

IX. RECOMMANDATIONS/RECOMMENDATIONS

32. Quel type de coordination entre acteurs de terrain, les autorités nationales et les institutions européennes recommanderiez-vous ? *What type of coordination between field actors, the national authorities and europeans institutions would you recommend?*

ACTION PILOTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'AIDE A LA REINSERTION PAR LES REPRESENTATIONS DE
L'OFFI DANS LE CADRE DU PROJET ERRIN


*PILOT ACTION FOR THE IMPLEMENTATION OF SUPPORT FOR REINTEGRATION THROUGH OFFI
REPRESENTATIONS IN THE FRAMEWORK OF THE ERRIN PROJECT*

Questionnaire destiné aux autorités nom pays / *Questionnaire for the country name authorities*

RAPPEL PROJET ERRIN/ ERRIN PROJECT REMINDER

- ERRIN est une initiative conjointe de quinze Etats membres de l'UE et pays associés à l'espace Schengen destinée à ouvrir la voie à une approche européenne plus harmonisée de la réintégration.
ERRIN is a joint initiative of fifteen EU Member States and Schengen-associated countries to pave the way for a more harmonised European approach to reintegration.
- Elle est financée par la commission européenne (DG HOME) et quinze pays européens.
It is funded by the European Commission (DG HOME) and fifteen participating European countries.
- L'action pilote (mars 2020-mars 2021) vise à la gestion d'un dispositif d'aide à la réinsertion dans 4 pays : Sénégal, Mali, Cameroun et Maroc.
Les bureaux OFII de ces quatre pays mettent en place ce dispositif pour le compte des pays UE partenaires ERRIN.
The pilot action (from March 2020 to March 2021) aims to manage a reintegration assistance scheme in 4 countries: Senegal, Mali, Cameroon and Morocco.
The OFII offices in these four countries are implementing this scheme on behalf of the EU ERRIN partner countries.

ACTIVITE CARTOGRAPHIE/MAPPING SYSTEM ACTIVITY

 **RECUEIL DE DONNEES DANS LE BUT D'ETABLIR UNE CARTOGRAPHIE DES DISPOSITIFS EXISTANTS D'AIDE A LA REINSERTION ET DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT INCLUANT DES ACTIVITES D'AIDES A LA REINSERTION**

COLLECTION OF DATA WITH THE AIM OF MAPPING EXISTING REINTEGRATION SCHEMES AND DEVELOPMENT PROGRAMMES INCLUDING REINTEGRATION ACTIVITIES

I. LE ROLE DE VOTRE STRUCTURE DANS LA REINSERTION DES MIGRANTS EN SITUATION IRREGULIERE /THE ROLE OF YOUR STRUCTURE IN THE REINTEGRATION OF Country name MIGRANTS IN AN IRREGULAR SITUATION

1. Quelle est votre autorité de tutelle ? *What is your supervisory authority?*
2. Quels dispositifs proposez-vous pour accompagner les migrants ? (nom du dispositif, durée, financements, type d'accompagnement) *What programs do you propose to support returning migrants? (name of the scheme, duration, financing, type of support)*
3. De combien d'agents dispose votre structure ? *How many agents does your structure have?*

4. Quelle est la porte d'entrée du parcours du migrant de retour ? *What is the first step for the returning migrant in his pathway to reintegration ?*
5. Mettez-vous en place des actions pour prévenir l'immigration irrégulière ? *Do you implement actions to prevent illegal immigration?*
6. Comment intégrez-vous la question du développement dans votre gestion des flux migratoires ? *How do you integrate the issue of development in your management of migration flows?*
7. Interagissez-vous avec d'autres structures étatiques en charge des questions de migration? Si oui, lesquelles? *Do you interact with other state structures in charge of migration issues? If yes, which ones?*
8. Travaillez-vous sur le terrain en collaboration avec des ONG et OSC? Si oui lesquelles ? *Do you work in the field in collaboration with NGOs and CSOs? If yes, which ones?*
9. Disposez-vous d'un outil pour recenser votre accompagnement auprès des migrants de retour ? *Do you have a data collecting tool to record your support of returnees?*
10. Disposez-vous de données statistiques relatives au nombre de migrants séjournant dans l'Union européenne/l'espace Schengen ? *Do you have statistical data on the number of migrants staying in the European Union/Schengen area?*

II. VOTRE STRUCTURE DANS LE DIALOGUE EUROPEEN SUR LES MIGRATIONS/ YOUR STRUCTURE IN THE EUROPEAN DIALOGUE ON MIGRATION

11. Avec quelles structures de l'UE êtes-vous en relation pour traiter de ces questions migratoires ? *What EU structures are you in contact with to deal with these migration issues?*
12. Avec quelles ONG et OSC internationales êtes-vous en relation pour traiter de ces questions migratoires ? *What international NGOs and CSOs are you in contact with to deal with these migration issues?*
13. Comment votre structure est-elle informée de l'évolution juridique européenne concernant la migration de retour ? *How is your structure informed about European legal developments regarding return migration?*
14. Votre structure est-elle impliquée dans l'évolution de ces normes juridiques ? *Is your structure involved in the evolution of these legal norms?*
15. Comment votre structure est-elle informée des nouveaux dispositifs européens à l'endroit des migrants de retour? *How is your structure informed about the new European measures for return migrants ?*
16. Aviez-vous entendu parler d'ERRIN ? *Have you heard about ERRIN?*

III. MOYENS DE COMMUNICATION/MEANS OF COMMUNICATION

17. Atteignez-vous facilement votre public cible ? *Do you reach your target audience easily?*
18. Comment faites-vous connaître vos actions auprès de votre public cible ? *How do you make your actions known to your target audience?*

IV. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES/RECOMMENDATIONS AND PERSPECTIVES

19. Selon vous, qu'est-ce qui fonctionne bien et qu'est-ce qui fonctionne moins bien dans l'offre actuelle d'accompagnement des migrants de retour ? *In your opinion, what works well and what does not work so well in the current support offer for returning migrants?*
20. Quelles recommandations feriez-vous pour améliorer le parcours des migrants de retour ? *What recommendations would you make to improve the returning migrants' pathway?*
21. Quels secteurs d'activités paraissent les plus susceptibles d'allier les activités de réinsertion aux activités de développement ? Selon vous, comment les activités de développement peuvent faciliter la réinsertion des migrants de retour ? *In which sector can reintegration assistance and development projects more likely be associated? According to you, how can development projects facilitate reintegration of returning migrants ?*

V. L'ACTION PILOTE ERRIN/THE ERRIN PILOT ACTION

22. Qu'attendez-vous de l'action pilote ERRIN ? *What do you expect from the ERRIN pilot action?*